

CONSIDERATIONS  
SUR  
LA MARCHÉ DES IDEES ET DES  
EVENEMENTS  
DANS LES TEMPS MODERNES

*Par M. COURNOT*

*Ancien inspecteur général des études*

Fata viam inveniunt.  
VIRG. AEn. III, 395

*Tome Premier*

*Texte conforme à l'édition Hachette de 1872.  
L'orthographe de Cournot a été respectée. Les chiffres entre crochets indiquent la  
pagination de l'édition d'origine.  
Cliquez sur le lien figurant ci-dessous pour signaler les erreurs éventuelles.*

[walter.galvani@ac-strasbourg.fr](mailto:walter.galvani@ac-strasbourg.fr)

## PREFACE.

*Discurrere per negotiorum celsitudines,  
non humiliumj mimilias indagare causarum.*  
AMM. MARCELL. XXVI, 1

[I] Dans la plupart des grandes histoires que l'on écrit ou qu'on récrit de nos jours, au récit détaillé des événements politiques et militaires que l'on continue de regarder comme le fond de l'histoire, il est d'usage de joindre, par forme de complément ou d'appendice, une esquisse des progrès de l'esprit humain dans les sciences, les arts, l'industrie, durant la même période de temps. Pourquoi ne pas suivre quelquefois une marche inverse, en prenant pour le fond de son sujet le travail de l'esprit humain, et pour accessoire ou appendice, comme dans un éloge académique, ce qui n'est en quelque sorte que de la biographie sur une plus grande échelle, la biographie d'un peuple ou celle du genre humain? On ne manque pas non plus d'exemples qui déjà autorisent ce renversement d'ordre, et l'on peut dire qu'il est prescrit, dès que l'on s'élève de la considération des choses qui passent à celle de leur raison immuable. Si l'homme n'est qu'une bien petite partie du grand tout, et si à ce point de vue spéculatif la con-[II] naissance de l'économie générale du monde doit primer celle de l'économie de nos sociétés, pourquoi ne pas tenir compte, dans le tableau des progrès de la connaissance humaine, de l'ordre qui subsiste effectivement entre les objets de nos connaissances? Serait-ce pour se régler sur l'utilité pratique? Mais à ce compte il faudrait donc, dans une revue historique des progrès de l'esprit humain, faire passer la médecine avant l'astronomie et la physique, car les progrès de la médecine nous intéressent plus sensiblement que la connaissance des mouvements des corps célestes ou des lois de la physique. C'est pourtant là ce qu'on ne s'est jamais avisé de faire dans les revues dont nous parlons; et pareillement, de ce que les dogmes religieux et les institutions politiques ont en pratique bien plus d'importance directe pour les individus et les peuples, que les sciences et la philosophie n'en peuvent avoir, ce n'est pas, dans l'ordre de la pure spéculation, un motif suffisant de leur donner le pas sur la science et la philosophie.

L'histoire même se charge de manifester à la longue la subordination théorique du particulier au général. Nous ne sommes pas encore à une très-grande distance du dix-septième siècle; et déjà Galilée, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz intéressent la grande famille humaine bien plus que toutes les querelles religieuses ou politiques du même temps. Deux nations seulement, l'Angleterre et la France, pourraient encore hésiter à souscrire à cette décision du sens commun des nations, en songeant, celle-là à sa révolution politique, si féconde en grandes conséquences, celle-ci à l'éclat qui a rejailli et qui, après tant de calamités, rejaillit encore sur elle de la splendeur du grand règne. Mais, plus on avance, plus la trace lumineuse du grand siècle semble appartenir à un autre monde que le nôtre, plus l'établissement politi- [III] que de l'Angleterre perd de son originalité, alors que Galilée, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz ne font que grandir dans l'histoire de l'esprit humain. Dès à présent donc, l'on conçoit que, dans un tableau d'ensemble, ces savants, ces philosophes aient sur les guerriers, les politiques, les controversistes, les orateurs de la chaire et de la tribune, une prééminence que le monde de leur temps était bien loin de leur attribuer. Et si nous sommes conduits à adopter un tel ordre quand il s'agit du dix-septième siècle, l'analogie ne veut-elle pas que nous nous y conformions pour des siècles tout voisins? Quoi qu'il en soit, c'est l'ordre que nous avons eu en vue; c'est pour le faire ressortir, au risque d'encourir le reproche

de bizarrerie, que nous avons pris la plume ; et il convenait d'en avertir le lecteur que cet ordre pourrait choquer, au point de le dispenser de la peine d'instruire plus à fond le procès de l'auteur.

Ces premières réflexions, aussi bien que le titre de notre livre, annoncent assez qu'il appartient, non au genre de la composition historique, mais à ce que l'on est convenu d'appeler « la philosophie de l'histoire. » Or, cela nous oblige, pour ne pas affronter trop de préventions à la fois, de dire en quoi notre philosophie de l'histoire diffère essentiellement de celle de beaucoup d'autres, qui ont eu la prétention de découvrir des lois dans l'histoire. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas des lois dans l'histoire, il suffit qu'il y ait *des faits*, et que ces faits soient, tantôt subordonnés les uns aux autres, tantôt indépendants les uns des autres, pour qu'il y ait lieu à une critique dont le but est de démêler, ici la subordination, là l'indépendance. Et comme cette critique ne peut pas prétendre à des démonstrations irrésistibles, de la nature de celles qui donnent la certitude scientifique, mais que son rôle se borne à faire valoir des analogies, des inductions, du genre de [IV] celles dont il faut que la philosophie se contente (sans quoi ce serait une science, comme tant de gens l'ont rêvé, mais toujours vainement, et ce ne serait plus la philosophie), il s'ensuit que l'on est parfaitement en droit de donner à la critique dont il s'agit, si attrayante malgré ses incertitudes, le nom de « philosophie de l'histoire. » Il en est à cet égard de l'histoire des peuples comme de l'histoire de la Nature, qu'il ne faut pas confondre avec la science de la Nature, parce qu'elles ont principalement pour objet, l'une des lois, l'autre des faits, mais des faits qui peuvent acquérir une si grande proportion, avoir des conséquences si vastes et si durables, qu'ils nous paraissent avoir et qu'ils ont effectivement la même importance que des lois. La raison n'en conçoit pas moins la différence radicale des lois et des faits : les unes valables en tout temps, en tout lieu, par une nécessité qui tient à l'essence permanente des choses ; les autres amenés par un concours de faits antérieurs, et déterminant à leur tour les faits qui doivent suivre. Il y a dans l'histoire d'un peuple, comme dans la biographie du plus humble individu, indépendamment de ce qui tient à leurs dispositions natives et aux lois constantes de la Nature, des faits, des accidents qui influent sur tout le cours de leurs destinées. La critique philosophique n'a nuls motifs de s'occuper de pareils faits, de pareils accidents, à propos d'un homme, ordinaire : elle s'y applique avec grande raison quand il s'agit de la vie d'un peuple, et surtout d'un peuple dont la vie a influé sur les destinées de l'humanité tout entière. On peut donc se méfier beaucoup des lois, des formules en histoire, qui ont occupé et souvent égaré tant d'esprits, sans que cela doive, à notre sens, nuire à ce qui constitue effectivement la philosophie de l'histoire.

Impossible de s'adonner au genre de critique dont nous parlons, sans être à chaque instant conduit à se demander comment les choses auraient vraisemblablement tourné, sans l'accident ou l'incident qui a imprimé un autre cours aux événements. L'historien s'abstient tant qu'il peut de poursuivre de pareilles hypothèses, de même qu'il s'abstient de prédictions pour l'avenir, et il a bien raison, car tel n'est point le but de l'histoire proprement dite. C'est déjà pour lui une assez grande tâche que d'être partout véridique et clair, en joignant quand il le faut au talent de raconter celui d'émouvoir. Mais, pour un genre de critique qui ne peut reposer que sur des inductions, l'hypothèse n'est vaine que là où l'induction fait défaut ; et tant que l'induction soutient suffisamment l'hypothèse, celle-ci, qui n'est qu'un moyen de mettre l'induction dans son jour, se trouve suffisamment justifiée. C'est assez dire que la difficulté et le mérite de la critique se trouvent dans la juste et sobre mesure de l'induction et de l'hypothèse.

Pour l'histoire des temps modernes à laquelle s'applique notre essai de critique, nous

n'avons ici qu'une remarque à faire. Chaque siècle de l'histoire moderne étant l'objet d'un tableau ou d'un *livre* à part, que faire de la Révolution française ? Appartiendra-t-elle au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle ? Se partagera-t-elle ou s'intercalera-t-elle entre les deux ? Nous n'avons pris ni l'un de ces partis, ni l'autre, et nous avons affecté à la Révolution française un sixième et dernier livre, après le dix-huitième et après le dix-neuvième siècle. C'est-à-dire qu'en tâchant de faire sur une grande échelle l'application des principes indiqués ci-dessus, nous avons préféré l'ordre qui nous semblait le plus propre à démêler autant que possible, dans les faits qui attirent depuis plus de trois quarts de siècle l'attention du monde, ce qui tient à des causes générales dont l'action se serait [VI] fait sentir, quand même on aurait pu prévenir ou réprimer en France la Révolution, et ce qui tient aux causes locales ou spéciales qui ont déterminé en France une crise révolutionnaire. Au point de vue de l'histoire *pragmatique*, comme disent les Allemands, ou, en d'autres termes, au point de vue de l'historien de profession, cette distinction peut sembler trop subtile, ou trop incertaine, ou trop dénuée d'utilité pratique. Elle nous paraît capitale au point de vue de la philosophie de l'histoire, et nous regretterions qu'on s'empressât de la condamner sur un essai trop imparfait.

Maintenant, nous demanderons la permission d'entrer dans quelques explications plus personnelles à l'auteur : car, s'il convient toujours que l'auteur se cache dans son livre, il ne lui est pas interdit de se montrer un instant dans la préface. Nous rappellerons donc que l'auteur du présent livre n'est pas, tant s'en faut, un débutant; qu'il a au contraire depuis longtemps soumis au public ses idées sur divers sujets de grande importance : idées qui procèdent toutes d'une certaine manière de philosopher à laquelle il doit naturellement tenir, comme tous les hommes tiennent à ce qui les a attirés, fixés, amusés, consolés pendant tout le cours d'une longue vie. Il faut donc s'attendre à retrouver ici les mêmes idées reprises à un nouveau point de vue, justifiées par de nouveaux aperçus, quelquefois exprimées dans les mêmes termes, quand on n'a pas cru pouvoir en rencontrer de plus clairs et de plus précis. Et par la même raison, il ne faut pas que l'auteur s'attende à plus de vogue que n'en ont eu ses premiers essais. Déjà, dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans le *Journal des Débats*, deux philosophes de grand renom, MM. VACHEROT et TAINE, ont bien voulu dire « qu'on ne nous avait pas assez lu. » C'est *ce* que tout auteur pense de ses œuvres et ce qu'on ne lui dit pas tou- [VII] jours. Nous sommes d'autant plus flatté de ce jugement, que nous n'adoptons pas sans réserves les opinions des hommes distingués qui n'ont pas craint d'engager à ce point leur responsabilité. Convenons donc de bonne grâce qu'au bonheur d'obtenir quelques suffrages d'élite, nous joignons le malheur d'avoir été peu lu. Pour qui a passé sa vie à se rendre compte de la théorie du jugement inductif, l'induction est trop claire. Aussi, après avoir écrit ces dernières réflexions sans nous hâter, pas même lentement, n'éprouvons-nous nul empressement à les mettre en circulation, disposé plutôt à prendre à la lettre le conseil du poète : *nonumque prematur in annum*.

Paris, janvier 1868.

P. S. Nous laissons subsister cette date qui est vraiment celle du livre et qui en éclaircirait au besoin quelques passages, si nos *Centuries*, comme celles de Nostradamus, devaient jamais trouver des commentateurs. Depuis le mois de janvier 1868, l'auteur a eu comme tant d'autres sa part des malheurs publics, sans compter les afflictions domestiques ; et quand il est rentré à Paris après une longue absence, le cœur plein du souvenir de l'hospitalité suisse, il lui a pris envie de relire son manuscrit, échappé aux obus et au pétrole qui en ont détruit de plus précieux. Il s'attendait à le trouver bien arriéré, et pourtant cette lecture ne lui a fait sentir la nécessité d'aucun changement notable, sauf des retranchements jugés nécessaires, pour ne point grossir par trop deux volumes que peut-être, le lecteur trouvera encore trop

*Considérations sur la marche des idées*

gros. Puisse-t-il nous absoudre de ce dernier péché et nous permettre, malgré la dureté des temps, d'inscrire au terme de notre carrière d'auteur, ce que mettaient les typographes du quinzième siècle au bout de leurs éditions, *explicit féliciter!*

Paris, mars 1872

***LIVRE PREMIER***

***Prolégomènes***

# CHAPITRE PREMIER

## DE L'ÉTIOLOGIE HISTORIQUE ET DE LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

Nous croyons avoir éclairci dans d'autres ouvrages et défini, plus exactement que ne l'avaient fait nos devanciers, l'idée du *hasard*, en montrant que ce n'est point, comme on l'a tant répété, un fantôme créé pour nous déguiser à nous-mêmes notre ignorance, ni une idée relative à l'état variable et toujours imparfait de nos connaissances, mais bien au contraire la notion d'un fait vrai en lui-même, et dont la vérité peut être dans certains cas établie par le raisonnement, ou plus ordinairement constatée par l'observation, comme celle de tout autre fait naturel. Le fait naturel ainsi établi ou constaté consiste dans *l'indépendance* mutuelle de plusieurs séries de causes et d'effets qui concourent *accidentellement* à produire tel phénomène, à amener telle rencontre, à déter-[2]miner tel événement, lequel pour cette raison est qualifié de *fortuit* ; et cette indépendance entre des chaînons particuliers n'exclut nullement l'idée d'une suspension commune de tous les chaînons à un même anneau primordial, par-delà les limites, ou même en deçà des limites où nos raisonnements et nos observations peuvent atteindre. De ce que la Nature agite sans cesse et partout le cornet du hasard, et de ce que le croisement continuel des chaînes de conditions et de causes secondes, indépendantes les unes des autres, donne perpétuellement lieu à ce que nous nommons des *chances* ou des combinaisons fortuites, il ne s'ensuit pas que Dieu ne tienne point dans sa main les unes et les autres, et qu'il n'ait pu les faire sortir toutes d'un même décret initial. On ne manque pas plus de respect à Dieu en étudiant les lois du hasard (car le hasard même a ses lois que met en évidence la multiplicité des épreuves), qu'en étudiant les lois de l'astronomie ou de la physique. La raison même nous impose l'idée du hasard ; et le tort imputable à notre ignorance consiste, non à nous forger cette idée, mais à la mal appliquer, ce dont il n'y a que trop d'exemples, même chez les plus habiles. Elle est le principe de toute espèce de critique, soit qu'il s'agisse des plus hautes spéculations de la philosophie, ou des recherches de l'érudition, ou de la pratique la plus ordinaire de la vie. Elle est la clef de la *statistique*, et donne un sens incontestable à ce que l'on a appelé la *philosophie de l'histoire*, à ce que nous aimerions mieux appeler *l'étiologie historique*, en entendant par là l'analyse et la discussion des causes ou des enchaînements de causes qui ont concouru à amener les événements dont l'histoire offre le tableau ; causes qu'il s'agit surtout d'étudier au point de vue de leur indépendance ou de leur solidarité. Pour donner quelque valeur aux nombreux systèmes dont la philosophie de l'histoire a été l'objet, il [3] faut toujours revenir aux principes de la critique ou de l'étiologie historique.

— Dans les faits de détail qui sont l'objet habituel de la statistique, et où les épreuves du même hasard se comptent par milliers, par millions, l'effet de l'accumulation des épreuves est d'opérer la compensation de toutes les particularités fortuites, accidentelles, et de mettre en évidence l'action des causes,

quelque faibles qu'elles soient, dont l'influence permanente tient aux conditions essentielles de la production du phénomène, et prévaut à la longue sur l'action de causes plus énergiques, mais fortuites, et irrégulières. Cependant, la distinction de l'essentiel et de l'accidentel ne tient pas foncièrement à la répétition des épreuves ; elle subsiste aussi bien pour une épreuve unique que pour un grand nombre d'épreuves du même hasard, quoique nous n'ayons plus le critère expérimental de la statistique pour faire la part de l'un et de l'autre. A défaut de ce critère la raison en a d'autres, notamment celui qui est tiré de l'idée qu'elle se fait et qu'elle doit se faire, de la *régularité* de la *loi*, et de l'*irrégularité* du *fait* ou de l'accident.

Partout dans l'univers, et sur toutes les échelles de grandeur, la nature nous offre le contraste de la loi et du fait, de l'essentiel et de l'accidentel. Une nébuleuse que le télescope résout dans un amas d'étoiles irrégulièrement groupées, est ainsi constituée fortuitement, accidentellement, par un accident dont les proportions dépassent, pour les dimensions et pour la durée, tout ce qu'il est possible à notre imagination de saisir : au lieu que la constitution du soleil et des planètes en sphéroïdes aplatis tient à une loi ou à une nécessité de nature. En même temps que la géologie nous renseigne sur une suite régulière de formations et, d'époques partout reconnaissables, elle nous apprend que partout aussi, à toutes les époques, l'écorce de notre globe a été soumise à des causes locales et accidentelles de dislocation, de soulèvement, d'affaissement, qui finalement ont abouti à donner aux continents actuels leurs reliefs et leurs contours, et à semer dans nos mers actuelles les îles et les archipels, comme les étoiles et les amas d'étoiles sont semés dans les espaces célestes. Quelquefois la secousse n'a eu qu'une action très-bornée ; d'autres fois elle s'est fait ressentir au loin, dans des cercles de grands rayons ou sur d'immenses alignements : elle aurait donc pu s'étendre au globe entier et laisser des traces qui ne s'effaceraient jamais, sans dépouiller pour cela le caractère accidentel, et sans cesser de contraster par là avec la loi des formations régulières. L'espèce humaine périrait dans un cataclysme universel, qu'il n'en serait pas moins vrai qu'elle a péri par accident, comme l'individu qui se noie dans un débordement de rivière ; et ce jugement porté par la raison n'aurait rien d'inconciliable avec la croyance qui fait regarder l'accident comme un châtement infligé, soit à l'individu, soit à l'espèce. Au contraire, les espèces qui se sont éteintes sans qu'aucune convulsion géologique vint accidentellement changer les conditions du milieu, ont péri par une nécessité de nature, tout comme l'individu qui meurt de vieillesse.

Remarquons bien que l'idée d'un fait accidentel n'implique pas l'hypothèse absurde d'un effet sans cause, ni l'idée d'un fait que la sagesse des hommes aurait pu empêcher ou du moins prévoir, ni par contre celle d'un fait qui échappe à toute prévision. Admettez que la chaleur solaire et la chaleur propre de la terre se dissipent graduellement, de manière qu'il doive venir un temps, à la vérité fort éloigné, où la terre cesserait de pouvoir nourrir des êtres vivants, et vous aurez l'idée d'un phénomène déterminé en vertu de causes normales, régulières, essentiellement liées à la constitution du système qu'elles régissent. Supposez au contraire, comme on se l'est quelquefois figuré, que, dans l'espace sans bornes et par-delà le système solaire, circule actuellement une comète destinée à rencontrer un jour la terre et à y détruire les espèces vivantes par sa maligne influence : ce sera l'exemple d'une cause accidentelle, et qui ne perdrait pas le caractère de

cause accidentelle, quand même les astronomes seraient dès à présent en mesure de calculer l'époque de la rencontre. On aura un autre exemple du même contraste, si l'on oppose au phénomène régulier des marées, dont les calculs se trouvent dans les éphémérides, l'accident de la débâcle d'un glacier ou d'un lac de montagnes ; et ce dernier phénomène n'en devrait pas moins être réputé accidentel, parce que les progrès de la météorologie et de la géognosie permettraient d'en assigner la date à l'avance, ou parce que les hommes pourraient se prémunir contre les désastres de l'inondation au moyen d'épaulements, de barrages ou de reboisements.

— Les mêmes considérations sont applicables dans l'ordre des faits historiques, sauf les difficultés de l'application effective. Les conditions de la société changent lentement dans le cours des siècles, en vertu de causes intimes et générales dont on démêle l'action à travers tous les incidents de l'histoire ; et en même temps de brusques secousses auxquelles on donne le nom de révolutions, déterminées par des causes locales et accidentelles, exercent çà et là des actions dont la sphère varie d'étendue. Souvent ces mouvements commencent et finissent sans qu'il y ait de modifications sensibles dans les conditions de l'état social ; et depuis l'établissement de l'islamisme, l'Asie, musulmane offre mille exemples de révolutions de ce genre. D'autres fois, et lorsque les révolutions remuent les sociétés à de suffisantes profondeurs, la physionomie [6] et les résultats des révolutions portent la marque d'une époque, accusent les phases où la civilisation et l'état social sont arrivés dans leur marche lente et séculaire, sous l'empire de causes que nous qualifions de régulières, parce qu'elles sont simples, et dont la simplicité même dénote qu'elles tiennent de plus près aux principes ou à l'essence des choses. Il peut arriver que, par suite des progrès même de la civilisation, et par le resserrement du lien de solidarité entre les peuples, la secousse révolutionnaire ait son contre-coup dans le monde civilisé tout entier : ce ne sera pourtant encore là qu'un fait, à la vérité de premier ordre, un colossal accident, qui pourra même laisser des traces indélébiles, mais que l'homme qui raisonne ne confondra pas avec les effets qui découlent des causes générales et séculaires, en vertu d'une nécessité de nature.

— Sans la distinction du nécessaire et du fortuit, de l'essentiel et de l'accidentel, on n'aurait même pas l'idée de la vraie nature de l'histoire. Représentons-nous un registre comme ceux que tenaient les prêtres de la haute antiquité ou les moines des temps barbares, où l'on inscrivait à leurs dates tous les faits réputés merveilleux ou singuliers, les prodiges, les naissances de monstres, les apparitions de comètes, les chutes de la foudre, les tremblements de terre, les inondations, les épidémies : ce ne sera point là une histoire ; pourquoi ? Parce que les faits successivement rapportés sont indépendants les uns des autres, n'offrent aucune liaison de cause à effet ; en d'autres termes, parce que leur succession est purement fortuite ou le pur résultat du hasard.

Que s'il s'agissait d'un registre d'observations d'éclipses, d'oppositions ou de conjonctions de planètes, de retours de comètes périodiques ou d'autres phénomènes astronomiques du même genre, soumis à des lois régulières, on n'aurait pas non plus d'histoire, mais par une raison inverse : à savoir parce que le hasard n'entre pour rien dans la disposition de la série, et parce qu'en vertu des lois qui régissent cet ordre de phénomènes, chaque phase détermine complètement

toutes celles qui doivent suivre.

A un jeu de pur hasard, comme le *trente-et-quarante*, l'accumulation des coups dont chacun est indépendant de ceux qui le précèdent et reste sans influence sur ceux qui le suivent, peut bien donner lieu à une statistique, non à une histoire. Au contraire, dans une partie de trictrac ou d'échecs où les coups s'enchaînent, où chaque coup a de l'influence sur les coups suivants, selon leur degré de proximité, sans pourtant les déterminer absolument, soit à cause du dé qui continue d'intervenir aux coups subséquents, soit à cause de la part laissée à la libre décision de chaque joueur, on trouve, à la futilité près des intérêts ou des amours-propres mis en jeu, toutes les conditions d'une véritable histoire, ayant ses instants critiques, ses péripéties et son dénouement.

— Si les découvertes dans les sciences pouvaient indifféremment se succéder dans un ordre quelconque, les sciences auraient des annales sans avoir d'histoire : car, la prééminence de l'histoire sur les simples annales consiste à offrir un fil conducteur, à la faveur duquel on saisit certaines tendances générales, qui n'excluent pas les caprices du hasard dans les accidents de détail, mais qui prévalent à la longue, parce qu'elles résultent de la nature des choses en ce qu'elle a de permanent et d'essentiel. Dans l'autre hypothèse extrême, où une découverte devrait nécessairement en amener une autre et celle-ci une troisième, suivant un ordre logiquement déterminé, il n'y aurait pas non plus, à proprement parler, d'histoire des sciences, mais seulement une table chronologique des découvertes : [8] toute la part du hasard se réduisant à agrandir, ou à resserrer les intervalles d'une découverte à l'autre. Heureusement pour l'intérêt historique, ni l'une ni l'autre hypothèse extrême ne sauraient être admises ; et pourtant, à mesure que le travail scientifique s'organise, que le nombre des travailleurs augmente et que les moyens de communication entre les travailleurs se perfectionnent, il est clair que l'on se rapproche davantage de la dernière hypothèse où, par l'élimination à peu près complète du hasard, les sciences seraient effectivement sorties de ce que l'on peut appeler la *phase historique*.

Il y a de bonnes raisons pour que la part du hasard reste toujours bien plus grande dans l'histoire politique que dans celle des sciences : et pourtant l'on conçoit que cette part doit se réduire quand l'importance des grands personnages s'efface devant les lumières et le concours de tous ; quand les forces qui comportent le nombre et la mesure tendent partout à prévaloir sur l'exaltation bien plus accidentelle, bien moins durable, des sentiments et des passions. Aux époques reculées, avant l'apparition des hommes supérieurs qui fondent la civilisation des peuples, ceux-ci n'ont pas encore d'histoire, non-seulement parce que les historiens manquent, mais parce que, sous l'empire des forces instinctives auxquelles les masses obéissent, les conditions de l'histoire telle que nous l'entendons manquent absolument. Si rien n'arrête la civilisation générale dans sa marche progressive, il doit aussi venir un temps où les nations auront plutôt des gazettes que des histoires ; où le monde civilisé sera pour ainsi dire sorti de la phase historique ; où, à moins de revenir sans cesse sur un passé lointain, il n'y aura plus de matière à mettre en œuvre par des Hume et des Macaulay, non plus que par des Tite-Live ou des Tacite.

L'histoire politique (et il en faudrait dire autant de l'his-[9]toire des langues,

des religions, des arts et des institutions civiles) diffère encore de l'histoire des sciences en un point important. On peut dire que dans les sciences dont l'objet subsiste, en tout ce qu'il a d'essentiel, indépendamment de la constitution et des inventions de l'esprit humain, rien de ce qui tient au caprice ou aux goûts particuliers de l'inventeur, aux hasards de la découverte ou de l'ordre dans la succession des découvertes, ne saurait indéfiniment subsister. Le mieux, fondé sur la nature des choses, doit toujours finir par être aperçu, et bientôt mis dans une évidence irrésistible. Au contraire, dans l'ordre des faits politiques et sociaux, comme dans l'ordre des faits naturels, ce qui a dû son origine à des circonstances fortuites peut laisser des traces toujours subsistantes ou même, comme dans la partie du joueur de trictrac ou d'échecs, maîtriser toute la suite des événements, aussi bien que s'il s'agissait de quelque donnée naturelle, immuable par essence et tout à fait soustraite au pouvoir de l'homme. Pourquoi Jupiter a-t-il sept lunes plutôt que six ? Pourquoi notre hémisphère boréal offre-t-il beaucoup plus de terres émergées que l'hémisphère austral ? Pourquoi le type dentaire des quadrumanes américains comporte-t-il quatre dents de plus que le type des quadrumanes de l'ancien continent ? Vraisemblablement par accident : mais les suites de pareils accidents pourraient bien subsister autant que le monde. Il en est de même pour les institutions humaines ; et de là, dans l'histoire politique surtout, ces instants critiques, décisifs comme on les appelle, qui ne sont pas toujours ceux sur lesquels se concentre l'intérêt épique ou dramatique, ni qui piquent le plus la curiosité du chercheur d'anecdotes, mais qui doivent attirer de préférence l'attention du philosophe, quand il veut faire de l'étiologie historique.

— En effet, d'une part le philosophe est voué par état [10] à la recherche de la raison des choses ; d'autre part (comme l'indique le mot *aitia*, *cause*, *raison*), l'étiologie historique consiste dans la recherche et la discussion des causes dont l'enchaînement compose la trame historique. Mais il faut bien s'entendre sur le genre de causes. Qu'un général d'armée ait faibli un jour de bataille par suite de quelque indisposition dont son valet de chambre aie secret, ou qu'une importante résolution de cabinet ait été prise à la suite de quelque intrigue de boudoir, ce sont là des causes dont se montre friand le chercheur d'anecdotes, qui peuvent même fournir au moraliste une occasion de revenir sur le thème des faiblesses et des misères de l'homme, mais qui sont peu dignes de l'étiologie historique ou de la philosophie de l'histoire, comme nous l'entendons. En telles circonstances il suffisait d'un caprice du hasard pour intervertir, modifier, supprimer une longue chaîne d'événements ; en telles autres il y avait un résultat nécessaire, inévitable, où les données essentielles de la situation devaient finalement prévaloir sur tous les accidents fortuits : voilà ce qui intéresse, nous ne dirons pas la science historique, car la démonstration scientifique n'est pas de mise ici, mais la philosophie de l'histoire qui est bien obligée, comme toute philosophie, de se contenter d'analogies, d'inductions, c'est-à-dire de probabilités, sauf à en user avec la circonspection et la sobriété que commande la gravité du sujet. On discute un traitement médical et dans certains cas l'on n'hésite point à lui imputer la guérison ou la mort du malade, quoiqu'on ne puisse jamais avoir la preuve démonstrative que le malade serait mort ou qu'il aurait guéri, soit en suivant un autre traitement, soit en l'absence de tout traitement. Pour l'étiologie historique qui ne fait que de naître, c'est déjà beaucoup que de prétendre à quelque comparaison avec l'étiologie médicale dont on s'occupe depuis si longtemps. [11]

Si l'on tient à une parfaite exactitude de langage, il faudra dire que l'étiologie ou la philosophie de l'histoire s'enquiert de la *raison* des événements plutôt que de la *cause* des événements. Car, l'idée de cause implique celle d'une action, d'une force douée de son énergie propre ; et ce que la critique historique doit mettre en évidence, ce sont le plus souvent des résistances passives, des conditions de structure et de forme qui prévalent à la longue et dans l'ensemble des événements sur les causes proprement dites, sur celles qui interviennent avec le mode d'activité qui leur est propre, dans la production de chaque événement en particulier. Si l'on projette un dé un grand nombre de fois, et que l'*as* reparaisse beaucoup plus souvent que les autres points, ce sera l'indice de quelque irrégularité de structure ou de distribution de la masse, qui seule peut rendre *raison* de la fréquence observée, mais qui n'intervient que passivement, par suite de l'inertie de la matière du dé, et qui dès lors n'est point une *cause*, selon la rigueur du terme. Si l'on emploie, même dans ce cas, le mot de *cause*, et si l'on dit que l'irrégularité de structure *agit* dans un sens favorable à l'apparition de l'*as*, ce ne peut être que par une de ces métaphores ou de ces transitions qu'on chercherait vainement à proscrire du langage. En réalité l'on aura éliminé comme accidentel et fortuit, et comme étranger à l'objet qu'on a en vue, tout ce qui tient à l'action des causes proprement dites, c'est-à-dire des forces impulsives qui, à chaque coup, varient irrégulièrement en intensité et en direction.

De même,

..... *Si magna licet componere parvis,*

les personnages appelés à figurer sur la scène de l'histoire (de l'histoire comme on l'entend d'ordinaire et comme on doit le plus souvent l'entendre), monarques, tribuns, légis-[12]lateurs, guerriers, diplomates, ont bien le rôle actif, interviennent bien à titre de causes efficientes dans la détermination de chaque événement pris à part. Ils gagnent ou perdent les batailles, ils fomentent ou répriment les révoltes, ils rédigent les lois et les traités, ils fabriquent et votent les constitutions. Et comme ils arrivent eux-mêmes sur la scène à la suite des combinaisons de la politique, il semble d'abord que la politique engendre et mène tout le reste. Cependant l'histoire politique est de toutes les parties de l'histoire celle où il entre visiblement le plus de fortuit, d'accidentel et d'imprévu : de sorte que pour le philosophe « qui méprise le fait », qui ne se soucie guère de l'accidentel et du fortuit, si brillant que soit le météore, si retentissant que soit l'explosion, l'histoire tout entière courrait risque d'être frappée du même dédain que les caprices de la politique, s'il n'y avait plus d'apparence que de réalité dans cette conduite de l'histoire par la politique, comme par une roue maîtresse, et s'il ne fallait distinguer entre le caprice humain, cause des événements, et la raison des événements qui finit par prévaloir sur les caprices de la fortune et des hommes. Il en est d'un prince faible, jouet d'une maîtresse ou d'un favori, comme de notre dé qu'un souffle dérange dans ses agitations ; mais s'il s'appelle Louis XV ou Charles IV, l'arrêt de sa dynastie est écrit, en quelque sens que la fantaisie de la maîtresse ou du favori incline pour le moment sa volonté débile.

C'est à cause de la part plus grande du hasard dans la trame des événements politiques, que la politique viendra toujours en dernier lieu et comme accessoirement dans la présente esquisse de critique ou d'étiologie historique :

tandis qu'elle vient toujours au premier rang et comme l'objet principal de l'histoire, dans l'histoire écrite à la manière ordinaire.

[13] — Quiconque aura saisi le sens de ces réflexions, reconnaîtra combien sont peu fondées les éternelles réclamations de ceux que nous appellerions volontiers ce les « molinistes en histoire, » contre toute philosophie de l'histoire, en tant qu'elle conduirait à un prétendu fatalisme historique, réputé incompatible avec l'idée qu'on doit avoir du libre arbitre de l'homme comme agent moral. Pas plus que la statistique, l'histoire et la philosophie de l'histoire ne militent contre la liberté de l'homme et ne le déchargent de la responsabilité de ses actes. Parce que la statistique judiciaire a montré comment le penchant au crime varie selon les sexes, les âges, les conditions, et combien peu varie, dans de nombreuses populations, le chiffre de la criminalité, quand les conditions du milieu social restent les mêmes, cessera-t-on de haïr et de punir le criminel ? Autant vaudrait à l'inverse, comme le font les peuples enfants, attribuer des caprices, une fantaisie dans le sens propre du mot, un bon ou un malin vouloir à la force mécanique qui projette le dé, au souffle qui meut la girouette. La théorie du concours des forces est une théorie logique et abstraite, indépendante de la nature concrète de chaque force en particulier. Quand il s'agit d'une force dont la statistique, à la faveur de la multiplicité des épreuves, élimine les effets irrégulièrement variables, qu'importe que la force éliminée rentre dans la catégorie des forces mécaniques, ou des forces vitales et instinctives, ou des forces morales ? Dans chaque cas particulier où elle figure comme la véritable cause, comme la force opérative, sa nature importe beaucoup ou même est tout ce qui importe. Le juré veut savoir s'il a devant lui un idiot, un maniaque ou un homme moralement responsable de ses actes ; il n'a que faire de la statistique judiciaire pour rendre son verdict : tandis que le législateur consulte la statistique pour juger du mérite d'une institution, sans égard aux anomalies monstrueuses, et sans se préoccuper du cas particulier dont la charge incombe au juré. A la vérité, l'histoire ne dispose pas, comme la statistique, de milliers et de millions de cas particuliers, indépendants les uns des autres ; ce qui fait que la statistique est une science qualifiée à bon droit de positive, et que la philosophie de l'histoire n'est qu'une philosophie ; mais, si celle-ci n'obtient pas de la même manière et au même degré l'élimination des causes demeurées accidentelles, nonobstant leur qualité de causes efficientes ou opératives, on peut y appliquer les mêmes remarques concernant le jugement à porter sur la nature intrinsèque des causes agissantes. La philosophie de l'histoire n'est pas plus janséniste que moliniste, pas plus indulgente que sévère ; elle n'est chargée ni de condamner, ni d'absoudre, ni d'amnistier, ni de proscrire. Elle fait à sa manière, autant qu'elle le peut, le départ des causes accidentelles et des causes constantes, la part du hasard et celle de la nécessité, tâche déjà bien assez ardue ; et elle laisse à l'histoire proprement dite le soin de rendre son verdict sur les hommes que leur destin a appelés à comparaître devant son redoutable tribunal.

— On ne doit pas confondre l'étiologie historique, qui est pour nous la philosophie de l'histoire, avec l'histoire de la civilisation, ni avec une sorte d'histoire générale du genre humain ou, comme on dit maintenant, de l'humanité. La civilisation comporte une histoire et une étiologie historique, comme les religions, comme les institutions civiles, comme la philosophie et les arts, comme les sciences, comme le commerce et l'industrie ; car la civilisation comprend tout

cela. L'histoire de la civilisation offre plus spécialement des ressemblances avec l'histoire des sciences en ce que, si la civilisation propre à tel peuple peut décliner, il y a un fond commun de civilisation qui progresse toujours à la manière des sciences ou de l'industrie. Et [15] d'un autre côté, de même que l'histoire des sciences a ses *déserts*, comme on les appelle, de même l'histoire de la civilisation a les siens. Il y a des temps où les détails de la trame historique sont si embrouillés, et où les peuples s'agitent en avançant si peu dans un sens ou dans l'autre, qu'il semble qu'on pourrait vouer tous ces détails à l'oubli, sans que l'intelligence de l'ensemble y perdît rien, comme on y voue volontiers tant d'aventures de peuplades qui ont disparu ou qui disparaîtront de la terre sans être sorties de la vie sauvage, sans avoir vécu de la vie historique. Ce sera donc, si l'on veut, l'œuvre d'un philosophe que d'isoler et de mettre en relief l'histoire de la civilisation à travers tant de détails d'une moindre importance, mais ce ne sera pas précisément la philosophie de l'histoire, et il ne faudrait pas absolument confondre l'intérêt qui s'attache à la marche d'une civilisation progressive avec celui que fait naître l'histoire de tout peuple effectivement parvenu à la phase historique de son existence.

Quant aux idées qu'il nous plaît de nous faire des destinées du genre humain, du but final de la civilisation, du rôle de quelques peuples privilégiés en vue de la poursuite de ce but final, toutes ces idées qui ont déjà occupé tant d'esprits et sur lesquelles les esprits sont si peu d'accord, appartiennent bien, si l'on veut, à la philosophie de l'histoire, mais à une philosophie transcendante, ambitieuse, hypothétique, qui n'est point la critique dont nous entendons parler et dont nous voudrions offrir, autant que le permet une esquisse rapide, quelques modestes essais. Si l'on nous permet de recourir au vocabulaire de Kant, nous dirons qu'autre chose est l'*étiologie*, autre chose la *téléologie* historique.

Une comparaison éclaircira ce langage abstrait. Que le genre humain vaille bien la peine que son histoire se déroule en conformité d'un plan connu ou décrété d'en-[16]semble, et que la philosophie de l'histoire aurait pour tâche de démêler, nous nous gardons de le contester : mais le monde des êtres vivants, pris dans son ensemble, dans son étonnante variété et dans la succession de ses phases, est bien aussi un objet de quelque importance, digne d'être soumis à des lois générales et de manifester une pensée fondamentale. Là aussi l'on a mis en avant, souvent avec grande apparence de raison, les idées d'unité de plan et de composition organique, l'idée d'un progrès ou d'un perfectionnement graduel d'organisme, soit dans le développement de l'individu, soit dans la série des espèces simultanément existantes, soit dans l'apparition successive des espèces et dans le remplacement des unes par les autres. Mais de toutes ces idées dont aucune n'est à mépriser ni à rejeter absolument, aucune n'est l'expression adéquate et complète des faits, aucune ne peut servir de base à un système inattaquable, aucune ne donne la clef universelle, la vraie et souveraine formule du divin ouvrier, laquelle surpasse vraisemblablement l'ordre de nos idées, de nos observations et de nos raisonnements. Ici l'on en fait un emploi heureux, là elles paraissent en défaut ; elles servent de fil conducteur pour certaines portions du système plus que pour le système même ; la liaison est dans les chapitres plutôt que dans l'ensemble du livre, autant que nous pouvons le déchiffrer. A côté de marques nombreuses et irréfragables de progrès, il y a des symptômes de régressions locales et partielles.

S'il faut reconnaître des lois saisissables ou mystérieuses, il y aussi le chapitre des accidents ; et ce n'est point un chapitre à part, mais un chapitre intimement mêlé à l'histoire tout entière. En tout cas, il n'y a pas de naturaliste qui ne regarde comme vaine et chimérique la prétention de construire d'emblée une philosophie de la nature, par la vertu de certains principes logiques, de [17] soi-disant données immédiates de la raison, de manière à faire jaillir toute science d'une science suprême, appelée la philosophie, au lieu de s'élever patiemment à la philosophie d'après les inductions que fournissent les données de la science. On n'oserait pas pousser si loin l'oubli d'autres principes auxquels sont dus depuis trois siècles les progrès réels de l'esprit humain<sup>1</sup>.

Or, n'en doit-il pas être de même au sujet de la téléologie de l'histoire ou de la philosophie de l'histoire, comme on l'entend d'ordinaire ? Faut-il avec Hegel « partir de la supposition que, dans l'histoire du monde, l'esprit, dans sa réalité, se manifeste sous une série de formes dont chacune nous montre un peuple réellement existant ? » Mais, pourquoi cette supposition ? Et si elle exprime autre chose que cette vérité banale, que les traits dominants de l'esprit d'un peuple se montrent dans son histoire, qu'exprime-t-elle ? Aura-t-on jeté beaucoup de lumière sur l'histoire, parce qu'on aura dit avec ce grand philosophe que « chez les Perses, l'indéterminé devient intelligible dans la lumière ? » Ou bien aimerait-on mieux avec M. Cousin « amnistier l'histoire à tous les points de sa durée » ; dire que dans l'Orient tout est sacrifié à l'infini ; que dans l'antiquité gréco-latine, l'infini provoque l'antithèse du fini ; et que, maintenant le fini et l'infini sont en présence ? Grâce au prestige de l'*action*, de pareilles découvertes ont pu provoquer des battements de [18] mains autour d'une chaire, mais elles sont sans valeur devant la critique, c'est-à-dire devant la bonne philosophie. Que si, au lieu de voir dans l'histoire de l'humanité et de la civilisation une sorte d'épopée où quelques peuples d'élite ont chacun leurs rôles distincts, à titre de représentants d'une idée, on suppose avec Vico des lois constantes, applicables à l'histoire de chaque peuple, de chaque époque en particulier, et qui y déterminent la répétition des mêmes phases suivant un ordre invariable, à peu près comme les éclipses reviennent dans un cycle luni-solaire, on s'éloignera bien plus encore de l'idée qu'on doit se faire de la philosophie de l'histoire. Car, dans cette supposition, le mot même de philosophie serait impropre. On aurait découvert une théorie, une science, une physiologie de l'histoire. L'histoire, serait parvenue à éliminer le fortuit, l'accidentel, le fait proprement dit, pour n'avoir plus à considérer que des lois permanentes et immuables. Or, tout cela est en complet désaccord avec ce que nous apprend l'étude de l'histoire, abordée sans préoccupations systématiques, ainsi que nous tâcherons de le montrer dans le chapitre suivant.

---

<sup>1</sup> (1) Voyez, dans les *Lettres d'Alex. de Humboldt à Varnaghen* (édit. française de 1860), la lettre du 28 avril 1841, où le caustique vieillard raille « ces gaies saturnales, le bal masqué des plus extravagants philosophes de la nature, à cette triste époque où l'Allemagne était descendue bien au-dessous de l'Angleterre et de la France, et où l'on faisait de la chimie sans se mouiller les mains... » — On sait que depuis longtemps l'Allemagne n'en est plus là ; et il ne faudrait pas que la France reprît pour son compte les idées dont l'Allemagne ne veut plus.

## CHAPITRE II

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉPOQUE MODERNE ET SUR LE MOYEN AGE QUI L'A PRÉPAPRE.

Nous ne poussons pas l'audace jusqu'à oser passer en revue l'histoire tout entière. Nous ne comptons parler que des temps modernes ou, s'il nous arrive de revenir en arrière, ce ne sera qu'autant que ce coup d'œil rétrospectif paraîtra nécessaire pour l'intelligence des temps modernes. Le sujet ainsi restreint excède encore de beaucoup la compétence du plus habile : mais, c'est justement l'impossibilité reconnue de le traiter magistralement, qui peut servir d'excuse à qui risque une ébauche, même très-imparfaite.

Avant tout, il convient de préciser l'idée ou les idées qui s'attachent, selon les cas, aux mots *d'ancien* et de *moderne*. Souvent ces mots n'ont qu'un sens relatif. Un tableau de Raphaël est un tableau moderne, comparé à une peinture d'Herculanum, et un tableau ancien si on l'oppose à une toile de David ou d'Ingres. Supposez au contraire que nous considérons, sans égard à la chronologie, d'une part des peintures de Giotto et du Pérugin, des sculptures éginétiques, les fragments du poète Ennius ou notre Chanson de Roland, et d'autre part des tableaux de l'Albane, des groupes de l'école de Lysippe, les poèmes de Stace ou ceux de Delille, n'est-il pas clair que les œuvres comprises [20] dans la première énumération, quoique appartenant à des siècles si distants les uns des autres, auront de commun certain cachet d'ancienneté ou d'archaïsme, tandis que les œuvres citées les dernières accuseront toutes un style ou une manière moderne ? C'est que Vico a raison pour ce qui concerne l'histoire de l'art en particulier; c'est qu'il y a dans la succession des œuvres d'art une loi supérieure qui tient à l'essence de l'art et qui ramène, n'importe dans quels siècles et à quels intervalles, la série des mêmes phases ou de phases décidément analogues. En ce sens l'œuvre d'art est ancienne ou moderne, prise en elle-même et d'une manière absolue, comme l'enfant est enfant, et comme le vieillard est vieillard. On peut dire de deux hommes dans la force de l'âge, dont l'un compte quelques années de plus que l'autre, qu'ils ne sont vieux ou jeunes que relativement : mais on ne persuadera pas à celui qui sent le poids des années, que la vieillesse n'est qu'une qualité relative.

Si l'histoire de l'art et des écoles qui se succèdent dans la culture du domaine de l'art justifie l'idée d'un type de périodicité historique, il y a au contraire des phénomènes dont nous ne pouvons embrasser ni le commencement, ni la fin, et qui offrent pourtant d'une autre manière, dans un sens pareillement absolu, le contraste de l'ancien et du moderne. La géologie en fournit l'exemple le plus remarquable. L'époque géologique que dans la nomenclature actuelle on appelle *quaternaire*, mais qu'on désigne aussi et qu'on est plus sûr de bien désigner par la dénomination *d'époque moderne*, quoiqu'elle remonte bien plus haut que toute histoire humaine, n'est pas seulement pour les géologues la dernière époque, celle qui se prolonge encore de nos jours : elle se distingue encore des époques antérieures par des caractères d'âge qu'on ne peut méconnaître. Nos récifs à

coraux, nos tufs en voie de formation, bien qu'ils [21] témoignent d'un travail prolongé pendant un grand nombre de siècles, n'approchent ni pour la puissance, ni pour l'étendue, des bancs gigantesques de craie et de calcaire jurassique dont les affleurements dessinent les grands bassins du sol émergé. Que sont les déjections des volcans brûlants ou éteints, en comparaison des immenses nappes de porphyre, de trachyte, de basalte, qu'ont vomies les entrailles du globe aux anciennes époques ? Tout témoigne d'une réduction d'échelle, d'un amoindrissement graduel dans les causes physiques de destruction et d'édification, en même temps que cesse, ou que du moins se dérobe à nos regards une autre puissance, bien autrement incompréhensible qui, aux anciens âges géologiques, diversifiait profondément les types organiques, pour les mettre en rapport avec de nouvelles conditions d'existence. Une foule d'inductions amènent donc les physiciens, les naturalistes, les philosophes, à admettre que la période géologique moderne n'est pas seulement moderne par rapport à nous, êtres éphémères, ni même par rapport à l'espèce humaine, à ses conditions d'existence et à la durée que la nature lui assigne, mais qu'elle est effectivement le dernier terme d'une série ordonnée suivant une loi de progrès ; ce qui se rapproche des spéculations de la philosophie hégélienne, et ce qui exclut l'idée indienne, reprise par Vico, d'un cycle de périodes indéfiniment renaissantes.

Remarquons au reste que cet état final géologique ne serait pas la privation de mouvement et de vie, telle qu'on l'observe ou qu'on la conclut des conditions physiques où se trouve placé le satellite de notre planète. Les saisons, les températures auraient leurs vicissitudes et leurs perturbations séculaires, mais dont le laps du temps amènerait à la longue la compensation. Les mouvements de l'air et des eaux produiraient toujours des érosions et des dépôts, mais qui seraient devenus trop insignifiants pour troubler [22] l'équilibre général. Un équilibre d'une autre sorte s'établirait entre les espèces vivantes qui peupleraient la surface du globe, soit que la main de l'homme continuât d'intervenir pour constituer et perpétuer cet équilibre dans les conditions qui lui sont le plus avantageuses, soit que l'espèce humaine fût destinée à s'éteindre après avoir consommé ses ressources, et qu'en disparaissant elle laissât la nature maîtresse de reconstituer à sa guise, avec les espèces que l'homme n'aurait pu supprimer, un équilibre nouveau, susceptible d'une durée indéfinie.

Il faut bien se rappeler aussi que nous ne saurions juger des choses que relativement, et qu'un état final ou stable peut ne mériter ces qualifications qu'autant qu'on se réfère à une certaine échelle du temps ou de l'espace. Il se peut par exemple que la chaleur solaire, pour diminuer sensiblement, exige un temps immense en comparaison des temps, pourtant si considérables, qu'embrassent les grandes périodes géologiques ; et alors ce qu'on est autorisé à considérer comme l'état final, quand on n'a égard qu'aux forces d'origine terrestre, cessera de l'être si l'on doit tenir compte du décroissement excessivement lent de la chaleur solaire. Il se peut aussi qu'un accident, tel que la rencontre d'un corps étranger au système solaire, brise la planète ou la rende à jamais impropre à l'habitation des êtres vivants. Nous avons déjà vu que de tels accidents n'ont rien de commun avec les lois que nous révèle l'étude de la constitution d'un système.

— L'histoire proprement dite, l'histoire des sociétés humaines, est un sujet d'observations analogues, quoique sur une échelle bien plus réduite et aussi avec

une complication bien plus grande. Il y a en effet sur le théâtre de l'histoire des drames qui se succèdent sans cesse, ayant leur commencement et leur fin, leur intrigue et leur dénouement. Les races, les langues, les religions, les dynasties, les nations, les empires ont leur jeunesse et leur vieillesse, leurs phases de croissance et de déclin, qui nous porteraient à croire que le monde tourne, comme on dit, dans un cercle. Telle institution est vieille sans que pour cela le monde soit vieux ; tel épisode historique prend une physionomie raffinée et moderne, comme d'autres ont une physionomie rude, archaïque, naïve, primitive, sans que l'on puisse dire, autrement que dans un sens chronologique et relatif, que le corps de l'histoire appartient à une époque ancienne ou à une époque moderne. Mais lorsque nous fixons d'un commun accord, vers la fin du quinzième siècle de notre ère, le point de départ d'une nouvelle période historique que nous appelons *moderne*, nous entendons exprimer quelque chose de plus ; et ce qui tend à le prouver, c'est que nos idées à cet égard ne diffèrent pas de celles qu'on avait au dix-septième et au dix-huitième siècle. La période s'est allongée : le point de départ n'a pas changé pour cela, quoique douze générations viriles aient pu se placer bout à bout dans l'intervalle, et que, sur une foule de points, les idées et même les conditions de la vie sociale aient subi plus de modifications en trois siècles qu'elles n'en subissaient à d'autres époques et dans d'autres contrées en un temps décuple. Il faut donc qu'un concours extraordinaire d'accidents ou une maturité générale aient amené chez tous les peuples qui participent à notre civilisation européenne une sorte de crise, par suite de laquelle la marche des événements et des idées a pris une certaine allure générale, encore subsistante.

Il n'est pas d'ailleurs bien difficile de démêler ce qui caractérise principalement l'époque historique moderne, par contraste avec les époques antérieures. Dans la civilisation qualifiée de moderne, les sciences, l'industrie, tout ce qui comporte par sa nature propre un accroissement, un progrès, un perfectionnement indéfini, jouent un rôle [24] de plus en plus indépendant et prépondérant ; tandis qu'auparavant ces mêmes éléments de civilisation ne se développaient, ne se conservaient qu'à l'ombre pour ainsi dire, sous la tutelle et la sauvegarde des institutions, des lois, des coutumes religieuses, civiles, politiques, militaires : de sorte que, celles-ci venant à se corrompre, à s'user, à dépérir, les autres éléments de civilisation que leur nature propre ne condamnait pas au dépérissement, bien au contraire, disparaissaient ou s'éclipsaient avec elles.

Et comme il n'y a pas de raison intrinsèque pour qu'un caractère aussi formel disparaisse, une fois qu'il s'est prononcé, il s'ensuit que, dans l'ordre historique, notre époque moderne peut à bon droit passer pour une époque finale, sauf le chapitre des accidents dont nous parlions tout à l'heure, et toutes réserves faites au sujet de l'épuisement des ressources que la civilisation consomme avec d'autant plus de rapidité qu'elle est plus active. Tel ne saurait être pourtant l'avis de ceux qui regardent l'avènement de la civilisation moderne, comme un mal dont il faut toujours espérer que le monde se guérira. D'un autre côté, toutes les sectes de millénaires et d'utopistes attendent l'avènement d'un autre état final qui se distinguerait de la phase historique actuelle aussi nettement, sinon plus nettement que celle-ci ne se distingue des phases antérieures ; c'est-à-dire qu'ils voudraient replacer, comme aux anciens âges, sous la tutelle d'un système ce qui a acquis la force de subsister et de grandir indépendamment de tout appui étranger. Du reste,

rien ne nous oblige d'aborder ici la discussion de ces hypothèses sur lesquelles, comme sur les mondes de Jupiter et de Saturne, l'imagination a plus de prise que la raison. Pour juger d'une époque historique qui a déjà quatre siècles de durée, il n'est pas nécessaire de s'abandonner à des conjectures sur un avenir que nous [25] ne connaissons jamais ; et en revanche, la discussion de faits si avérés, si voisins de nous, ou qui même se sont passés sous nos yeux, est ce qu'il y a de plus propre à nous donner sur l'ensemble de l'histoire, non une théorie en l'air, mais une doctrine fondée sur l'observation et l'étude des faits.

— Tout ce que nous avons dit sur les termes *d'ancien* et *de moderne*, on peut l'appliquer à la dénomination de *moyen âge*, qui n'a été employée d'abord que dans un sens relatif, et comme une pure étiquette chronologique, pour désigner *in globo* l'intervalle qui sépare les temps modernes de ce qu'on est convenu d'appeler l'antiquité, c'est-à-dire des temps de la culture, grecque et romaine, objet préféré des études de la classe savante et lettrée. Le moyen âge n'apparaissait alors que comme une époque de barbarie, d'ignorance et de trouble, ou comme un long sommeil de la civilisation. Or, il faut aller plus au fond des choses pour se rendre compte des caractères, non plus privatifs, mais positifs, de notre moyen âge ; pour comprendre ce qui en fait un phénomène unique en son genre, de même que la civilisation moderne qu'il a enfantée.

Essayons d'y arriver par voie de comparaison ou de rapprochement. L'antique civilisation égyptienne a duré certainement bien des siècles, avec des, alternatives de splendeur et d'éclipse. Dans l'ensemble elle offre vers l'époque de la dix-huitième dynastie un point culminant, suivi d'une décadence devenue irrémédiable après le mélange des étrangers et la perte définitive de l'indépendance nationale. Cependant elle se conserve encore par la force des habitudes religieuses, et ne disparaît tout à fait que lorsque la vieille religion succombe elle-même, battue en ruine par le prosélytisme des nouvelles religions monothéistes. L'inoculation des sèves étrangères tue le vieil organisme, et ne le régénère ni ne le transforme pas : il n'y a rien là qui rappelle la phase historique de notre moyen âge.

[26] Sur un terrain bien plus vaste et comparable pour l'étendue à l'Europe occidentale, l'antique civilisation de l'Inde résiste mieux que celle de l'Egypte aux invasions de la domination étrangère ; le polythéisme hindou se soutient, même en face de maîtres musulmans et chrétiens. En un point important la décadence de l'Inde rappelle celle de l'Europe latine : la langue de la belle époque, de l'époque classique après laquelle toute littérature dégénère, devient une langue rituelle, une langue savante ; et d'autres idiomes d'un organisme inférieur sortent de ses ruines, comme les patois romans sont sortis des ruines du latin. La parenté originelle explique sur ce point la ressemblance des phases ultérieures. Mais du reste il n'y a pas de vraie renaissance, parce qu'il n'y a pas eu fusion, mariage, croisement plutôt qu'hybridité, pénétration d'une sève étrangère, fécondante ou réparatrice. On comparerait l'état de l'Inde dans sa décadence prolongée à l'état des Grecs sous l'oppression turque plutôt qu'au moyen âge de notre Europe occidentale. Si l'Inde comme la Grèce, comme l'Egypte, vient à être saisie par le courant de la civilisation moderne, ce sera sans transition, sans travail proprement organique, et parce que les forces dont cette civilisation dispose sont de celles auxquelles il faut céder ou périr.

Un troisième terme de comparaison et des plus saillants, nous est fourni par l'histoire de la civilisation chinoise. Le fond de celle-ci persiste toujours malgré la succession des dynasties et des conquêtes ; elle s'impose par sa supériorité ou par la densité des populations indigènes à tous les conquérants étrangers. Elle peut même admettre un prosélytisme religieux, venu du dehors, sans éprouver de changement essentiel dans sa constitution. En se fondant sur le culte de l'antiquité pour tout ce qui appartient à la doctrine et aux idées, elle se prête aux perfectionnements de détail pour ce qui est de l'industrie, aux altérations et [27] aux compromis pour ce qui concerne la vie pratique. Comme l'Europe, la Chine a eu ses mouvements de décomposition et de recomposition politiques, mais qui n'ont pas atteint l'organisme social dans sa structure intime et, pour ainsi dire, dans sa dynamique moléculaire, au point d'y provoquer une fermentation comme celle dont notre moyen âge offre l'exemple.

— On a vu, depuis l'avènement des religions prosélytiques, des peuples entiers *se convertir*, c'est-à-dire embrasser presque en masse et soudainement une religion d'origine étrangère : secousse qui entraînait la rupture du faisceau de leurs traditions indigènes, et les portait à dater leurs annales de l'ère de leur conversion. Mais alors la force relative du nouveau lien religieux et la faiblesse relative des autres institutions tirées du fond indigène, étaient cause que la religion tendait à absorber la civilisation tout entière. L'Europe occidentale a en effet côtoyé cet écueil, si c'est un écueil, mais elle y a échappé ; et quoiqu'il faille tenir grand compte, dans l'explication de ce résultat, d'une influence de climat et de terroir, on ne peut douter que les choses n'eussent tourné bien différemment, si les autres éléments des civilisations latine et barbare ne s'étaient alliés et fortifiés mutuellement. Au début, l'Église avait dû rechercher et jusqu'à un certain point acheter l'appui du barbare converti qui prêtait par instinct politique son bras à l'Église : plus tard, le légiste, le lettré, le théologien hétérodoxe servaient les passions du noble et du guerrier et savaient s'en servir dans une commune résistance à la domination sacerdotale.

D'autres fois on a vu des chefs de nations, épris de la civilisation, des arts, des sciences ou de la littérature d'une nation beaucoup plus avancée, procéder par voie d'autorité à la transplantation, à l'acclimatation de toutes ces plantes exotiques, ce qu'ils ont obtenu plutôt qu'une vraie natura- [28] lisation, après laquelle la plante peut continuer de vivre et de se propager sans secours artificiel, comme dans sa patrie d'origine. Toutes ces civilisations artificielles, empruntées, se distinguent très-bien de celles qui se sont enracinées et développées graduellement, par suite de fusion organique entre des éléments d'origine diverse, ainsi qu'il est arrivé chez les nations de l'Europe occidentale au moyen âge. Et de même celles-ci ne pourront se confondre avec des civilisations franchement indigènes, dont le génie des races a fait, pour ainsi dire, tous les frais, telles par exemple que les civilisations de l'Égypte, de l'Inde et de la Grèce antiques.

La fécondité et la vigueur de la civilisation métisse du moyen âge doivent tenir sans doute au degré de parenté des races qui se sont croisées et fondues les unes dans les autres. Trop de proximité est une cause de dégénération ; trop d'éloignement est une cause de répugnance et, de stérilité. Une invasion de hordes turques ou mongoles dans l'empire romain n'aurait pu avoir les mêmes résultats qu'une invasion de hordes teutoniques ; et aujourd'hui encore, après quatre siècles,

les Turcs Osmanlis ne sont, comme on a coutume de le dire, que campés en Europe. Mais il faut également tenir compte des causes qui, fort avant l'époque où l'on fait commencer le moyen âge, avant l'invasion des barbares, préparaient la décomposition de l'ancienne société et la disposaient à admettre l'inoculation de ferments étrangers. Dans toutes les régions occidentales de l'Empire, la civilisation romaine était déjà une civilisation factice et d'emprunt ; et la langue polie, artificielle du monde des administrateurs et des lettrés n'avait pu parvenir à y supplanter les idiomes indigènes sans entrer dans une phase de décomposition qui aurait suivi son cours, quand même les barbares ne s'en seraient pas mêlés. Rome elle-même avait emprunté [29] à la Grèce ses arts, sa littérature, sa philosophie, la faible dose de science dont elle se contentait, et la copie ne pouvait avoir les mérites du modèle. L'originalité romaine se rencontrait dans les institutions militaires, politiques, juridiques, administratives, bien moins durables de leur nature, que les langues et que les religions ; et déjà la décadence des institutions militaires était attestée par l'enrôlement des mercenaires barbares, celle des institutions politiques par les insurrections et les usurpations fréquentes, celle des institutions juridiques par le remaniement continu du droit civil, celle des institutions administratives par l'oppression finale et la dépopulation des provinces. On ne pouvait plus parler de l'originalité ou de la nationalité des institutions religieuses, depuis qu'une religion venue de l'Orient l'avait emporté de haute lutte sur le polythéisme romain, en ébranlant l'Etat du même coup. Or, il est facile de voir comment toutes ces causes de décomposition favorisaient la fusion qui était la condition indispensable d'un organisme nouveau. *Corpora non agunt, nisi soluta* : cet adage des vieux chimistes s'applique surtout à l'économie des êtres vivants. Il faut que la décomposition des matériaux de l'organisme soit poussée jusqu'à la dissolution ou à la désagrégation moléculaire, pour que la force plastique, toujours prête à faire sortir la vie des dépouilles de la mort, puisse les saisir et les employer dans la formation d'un nouvel organisme. Selon le cours habituel des choses, les dépouilles de l'être qui occupait un rang élevé dans l'échelle organique, ne rentreront pas immédiatement dans un organisme de même ordre ; elles serviront plutôt à la nourriture et au développement d'êtres inférieurs, destinés à leur tour à fournir à des êtres d'ordre plus élevé les matériaux que leur organisation requiert ; et ainsi se décrira le cycle des transformations incessantes. La vie des peuples n'est point affranchie [30] de cette loi générale : il faut qu'une civilisation vieillie soit livrée à la décomposition, pour rendre possible l'évolution des germes d'une civilisation nouvelle, riche de jeunesse et d'avenir.

On objectera, j'en conviens, que nous parlons ici un langage métaphorique et que des métaphores ne sont pas des explications. Nous discuterons plus tard cette objection avec tout le soin qu'elle mérite, quand nous aurons réuni assez d'inductions pour prouver, autant que la preuve est possible en pareil cas, jusqu'à quel point ces métaphores prétendues dont font usage ceux mêmes qui en contestent la portée, sont effectivement fondées en nature et en raison. Dès à présent nous avons pour leur donner crédit une observation capitale. Car le monde grec qui n'est point arrivé à l'état de décomposition du monde latin, qui a traîné pendant mille ans sa décrépitude, a péri sans transmettre à un monde nouveau la vie qui le quittait ; tandis que, dans l'Europe occidentale, le premier développement des germes d'une civilisation *renaissante*, aux neuvième et dixième siècles, coïncide évidemment avec l'époque de la ruine la plus complète de la vieille

civilisation romaine. En effet, sans la décadence extrême des lettres et de la philosophie dans tout l'Occident latin, comment des moines irlandais et plus tard des moines anglo-saxons auraient-ils pu se poser en restaurateurs des études dans le vieux monde latin ? En conservant plus d'érudition on aurait, comme à Byzance, conservé plus de vanité ; on aurait méprisé ces barbares, plus aptes cependant, par leur rudesse même, à reprendre en sous-œuvre les ruines d'une civilisation vieillie et à fonder une civilisation nouvelle. Le zèle qui les animait provenait de la vivacité de leur foi ; et pour chaque bande de barbares qu'il fallait convertir, la foi religieuse qui a toujours besoin de se retremper, se retrempait dans les [31] épreuves d'un n apostolat, nouveau chez ces chrétiens de fraîche date. Lorsque l'on considère l'histoire de la civilisation du moyen âge ou même, dans son ensemble, l'histoire de la civilisation de l'Occident, on voit combien il faut rabattre de certaines théories sur un ordre prétendu fatal, qui réglerait l'apparition successive des doctrines religieuses, philosophiques, scientifiques. Que l'homme manifeste les instincts religieux qui sont dans sa nature avant que de songer à philosopher ; qu'il ait le goût des spéculations philosophiques et qu'il s'y livre, bien avant que d'avoir pu réunir péniblement, surtout en ce qui concerne les sciences d'observation, les matériaux de constructions vraiment scientifiques, on doit l'accorder sans difficulté. Il en résulte qu'à titre même d'institutions sociales et de produits de la civilisation d'un peuple, les religions, les systèmes philosophiques, les sciences se succéderont dans l'ordre indiqué, partout où l'accumulation des incidents historiques, les révolutions et les importations étrangères ne troubleront pas cet ordre régulier. Mais l'énoncé même des conditions montre que l'exception peut être aussi fréquente ou plus fréquente que la règle ; et dans les cas qui nous intéressent le plus, c'est bien l'exception qui prévaut. Ainsi le judaïsme fait alliance avec l'hellénisme, quand depuis longtemps les sciences et la philosophie ont acquis tout leur lustre dans le monde hellénique ; la religion de Moïse et du Christ est qualifiée de philosophie, reçue et défendue à ce titre par les Pères grecs des premiers siècles ; le dogme chrétien se propage et se définit au sein d'une société saturée de métaphysique, et dans ses formules au moins il en subit l'influence, bien avant que de présider à son tour à l'enfantement de nouveaux systèmes de philosophie. L'influence d'une culture scientifique préexistante sur l'élaboration des systèmes philosophiques dans notre [32] monde occidental, pour être moins apparente, n'en est pas moins réelle. L'école de philosophes, de sages ou de savants, qu'on appelle maintenant l'école ionienne, est une école de physiciens qui, dans leur empressement malheureux, veulent faire de la physique avant que la géométrie n'ait pris une forme. Pythagore et Platon sont de vrais géomètres, tenant école ou ayant suivi les écoles de géométrie ; et, pour qui sait lire Platon, la doctrine du géomètre perce à travers toutes les subtilités du métaphysicien et toutes les charmantes fictions du poète et du théosophe. Aristote est un savant encyclopédiste, plus particulièrement fort sur l'histoire naturelle descriptive, plus particulièrement faible en mathématiques et en physique, d'où le fort et le faible de sa philosophie. Après ces grands hommes la philosophie grecque s'amincit et dégénère dans les écoles où le divorce avec les sciences était consommé. Le moyen âge, comme nous tâcherons de le montrer tout à l'heure, débute aussi par une sorte d'encyclopédie scientifique, à la vérité bien écourtée, bien réduite, mais où ce qui reste de la science des Grecs a ses cases, et où la philosophie ne figure que comme une science entre plusieurs autres, représentée qu'elle est par ce qu'il y

a effectivement de positif et de scientifique dans la philosophie grecque, c'est-à-dire par la logique. Tous les mérites, tous les services de la philosophie scolastique du moyen âge tiennent à ce début sur le terrain scientifique ; et toutes ses divagations stériles tiennent à la fausse science, à l'ontologie, péripatéticienne et alexandrine qui n'a pas tardé à l'envahir.

Mais l'interversion dans ce que l'on pourrait nommer l'ordre généalogique, l'ordre de formation des éléments divers dont une civilisation se compose, va encore bien plus loin. Quoi de plus ancien, dans l'ordre naturel, que la formation de la langue, instrument ou plutôt organe de toutes les créations qui doivent suivre, sorte de tissu organique où la vie est diffuse et au fond duquel tous les autres germes éclosent et se développent. Chez les Grecs, par exemple, n'est-ce pas une langue déjà merveilleusement tissée qui produit les poèmes homériques, et toute la civilisation hellénique ne sort-elle pas d'Homère ? Mais au moyen âge il y a des savants, des philosophes, des théologiens, des annalistes, des versificateurs dans une langue morte et d'emprunt, des artistes même et des architectes qui bâtissent de magnifiques cathédrales, quand les langues populaires et vraiment vivantes se débrouillent à peine, et sont à leurs premiers bégayements. Plus tard, le premier grand poète qui se révèle est un Dante, c'est-à-dire un théologien philosophe qui revêt de l'éclat de la poésie un système de métaphysique. Il en résulte, d'une part que l'érudition et la scolastique ont jusqu'à un certain point gouverné la construction des idiomes nouveaux, en les assouplissant à l'expression d'un même fond d'idées ; d'autre part que la diversité des idiomes nouveaux n'a au moyen âge qu'une faible valeur différentielle ou caractéristique, tandis que généralement la langue passe avec raison pour le caractère dont l'ethnographie et l'histoire doivent avant tout tenir compte. Il a fallu traverser, non-seulement tout le moyen âge, mais les temps modernes, et arriver jusqu'au moment actuel, pour que le caractère tiré de la langue reprît parmi les nations de l'occident de l'Europe sa primauté normale.

— D'après toutes ces remarques l'on doit voir, ce nous semble, en quoi notre moyen âge diffère foncièrement des autres époques historiques qu'on pourrait de prime abord être tenté de lui comparer. Le caractère distinctif est double. D'un côté, pour ce qui tient principalement, comme la langue, à une sorte de formation spontanée, de travail instinctif et organique, le moyen âge est une basse époque que le souffle divin n'anime plus, où la nature raccommode et rajuste plutôt qu'elle ne crée, sans pouvoir donner à ses oeuvres ce cachet d'originalité, cette pureté de type qu'on rencontre dans les produits de créations antérieures. D'un autre côté, l'ordre généalogique habituel dans ce qu'on pourrait appeler les facultés diverses de la civilisation s'y trouve interverti. Le souffle d'une civilisation mourante provoque d'abord celles qui naturellement devraient s'éveiller les dernières. Le moyen âge est un enfant élevé par un vieillard, et dont les destinées, celles mêmes de sa postérité, se ressentent de cette éducation première. De là une supériorité précoce et, si l'on veut, contre nature, de la raison sur l'imagination, de la méthode sur l'inspiration, du mécanisme sur l'organisme, des facultés, des puissances capables de grandir sans cesse par le cours du temps, sur celles qui fatalement déclinent et s'épuisent. De là un fond de civilisation transmis par le moyen âge au monde moderne, et qui ne peut périr, dégagé qu'il est ou qu'il sera de tous les éléments périssables ; qui doit même toujours s'accroître, sauf à laisser à jamais pendante la question de savoir si ces acquisitions valent pour le genre

humain ce qu'il perd en richesses périssables. En saisissant les caractères essentiels du moyen âge, on saisit mieux ceux de la civilisation moderne qui en est sortie. Les deux notions s'éclaircissent et se complètent l'une, l'autre.

— Elles fixent notamment l'ordre que nous devons suivre dans le présent travail, soit que nous nous occupions, comme dans ce premier livre, d'une revue rapide du moyen âge ; soit qu'après cette sorte d'introduction nous passions à ce qui fait notre objet principal, la marche des temps modernes, siècle par siècle. S'il s'agissait de quelque civilisation antique ou lointaine, il conviendrait de mettre en première ligne les données ethnographiques, principalement fournies par l'étude des langues ; puis l'on [35] s'occuperait des données géographiques, des conditions du climat et du sol ; et, le milieu ou le théâtre de la civilisation ainsi défini, l'on passerait successivement en revue les éléments divers de cette civilisation, la religion, les mœurs, les coutumes, les institutions politiques, la poésie, la philosophie, l'art, l'industrie, les sciences, par ordre d'ancienneté et d'originalité, tel que la nature le règle, quand il n'y a pas de causes anormales d'un développement hâtif ou tardif, ou même d'une atrophie complète. Mais, pour notre objet, soit que nous tenions compte des singularités d'origine, soit que nous ayons en vue le terme final, il y a lieu de suivre un ordre à peu près inverse. Il faut mettre sur le premier plan ce qui constitue vraiment le fond commun de la civilisation européenne, ce qui a été le moins altéré ou gêné dans son progrès par des éléments de nature plus variable, ce qui aura pour les générations futures l'intérêt le plus persistant. Nous ferons donc passer les sciences positives avant les systèmes philosophiques, et même les systèmes philosophiques, qui pourtant se succèdent si rapidement, quoique dans un cercle déterminé par la constitution immuable de l'esprit humain, avant les doctrines religieuses qui, à les envisager humainement, dépendent bien plus des conjonctures historiques, ce qui ne les empêche pas d'avoir une action bien plus pénétrante, bien plus générale et de bien plus longue durée. Enfin, nous rejetterons sur le dernier plan tout ce qui accuse plus directement les diversités d'origine, de génie et de coutumes chez les nations qui participent à notre civilisation européenne ; en terminant par des aperçus sur les grands événements historiques où certainement les accidents ont plus de part que tout le reste, mais non cependant au point qu'il faille désespérer d'y reconnaître quelques traces d'ordre et d'enchaînement régulier.

## CHAPITRE III.

### DES SCIENCES AU MOYEN AGE

On sait que la recherche des archaïsmes est un des symptômes de décadence. Lorsque les ténèbres s'épaississaient déjà dans l'Occident latin, et lorsqu'on songeait à réduire autant que possible le bagage qu'il s'agissait de sauver du naufrage, il se fit un retour vers les idées pythagoriciennes. Martianus Capella, Boèce, et à leur exemple les premiers instituteurs des écoles claustrales adoptèrent une table des *sept arts libéraux*, distribués en deux groupes, le *trivium* et le *quadrivium* savoir :

*TRIVIUM. La Grammaire, la Rhétorique, la Logique.*

*QUADRIVIUM. L'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie, la Musique.*

Le *quadrivium* était l'encyclopédie mathématique, telle qu'un disciple de Pythagore pouvait la concevoir : c'était le corps de la science ou des sciences par excellence, des seules qui dussent, jusqu'à l'avènement des temps modernes, mériter vraiment le nom de science. Mais il ne suffit pas d'un cadre, d'une méthode, ni même d'une aptitude à la discipline et à la construction scientifiques : il faut, pour que la culture des sciences soit vraiment féconde, un souffle vivifiant, un génie d'invention, un instinct qui tient [37] de celui de l'artiste et du poète. Voilà ce que les Grecs avaient possédé, ce que les temps modernes ont retrouvé, et ce que la tradition romaine ne pouvait pas infuser au moyen âge.

Cicéron nous l'a dit avec sa justesse habituelle : «: Les Grecs n'ont rien mis au-dessus de la géométrie, ce qui fait que la célébrité de leurs mathématiciens ne le cède point à d'autres ; nous avons au contraire borné cet art à ce qu'il a d'utile pour fournir des exemples de raisonnements et pour prendre des mesures<sup>2</sup>. » Dans la Rome impériale, le nom de *mathématicien* ne servait déjà plus guère qu'à désigner les adeptes d'une science obscure, d'un art problématique, à l'aide duquel on faisait des prédictions et l'on tirait des horoscopes. Il en résulta que, nonobstant l'espèce de renaissance pythagoricienne qui avait précédé l'éclipse totale des études, la tradition romaine, devenue la tradition monastique ou cléricale, ne permit pas aux mathématiques de prendre, dans l'éducation de la jeunesse, la place qu'elle y aurait vraisemblablement prise, si la civilisation grecque s'était communiquée à l'Occident sans intermédiaire. Réduite à très-peu de chose dans les écoles, la culture mathématique ne put plus compter que sur quelques rares adeptes, éparés et comme perdus dans la solitude des cloîtres. L'esprit manqua de cette discipline plus ferme et pour ainsi dire plus virile, de cette scolastique non moins subtile et pénétrante, mais plus substantielle et plus sûre, qui aurait pu réprimer l'abus ou les écarts d'une autre scolastique. Pour reprendre les voies que les Grecs avaient suivies à leur début dans la carrière des sciences et de la philosophie, il fallut attendre que les [38] ressources d'une civilisation perfectionnée eussent facilité le

---

<sup>2</sup> *In summo honore apud Græcos geometria fuit, itaque nihil ma-themàticis illustrius. At nos ratiocinandi metiendique utilitate, hujus artis lermnavimus modum. Tusc, I, 2.*

travail scientifique en dehors des écoles ; de manière que la tradition romaine et cléricale, encore régnante au sein des écoles, ne mît plus d'entraves au mouvement scientifique.

Le moyen âge n'avança donc nullement la géométrie, telle que les Grecs des temps classiques l'avaient conçue ; à peine en conserva-t-il les premiers éléments : mais la grande loi du progrès n'est jamais complètement suspendue, et par compensation il recueillit quelques inventions capitales, d'une origine obscure, selon toute apparence étrangère au monde hellénique, et que l'Europe latine n'a connues nettement que par son commerce avec les Arabes, à savoir l'arithmétique de position et une algèbre fort différente de la nôtre, quoique la nôtre en dût sortir. Des moines, des médecins, des marchands furent les dépositaires ou les propagateurs de ces secrets, sortis d'un monde mécréant et restés étrangers à l'enseignement des écoles publiques jusqu'à une époque tout à fait moderne. Il s'agit ici d'un fait de premier ordre, du plus remarquable exemple de la puissance et de la fécondité d'une idée vraiment originale, venant se greffer sur un autre fond d'idées ; il convient donc que nous y insistions assez pour rendre la chose claire, tout en nous abstenant des détails techniques qui rebuteraient, on doit le craindre, la plupart des lecteurs.

— La curiosité ingénieuse des Grecs n'avait pas manqué de s'attaquer en même temps, et de prime abord, aux propriétés des nombres et à celles des figures où ils voyaient tout à la fois un objet de démonstration et d'inventions subtiles, susceptibles d'applications dans les usages de la vie, et pouvant servir à expliquer beaucoup de phénomènes naturels. A cet égard même ils s'exagérèrent au début la vertu des nombres et tombèrent dans la superstition commune qui fait croire à l'efficacité de certains nombres mystérieux. Mais la science, avec ses procédés rigoureux, ne pouvait longtemps s'accommoder de cette superstition ; et une fois les chimères écartées, il se trouvait que l'arithmétique et la géométrie, la doctrine des nombres et celle des figures, avaient intrinsèquement des différences de constitution qui s'opposaient à ce qu'elles pussent marcher du même pas. Les difficultés ne se graduent point en arithmétique comme en géométrie. L'arithmétique usuelle est plutôt une recette qu'une science ; elle consiste en procédés dont le choix des notations fait le mérite. Que si l'on veut passer à cette arithmétique supérieure qui traite des propriétés essentielles des nombres, indépendamment de tout système artificiel de numération, on rencontre promptement des difficultés qui arrêtent les esprits les plus sagaces. En géométrie au contraire, des combinaisons bien plus variées aident au progrès continu de la science, en proportionnant toujours les difficultés à vaincre aux forces acquises, et en fournissant, pour ainsi dire, à chaque esprit sa pâture. De plus, le signe qui doit, comme toujours, venir en aide à l'esprit dans son travail, est tout trouvé : car ce signe, c'est le tracé grossier de la figure même. La géométrie est, comme on l'a dit, « l'art de raisonner juste sur des ligures mal faites ». L'esprit grec se plaisait infiniment dans cette poursuite de l'idée pure, de la vérité intelligible, à travers la grossièreté du signe ou de l'image sensible. Au fond l'utilité pratique, du genre de celle d'une arithmétique élémentaire ou usuelle, n'était pas ce dont les Grecs se souciaient beaucoup : ils tenaient bien plus à la rigueur, même pointilleuse, de la démonstration, à l'élégance idéale d'une construction dont un peu de sable faisait tous les frais matériels, et qui presque jamais n'était destinée à devenir ce que nous

appelons une épure. Jusque dans [40] leur géométrie, les Grecs de l'école classique portaient les qualités et les défauts d'esprit qui ont fait d'eux des artistes et des sophistes. L'arithmétique ne se serait point prêtée à être traitée par eux dans le même goût.

En tant que les nombres peuvent s'appliquer à la mesure de toute espèce de grandeurs, l'arithmétique nous semble primer la géométrie dans l'ordre des abstractions et des généralités, mais les Grecs ne l'entendaient pas ainsi. Ils trouvaient au contraire que les lignes, les surfaces, dont la continuité tombe sous nos sens, sont la représentation naturelle de toutes les grandeurs soumises à la même loi de continuité. La géométrie leur enseignait qu'il y a des grandeurs *incommensurables*, ou qu'on ne peut exprimer en nombres. En conséquence, laissant aux praticiens leurs procédés de mesure ou de détermination numérique approximative, bien loin d'appliquer dans leurs spéculations l'arithmétique à la géométrie, ils cherchaient à appliquer la géométrie à l'arithmétique ; ils imaginaient des constructions géométriques moyennant lesquelles on aurait résolu des questions d'arithmétique avec la règle et le compas. Au point de vue de la pratique effective, rien de plus contraire au droit sens ; puisque les erreurs des mesures primitives affectent la solution graphique comme la solution arithmétique, et que de plus, dans la solution graphique, il faut tenir compte des imperfections du tracé, au lieu que le calcul est un instrument dont rien ne limite la précision. Mais, comme nous l'avons déjà dit, les géomètres grecs, quand ils n'étaient pas en outre des astronomes de profession, ne songeaient guère à cette pratique effective ; et il leur suffisait que, dans la sphère des pures idées, leurs solutions fussent à l'abri de toute objection.

— Si pourtant les Grecs avaient connu notre notation arithmétique, si simple, si commode, nul doute que cela n'eût donné un autre tour à leurs études, même pure- [41] ment spéculatives : mais rien ne prouve qu'ils aient eu cette connaissance qui fait partie de notre instruction élémentaire ; et il y a telle imperfection dans les données premières ou dans l'outillage de la science, dont le génie scientifique se ressent toujours, quelque puissance qu'il ait d'ailleurs. Rien de plus curieux à ce point de vue que l'opuscule d'Archimède qui nous a été heureusement transmis, et qu'on appelle l'*Arénaire*. Archimède veut prouver, ce qui est évident de soi-même pour qui a la première idée de notre notation arithmétique, qu'on peut toujours exprimer un nombre si grand qu'il soit, et par exemple un nombre supérieur à celui des grains de sable que contiendrait la sphère du monde, en prenant pour rayon de cette sphère, selon la doctrine pythagoricienne, la distance du soleil aux étoiles fixes. Le monde est encore bien plus grand qu'Archimède ne le conclut des données astronomiques de son temps, et le détail de ses calculs ne nous importe guère : mais ce qui frappe, c'est de voir qu'un génie si puissant, si inventif, le Newton de l'antiquité, n'invente pas à cette occasion notre notation arithmétique, ce qui serait une manière si simple d'établir la proposition qu'il veut établir, de résoudre la question qu'il veut résoudre. Il imagine à la place un artifice bien plus compliqué, en partant du fait que la langue suffit pour exprimer les nombres jusqu'à une *myriade de myriades*, qui pourra être prise conventionnellement pour une *unité de second ordre*, sauf à passer de même à des unités d'ordre supérieur : cette division par ordres répondant à une division par tranches de huit chiffres dans notre arithmétique décimale. Il lui vient pas en

tête qu'il peut y avoir, dans un système d'écriture idéographique étranger à ses habitudes d'esprit, une numération écrite, plus simple, plus régulière, plus concise que la numération parlée. Autrement il ferait d'emblée pour la dizaine ce qu'il imagine de faire pour [42] la myriade de myriades, et la clef du système serait trouvée. Une langue de sauvages le servirait mieux dans cette rencontre que la langue d'Homère. Il lui profiterait plus d'avoir à sa disposition l'instrument d'une civilisation inférieure, tel que l'écriture idéographique de la Chine, tout en conservant, s'il était possible, le génie propre à sa race. En fait de racines numériques, le grec qui va jusqu'à la *myriade*, est plus riche que ses congénères, le latin et les langues teutoniques qui s'arrêtent au *mille* ; mais ce surcroît de richesse de la numération parlée devenait chez les Grecs un obstacle au perfectionnement de leur numération écrite, où les lettres de l'alphabet servaient à exprimer tous les nombres jusqu'à mille, d'après un système qui aurait exigé 36 caractères pour pousser jusqu'à la myriade, ce qui dépassait les ressources de leur alphabet. Ils n'en continuaient pas moins de prendre la myriade pour base dans les calculs de grands nombres ; et de là une contradiction, une incohérence nuisibles aux simplifications ultérieures auxquelles l'analogie eût conduit, sans cette première rupture de l'analogie. Voilà bien un exemple de ce que peut la détermination des premières données pour le développement ultérieur de la civilisation dans tel sens, et aussi de l'avantage des civilisations tardives qui se prêtent mieux à l'admission et à la fusion d'éléments de provenances diverses. Les chiffres romains dont les Européens du moyen âge se servaient ne valaient pas à beaucoup près ceux des Grecs ; et cette infériorité même était une raison pour que l'on accueillît plus aisément une notation toute nouvelle : notation sans laquelle on ne comprend guère comment nous pourrions aujourd'hui nous tirer d'affaire en comptabilité, en statistique, partout où l'esprit moderne réclame et réclamera de plus en plus la précision des mesures et des déterminations quelconques dans le sens de la grandeur et de l'ordre.

[43] En même temps c'est un exemple de prétention légitime à *la perfection absolue* en fait d'instruments ou d'organes de civilisation : car assurément personne ne s'avisera de chercher mieux, en fait de notation numérique, que l'artifice de notre arithmétique de position, tant il est, dans sa simplicité extrême, manifestement approprié à l'essence de la chose. Que les Chinois mettent, s'ils le veulent, en lignes verticales ce que nous mettons en lignes horizontales, c'est une affaire de goût dont il ne faut pas disputer et qui ne change rien au système : l'essentiel est qu'ils ne puissent, quand ils le voudront, perfectionner leur notation arithmétique, faire de grands calculs, avoir des tables de logarithmes, des tables astronomiques, imprimer de gros volumes de statistique et de gros comptes de budgets, sans adopter le zéro et la valeur de position ; et les habitants des autres planètes feraient de l'arithmétique, qu'ils ne pourraient pas s'y prendre autrement pour lui donner la perfection qu'elle comporte.

— Tout lecteur qui sait un peu ce que c'est que l'algèbre, comprendra d'après ce qui précède pourquoi les Grecs n'ont pas connu l'algèbre, comme nous l'entendons. Les problèmes auxquels, s'applique notre algèbre élémentaire sont justement ceux auxquels les Grecs trouvaient bien plus élégant, bien plus exact (du point de vue tout spéculatif où ils se plaçaient pour juger de l'exactitude) d'appliquer la géométrie ou la construction graphique. Ils n'avaient donc aucun

motif d'introduire dans les éléments de mathématiques, dans ce qui s'enseignait couramment, rien qui ressemblât à notre algèbre. Il fallait passer à des questions sur les nombres entiers, auxquels la loi de continuité et par conséquent les constructions de la géométrie ne s'appliquent point, pour sentir le besoin d'exprimer, à l'aide d'abréviations ou de *sigles* convenus, les opérations à faire pour la solution du problème. Or, qu'on se figure ce [44] que deviendrait l'algèbre, si elle ne servait qu'à entendre les mémoires d'un Gauss ou d'un Jacobi : une dizaine de curieux la cultiveraient en Europe. Voilà où en était l'algèbre des Grecs, qui ne se distinguait pas de ce que nous appelons aujourd'hui la théorie des nombres, et dont nous n'avons point de monument certain antérieurement à l'époque alexandrine. Mais les Arabes, en héritant de la science des Grecs, n'étaient pas tenus d'hériter de leurs préjugés scientifiques ; les brames hindoux encore moins, si tant est que leurs connaissances en algèbre ne leur appartiennent point en propre, et qu'il faille y voir, comme pour l'arithmétique de position, le résultat éloigné de quelques communications avec le monde grec, quand celui-ci penchait déjà vers sa décadence. Rien ne les portait à attacher moins de prix à une règle arithmétique qu'à une construction graphique. Aussi est-on fondé à dire qu'Arabes ou Hindoux ont fait preuve en cela d'originalité ; qu'ils ont créé la véritable algèbre, celle qui s'adapte, non à la théorie des nombres comme nombres, laquelle n'est guère qu'une curiosité de l'esprit, mais à la théorie des grandeurs mesurables, en tant qu'elles peuvent s'exprimer par des nombres, laquelle est la clef ou l'une des maîtresses clefs de l'explication des phénomènes naturels. Voilà bien une de ces inventions à grande portée pour lesquelles il était bon que le moyen âge eut d'autres précepteurs que les Grecs. Sans rien ajouter de notable, jusque vers l'époque de la Renaissance, à ce que les Arabes leur avaient appris à ce sujet, les Occidentaux avaient eu le temps d'y prendre assez de goût pour n'en être pas détournés par le retour aux sources grecques, et pour s'y adonner au contraire, justement à cette époque de renaissance générale, avec un surcroît d'ardeur.

— Il en faut dire à peu près autant d'une autre invention de premier ordre, celle de la *trigonométrie* et des tables [45] trigonométriques. La trigonométrie est une méthode pour remplacer la construction graphique par des calculs arithmétiques, à propos des problèmes sur les triangles, auxquels on ramène les problèmes sur les autres figures de géométrie. Les astronomes grecs ne pouvaient pas rester à cet égard dans la superbe indifférence des purs géomètres. Il était trop clair que la construction en petit, sur le sable ou sur le papyrus, d'un triangle aussi démesurément effilé que celui qui réunit le centre du soleil à deux points de la surface terrestre, serait un fort mauvais moyen pratique d'évaluer avec quelque approximation la distance de la terre au soleil, ou le rapport de cette distance au rayon terrestre. Mais, comment s'y prendre pour trouver une relation arithmétique entre les côtés d'un triangle et les angles de ce même triangle, ou les arcs de cercle qui servent d'ordinaire à les mesurer ? De relations directes, il n'y en a point : il faut introduire quelque moyen terme, et les astronomes grecs avaient eu recours aux *cordes* qui joignent les extrémités des arcs de cercle. Il est clair que dans un cercle de rayon donné, chaque arc ou chaque angle a sa corde parfaitement déterminée, qu'on pourrait mesurer une fois pour toutes avec une extrême précision, comme le font nos physiciens dans leurs observations délicates, si les propriétés du cercle ne donnaient des moyens de remplacer cette mesure physique par des procédés d'approximation numérique, à la vérité fort pénibles, mais

qu'exécuteront une fois pour toutes des calculateurs de profession. C'est l'application au travail scientifique, du grand principe de la division du travail. En conséquence les astronomes grecs, après avoir divisé et subdivisé le cercle en autant de menues parties égales (*minutae*) qu'il le fallait pour le degré d'exactitude de leurs observations et de leurs calculs, s'étaient donné la peine de dresser des tables où les cordes figuraient à côté des arcs ou des angles correspondants, et qui de-[46]vaient servir, en vertu des relations fournies par la géométrie, à calculer dans un triangle, au moyen des grandeurs mesurées directement, celles dont la mesure directe est impossible : c'était une trigonométrie.

Pourtant cette trigonométrie n'était pas la plus commode ; et si les Grecs avaient eu autant de goût pour l'art de l'ingénieur que pour les spéculations de géométrie pure, la pratique même les aurait mis sur une voie meilleure. Comment en effet, depuis que l'invention des chemins de fer nous a tous rendus plus ou moins ingénieurs, comment nous rendons-nous compte de la *pente* du chemin ou de l'angle qu'il fait avec une ligne horizontale ? Nous disons que la pente est de un, deux, trois millimètres par mètre, ce qui signifie qu'en s'avancant d'un mètre dans le sens horizontal, on gagne en hauteur un, deux, trois millimètres. Il n'est question là ni d'angle, ni d'arc, ni de corde, quoique tout cela se trouve implicitement assigné quand on assigne *la pente*. Eh bien ! que l'on calcule une table des pentes pour chaque valeur d'angle ; que l'on y joigne, pour plus de commodité, d'autres tables qui ne sont qu'une facile transformation de la première ; et l'on aura justement les tables trigonométriques les mieux appropriées à l'usage, non-seulement de l'ingénieur, mais de l'astronome, du physicien et de quiconque aura à appliquer la géométrie. Bien plus, ce choix heureux de grandeurs intermédiaires ouvrira à la pure spéculation un champ d'une fertilité inépuisable, absolument inconnu aux géomètres grecs les plus profonds. Il y a, pourrait-on dire, tout un monde de constructions idéales que cette première idée fait découvrir et dont elle explique la belle ordonnance : preuve certaine que la trigonométrie ainsi fondée n'est point arbitraire ; qu'elle tient à la nature des choses ; qu'elle ne l'emporte pas seulement sur la trigonométrie des Grecs, mais qu'elle subsistera toujours comme étant la meilleure de toutes.

[47] Soit qu'ils l'eussent ou non empruntée aux Hindous aussi bien que leurs chiffres<sup>3</sup>, les astronomes arabes sont tombés sur cette idée que les Grecs pouvaient avoir si facilement et qu'ils n'ont point eue : mais il faut rendre surtout justice à nos astronomes allemands du quinzième siècle, prédécesseurs immédiats de Copernic, qui se sont tout de suite appliqués à perfectionner les nouvelles tables, devenues d'une construction et d'un usage bien plus simple par l'application de l'arithmétique décimale aux nombres fractionnaires. C'était l'acheminement à la construction des tables de logarithmes, qui plus tard a porté chez nous à sa dernière perfection le calcul arithmétique et ses applications à la géométrie ainsi qu'à toutes les sciences qui en dépendent.

— Arrivons enfin à l'astronomie. En fait d'astronomie, le moyen âge avait dans l'*Almageste* ou dans la *Grande Composition* de Ptolémée, ce qu'il affectionnait tant, un livre canonique, un système consacré par l'autorité d'un ancien, d'un grand

---

<sup>3</sup> Voyez CHASLES, *Recherches sur l'Astronomie indienne*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXIII, p. 846, et HUMBOLDT, *Cosmos*, t. II-, p. 271 et 539 de la trad. française.

législateur scientifique. Là où le gros des hommes ne peut s'attacher ni à l'autorité dogmatique d'un corps sacerdotal, ni à l'autorité des corps savants, il faut bien qu'il tienne à l'autorité d'un chef d'école. Où en seraient encore aujourd'hui nos gens du monde, nos lettrés, nos philosophes discoureurs, s'ils ne se fiaient aux Académies, à l'Observatoire, pour prononcer entre Copernic ou Newton et les esprits baroques qui, chaque année, lancent une brochure pour démolir Copernic ou Newton ? Or, le moyen âge manquait d'académies, et l'Église avait la sagesse de ne définir que dans une certaine mesure le dogme astronomique : il fallait donc qu'on eût l'autorité [48] d'un ancien, et Ptolémée était pour les chrétiens d'Occident, comme pour les Arabes ou les Tatars convertis à l'Islam, l'Aristote de l'astronomie. Les perfectionnements de détail apportés par ceux-ci à la doctrine du maître, dans le cours d'une période relativement florissante, ne touchaient pas au fond du système, et ne pouvaient intéresser alors, comme ils n'intéressent encore aujourd'hui, que les astronomes de profession. D'ailleurs, la conception du *monde* et de la place de l'homme dans le monde, telle qu'elle résultait de l'enseignement des astronomes alexandrins, telle que Cicéron l'avait magnifiquement exposée dans un fragment de la *République*, si elle suffisait pour faire évanouir les rêves enfantins d'une mythologie védique ou homérique, si même elle s'accordait assez mal avec les images et les formules populaires de la prédication chrétienne, n'avait rien qui ne se conciliât très-bien avec une théologie savante. Le monde de Ptolémée ressemblait à une machine, à une horloge de cathédrale, bien plus que n'y ressemble le monde de William Herschel ; et l'idée de l'horloge, de son inaltérabilité et de sa justesse parfaite, cadre à merveille avec l'idée de l'unité et de la personnalité de l'horloger, de sa toute-puissance et de sa sagesse infinie. L'alliance intime, scellée entre le ciel et la terre, entre le visible et l'invisible, entre Dieu et l'homme, écrasait moins la raison, quand la terre sur laquelle l'homme règne était, même pour le philosophe et le savant, le centre et le but de l'architecture du monde.

— Quoi qu'en aient pu dire quelques érudits dont on ne discute plus guère les systèmes, le fond des religions prosélytiques, fond essentiellement moral et humain, n'était nullement une religion sidérale ou une astronomie sacerdotale, du genre de celles qui, dans la haute antiquité, avaient pu sortir des anciens collègues de prêtres. Tout en s'autorisant de son titre de grand pontife pour réfor- [49] mer le calendrier, Jules César avait bien entendu donner à sa réforme un caractère scientifique et civil plutôt qu'un caractère religieux. Les chrétiens d'Occident n'avaient adopté son calendrier qu'à titre d'institution civile ; et s'ils recouraient aux astronomes d'Alexandrie pour indiquer l'époque de leur grande fête religieuse, c'était affaire de discipline ecclésiastique plutôt que de consécration rituelle. Une réforme du calendrier même ne s'en est suivie que dans des temps qui dépassent le moyen âge.

Une institution religieuse qui a bien plus d'influence sur la vie civile, et dont on ne peut méconnaître l'origine astronomique, est celle de la *semaine*. Pour les chrétiens et les musulmans du moyen âge, l'institution de la semaine, destinée vraisemblablement à durer autant que la civilisation européenne, était de provenance juive, et n'avait de commun avec l'astronomie gréco-alexandrine que l'antique notion de *sept* astres errants ou planètes, parmi lesquelles la terre n'était pas comptée, et en tête desquelles figuraient le soleil et la lune, comme chefs de

l'armée céleste. De là, tant de propriétés mystiques du nombre *sept*. Soit qu'ils aient emprunté la notion de la semaine à l'Égypte ou à la Chaldée, les Juifs, en y rattachant l'œuvre des six jours et le repos sabbatique, en en faisant ainsi la base de leur système religieux et civil, l'ont pour ainsi dire éternisée. D'ailleurs ils l'avaient épurée, en se gardant bien de donner aux six jours ouvrables des noms qui pouvaient rappeler des superstitions idolâtriques ou astrologiques. Les chrétiens n'ont pas eu le même scrupule ; et au moyen âge surtout personne n'était plus choqué de l'association du nom de Vénus avec une prescription d'abstinence. La réglementation par l'Église de tous les détails de la vie était poussée si loin que l'on ne pouvait plus se passer d'une nomenclature pour tous les jours de la semaine ; et en ce sens, quelque opinion qu'on adopte sur des origines [50] plus anciennes, l'Église chrétienne peut passer pour la vraie fondatrice de l'institution de la semaine. La réforme protestante aurait pu revenir, sur ce point comme sur d'autres, à la simplicité hébraïque, si déjà les habitudes de la vie civile n'avaient suffi pour maintenir l'institution établie dans un but religieux.

— Il resterait, pour compléter la revue du *quadrivium*, à parler de la musique, en comparant au système des Grecs le système du moyen âge : car, c'est particulièrement en musique et en architecture que le moyen âge a fait preuve d'originalité ou d'habileté à faire du neuf avec du vieux. Mais nous laisserons le soin d'écrire cette page à de plus capables. Le sujet est difficile ; il exige des études spéciales auxquelles nous sommes étranger, et dans l'état actuel des choses que nous avons surtout en vue, on est trop loin de Pythagore et de son école, on a trop perdu l'habitude de faire asseoir les musiciens à côté des astronomes et des géomètres.

— En dehors de l'encyclopédie mathématique ou du *quadrivium* pythagoricien, la forme scientifique, à proprement parler, ne trouvait à quoi s'appliquer pas plus chez les Occidentaux du moyen âge que chez leurs ancêtres dans la science, les Grecs et les Arabes. Il ne faut pas confondre la science et les connaissances. Un amas de faits recueillis et d'observations enregistrées n'est point encore une science, pas plus qu'un attroupement d'hommes n'est une armée ; et si le trésor des connaissances s'accroît sans cesse avec le temps, il faut attendre quelquefois pendant des siècles l'illumination d'une idée pour que la science fasse réellement des progrès. En géographie par exemple, les Européens avaient dès, le quatorzième siècle, après Marco Polo et les autres grands voyageurs du moyen âge, et surtout par suite de leurs communications avec un peuple aussi navigateur et commerçant que les Arabes, [51] une multitude de connaissances qui manquaient aux plus savants de Rome, d'Alexandrie et d'Athènes ; de sorte que Ptolémée devait leur paraître bien plus arriéré en géographie qu'en astronomie : mais, de toutes les parties de la géographie ou plutôt de l'encyclopédie géographique, embrassant l'ensemble de nos connaissances sur la configuration, la structure, l'histoire du globe terrestre et sur les forces qui s'y déploient en grand, il n'y avait guère que la géographie mathématique qui dût s'appeler une science, et depuis Ptolémée cette science n'avait pas bougé.

— On n'a point assez remarqué l'un des traits importants de l'histoire des sciences dans l'antiquité, je veux dire l'absence chez les Grecs d'une géologie ou plutôt, pour se placer au point de vue de l'école de Werner, d'une *géognosie*

vraiment scientifique. Cependant, comme l'a dit Alex. de Humboldt<sup>4</sup>, « la structure péninsulaire du rivage septentrional de la mer Méditerranée, la disposition des îles qui en ont été séparées violemment ou qui ont été soulevées par la force des volcans, le long des crevasses dont le globe est sillonné, ont conduit de bonne heure à des considérations géologiques sur le déchirement des terrains, sur les tremblements de terre et le transvasement des eaux plus hautes de l'Océan dans les bassins de niveau inférieur. Le Pont, les Dardanelles, le détroit de Gadès et la Méditerranée, avec ses îles si nombreuses, étaient très-propres à appeler l'attention sur ce système d'écluses naturelles. » Soit, mais, c'était en quelque sorte négliger le pain quotidien pour quelques plats de haut goût. On ne peut pas creuser les fondations d'un édifice, fouiller un puits, exploiter une carrière, percer une route, sans reconnaître les traces incontestables de lentes opérations de [52] la nature, bien plus faites pour se prêter à un enchaînement théorique et pour éclairer l'ensemble de la philosophie naturelle, que des aperçus incertains sur les causes très-particulières qui ont produit quelques-uns des grands accidents que nous offre l'écorce terrestre dans son état actuel. Après les mythes des prêtres et des poètes à la manière d'Hésiode et d'Empédocle, après les « explications universelles » données dans leurs écoles de philosophie par les Thalès et les Anaximandre, les *neptuniens* et les *vulcaniens* de ce temps-là, les Grecs, entrant enfin dans les voies scientifiques, auraient pu faire pour la géologie ce qu'ils ont fait pour l'astronomie et la médecine : la géologie aurait pu avoir dès lors son Hipparque et son Hippocrate. Il n'était besoin ni d'une astronomie, ni d'une physique, ni d'une chimie, ni d'une minéralogie, ni d'une anatomie avancées, pour poser les grandes assises de la géologie, pour caractériser suffisamment des granités, des porphyres, des grès, des calcaires ; pour distinguer des dépôts stratifiés et des coulées de basalte ou de lave ; pour observer des inclinaisons et des ruptures de couches ; pour constater, selon la nature et la position du terrain, la présence ou l'absence, de débris fossiles, appartenant les uns aux espèces inférieures qu'il aurait été permis de confondre dans une première ébauche, les autres aux espèces supérieures, poissons, reptiles, quadrupèdes. L'observation géologique aurait elle-même conduit à mieux discerner les types, à perfectionner plus vite les diverses branches des sciences naturelles, et peut-être à modifier de bonne heure, sur des points d'importance majeure, les idées généralement reçues. Pourquoi cela ne s'est-il pas fait, alors qu'aucun dogme impérieux, aucune croyance officielle ne détournaient de le faire ? Pourquoi les Grecs, à qui la nature avait départi tant de sens exquis, n'ont-ils pas eu le don de la curiosité géognostique comme ils avaient à un [53] si haut degré le don de la curiosité géométrique ? Par la même raison apparemment qui fait que l'Inde a eu des poètes, des métaphysiciens, et même des astronomes, des géomètres et des algébristes, mais point d'historiens, tandis que la Chine a eu des moralistes, des historiens, des naturalistes, et même des poètes et des astronomes, mais point de géomètres. *Non omnia possumus omnes* : l'adage s'applique aux races et aux peuples comme aux individus. Seulement le dommage est plus grand quand la privation porte sur un de ces peuples privilégiés, destinés à être les instituteurs des autres peuples. Chargés du soin de notre éducation scientifique, les Grecs l'ont mal faite sur un point important et l'esprit humain s'en est ressenti, non seulement au moyen âge, mais jusque dans des temps tout voisins de nous. Les peuples qui ont immédiatement

---

<sup>4</sup> *Cosmos*, t. II, p. 142 de la traduction française.

hérité du cadre scientifique des Grecs, n'y trouvant pas de case pour la géologie, n'étaient pas de force à combler spontanément cette lacune ; et plus tard, après qu'une théologie savante se fut constituée sans souci d'une science qui n'existait pas, il fallait bien attendre que l'esprit scientifique eût recouvré sa pleine indépendance, au point qu'une science, même la dernière venue, fût admise aussi bien que ses aînées à jouir du bénéfice de l'émancipation, dès qu'elle justifierait de ses titres.

— On pourrait appliquer à la physique proprement dite ce que tout à l'heure nous disions de la géographie : quelques acquisitions nouvelles n'y changeaient pas le cadre de la science, tel que les Grecs l'avaient conçu. Il ne faut pas confondre une observation, ni même une mesure avec une expérience. Ainsi l'on pouvait trouver les verres de besicles, ou même mesurer les pouvoirs réfringents des corps transparents, sans changer foncièrement la science de l'optique, sans qu'elle cessât d'être comme au temps de Ptolémée et jusqu'au dix-septième siècle, une [54] application, un corollaire de la géométrie, plutôt qu'une branche de la physique comme nous l'entendons maintenant. Pour trouver du neuf en physique par la voie de l'expérience, il faut être un expérimentateur consommé et disposer d'instruments délicats ; les débuts en chimie sont plus faciles et plus attrayants, et encore aujourd'hui nous possédons plus de chimistes de premier ordre que de grands physiciens. « Comparés aux physiciens, aux mécaniciens et aux géomètres, les chimistes, dit M. Dumas<sup>5</sup>, nous paraissent les véritables inventeurs de l'art d'expérimenter. S'ils ont été les derniers à se faire des théories, c'est que leur tâche était bien plus difficile. Ce n'est que d'hier, sans doute, qu'on peut dater nos premiers essais de théories justes, et pourtant l'observation des phénomènes chimiques, l'art de les coordonner dans un certain but et de les reproduire à volonté, date des premiers âges du monde. » — « Après la simple contemplation de la nature, dit aussi Alex. de Humboldt<sup>6</sup>, après l'observation des phénomènes qui se produisent accidentellement (*lisez* sans notre intervention) dans les espaces du ciel et de la terre, viennent la recherche et l'analyse de ces phénomènes, la mesure du mouvement et de l'espace dans lequel ils s'accomplissent. C'est à l'époque d'Aristote que, pour la, première fois, fut mis en usage ce mode de recherches ; encore resta-t il borné le plus souvent à la nature organique. Il y a encore dans la connaissance progressive des faits physiques un troisième degré plus élevé que les deux autres. Le moyen d'y parvenir, c'est de provoquer soi-même et à son gré les phénomènes ; en un mot c'est *l'expérimentation*. Les Arabes s'élevèrent à ce troisième degré, presque com- [55] plètement inconnu des anciens....La connaissance des substances médicinales, fondée par Dioscoride à l'école d'Alexandrie, est, dans sa forme scientifique, une création des Arabes... c'est d'eux que sont venues les premières prescriptions consacrées par l'autorité des magistrats et analogues à ce que l'on nomme aujourd'hui *dispensaires*, qui plus tard se répandirent de l'école de Salerne dans l'Europe méridionale.... Cette époque est signalée par la composition de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et de l'eau régale, par la préparation du mercure et d'autres oxydes de métaux, enfin par la connaissance de la fermentation alcoolique... Alors fut pour la première fois constatée l'hétérogénéité des substances et la nature des forces qui ne se

---

<sup>5</sup> *Leçons sur la philosophie chimique* (1836), I<sup>re</sup> leçon.

<sup>6</sup> *Cosmos*, t. II, p. 258 et suiv. de la trad. française.

manifestent pas par le mouvement, et qui, à côté de l'excellence de la *forme*, telle que l'entendaient Pythagore et Platon, introduisirent le principe de la *composition* et du *mélange*. C'est sur ces différences de la forme et du mélange que repose tout ce que nous savons de la matière ; ce sont les abstractions (*lisez* les idées) sous lesquelles nous croyons pouvoir embrasser l'ensemble et le mouvement du monde, par la mesure et par l'analyse. »

Au fond, quand l'esprit humain s'abandonne à ses tendances spéculatives, il est tout porté à identifier ce que l'illustre auteur distingue ici, à admettre que l'hétérogénéité tient à la différente configuration des particules élémentaires, à supposer des mouvements moléculaires, imperceptibles à nos sens, insaisissables à nos instruments, et propres à rendre raison de toutes les apparences qui accompagnent les réactions chimiques : mais, quelque jugement que l'on porte sur ces réactions transcendantes et purement idéales, la distinction signalée n'en conserve pas moins sa valeur en ce qui concerne l'histoire et la caractéristique des sciences positives, en montrant comment ce qui se prête le mieux à l'expérimentation sensible [56] peut être, dans un certain état des sciences, ce qui se prête le moins à l'explication théorique. Elle nous aide notamment à comprendre pourquoi les sciences de provenance arabe n'ont pu pénétrer et même se perfectionner chez les Européens du moyen âge qu'à titre de sciences occultes et en quelque sorte comme des spécialités suspectes, étrangères à la philosophie régnante et à l'enseignement officiel. En fait de théories physiques généralement admises, le moyen âge n'était donc ni plus, ni moins avancé que l'antiquité gréco-romaine. Peut-être l'était-il moins, en ce sens qu'une fausse science, revêtue de plus d'autorité, aurait exigé plus d'efforts pour déblayer le terrain et laisser le champ libre à des travaux moins stériles, si d'un autre côté l'esprit humain, longtemps replié sur lui-même, n'avait acquis des forces à l'aide desquelles, comme l'événement l'a bien prouvé, il pouvait promptement regagner le temps perdu. Mais aussi, pourquoi les pythagoriciens, venant après les premiers philosophes d'Ionie et négligeant leurs traces, avaient-ils, dans leur amour pour la géométrie et ses méthodes rigoureuses, relégué la physique dans le domaine de l'*opinion* (*doxa*), c'est-à-dire laissé la physique en dehors de leur cadre scientifique. Cela avait déterminé chez les Grecs la direction du platonisme et du péripatétisme. Il en résultait encore qu'au moyen âge la physique (sauf la part laissée aux adeptes ou aux *arabisans*) ne pouvait plus figurer dans les écoles et influencer sur la culture générale des esprits, qu'à titre de branche, non du *quadrivium* ou de la *science* proprement dite, mais de la *philosophie*, à la suite de la logique, de la métaphysique et de la morale. C'est donc le moment de parler de la philosophie du moyen âge : pour cela il convient de reprendre les choses par le commencement et de revenir au *trivium*.

## CHAPITRE IV

### DE LA SCOLASTIQUE.

[57] Nous avons insisté dans le précédent chapitre sur une des plus regrettables lacunes de la science des Grecs, et par suite de la science du moyen âge. C'est ici le lieu d'en signaler une autre qui n'a pas eu des conséquences de moindre durée, et que l'on ne peut plus mettre, comme celle dont il a été question plus haut, sur le compte d'un accident. Il est en effet tout- simple et très-naturel qu'un peuple spirituel, instruit, dont la langue riche et flexible a été féconde en chefs-d'œuvre, méprise comme autant de jargons grossiers les langues que parlent des peuples étrangers, et ne songe point à les étudier comparativement, ni à plus forte raison à instituer des comparaisons entre sa propre langue et des idiomes qualifiés de barbares. Aussi l'antiquité classique et par suite le moyen âge sont-ils restés complètement étrangers à cette science née d'hier, que nous connaissons sous le nom de *linguistique*, qu'il faut regarder comme tenant lieu d'une sorte d'anatomie et de physiologie comparée des langues, et qui sert de nœud entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit, en influant, grâce à cette position médiane, sur le système complet de nos idées, sur la philosophie tout entière. [58]

Traitées à la manière des anciens, la *grammaire*, la *rhétorique*, la *logique*, ces trois branches du *trivium* des encyclopédistes de la décadence, ou ces trois assises du premier étage de l'édifice didactique du moyen âge, avaient d'ailleurs entre elles beaucoup de rapports. Le rhéteur traite du style et des figures de style ou de pensée, ce qui touche aux figures de mots, aux tropes et à l'organisation du langage. D'un autre côté, il traite à son point de vue de la méthode, de la division, de l'ordonnance du discours, des arguments, des preuves et des réfutations, ce qui rentre tout à fait dans la logique. Quant aux rapports de la grammaire et de la logique, par le moyen de ce que les modernes ont appelé la *grammaire générale*, ils ne sont pas moins évidents. Cette grammaire qu'on veut raffiner en théorie et par voie d'abstraction, plutôt que par l'étude des origines et de la filiation des idiomes, tourne à la logique, comme le montrent ces procédés d'*analyse logique*, introduits de nos jours jusque dans les plus humbles écoles. Les petits traités des *Catégories* ou des *Prédicaments*, servant d'introduction à la logique d'Aristote et d'où toute la philosophie du moyen âge est sortie, rentrent dans le même ordre d'idées, et peuvent aussi être regardés comme un appendice de la grammaire ou comme une ébauche de grammaire générale.

Précédé d'une telle introduction et remanié par les abrégiateurs alexandrins ou latins de la décadence, le traité de logique, l'*Organon* d'Aristote était, lors des premiers essais de restauration des études en Occident, tout ce que l'on connaissait de l'encyclopédie du Stagirite. Il n'y a point là de métaphysique, ni même de philosophie à proprement parler. Quand on se borne aux *Premiers Analytiques*, comme le faisaient communément les logiciens du moyen âge, la logique d'Aristote, c'est-à-dire une théorie du syllogisme, fondée sur la classification des [59] catégories et sur la doctrine des définitions et des combinaisons, ressemble beaucoup à un chapitre d'algèbre. C'est ce qui possède effectivement les caractères scientifiques dans ce qu'on a appelé abusivement de nos jours « les sciences

philosophiques ». Si cette logique ne comporte pas les développements et les progrès dont une science telle que la géométrie ou l'algèbre est susceptible, elle figure au moins comme un îlot qui offre un abri sûr et une station fixe aux esprits ballottés sur la mer changeante des opinions philosophiques.

Voilà comment, dans notre Europe occidentale, la science a précédé la métaphysique, et visé dès l'origine à l'enfermer dans un cadre scientifique. Les plus vives querelles des philosophes du moyen âge ont porté sur des questions de logique ou peuvent s'y rattacher. A mesure que les traités de physique et de métaphysique d'Aristote sont parvenus à la connaissance des chrétiens d'Occident, et ont été dans les écoles l'objet de gloses, d'abrégés ou de commentaires, on y a pu appliquer les procédés d'argumentation technique et formaliste avec lesquels on était familiarisé par la triture de la logique péripatéticienne. Le tout s'est appelé la *scolastique*, mot bien choisi puisque rien ne se prêtait mieux à la dispute et aux exercices de l'école. La scolastique est, si l'on veut, l'abus de la science ou des formes de la science, dans un ordre de spéculations qui diffère de la science par des caractères essentiels : son règne n'en témoigne pas moins de la tournure scientifique que, dès l'origine, tend à prendre le travail des esprits, au sein de notre civilisation européenne.

Nous disions que, pour restreindre la valeur de l'*Organon* d'Aristote à celle d'une logique purement formelle ou formaliste, il ne faut pas sortir des *Premiers Analytiques*. En effet il serait aisé de montrer, si nous pouvions entrer ici dans les citations et les explications convenables, que les *Derniers Analytiques* portent la marque très-nette d'une logique supérieure qui scrute en toutes choses la *raison* (*logos*), l'ordre suivant lequel elles dépendent et procèdent les unes des autres. Voilà ce qui est vraiment l'objet de la philosophie, de celle qui ne se paye point de vaines subtilités, qui ne s'enferme pas dans un cercle sans issue, et qui est toujours prête à faire son profit de toutes les lumières qu'apportent, de toutes les inductions que suggèrent, de tous les contrôles que fournissent les progrès des sciences et des connaissances positives, dans leurs voies propres et dans leurs embranchements si multiples. Malheureusement, ni la longue lignée des successeurs d'Aristote, ni (chose plus surprenante) Aristote lui-même ne semblent avoir senti quel était son vrai chef-d'œuvre et quelle en était la portée. Tous, à commencer par le maître, ont regardé sa *Métaphysique* comme son *opus majus*, comme le couronnement de l'édifice, en entendant par l'édifice, non-seulement l'*Organon*, mais l'œuvre encyclopédique, les cahiers du maître dans leur totalité. Or, ce prétendu couronnement a tout gâté, ainsi qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, frère Roger Bacon, « le docteur Admirable), le disait déjà sans plus de gêne. Pareille hardiesse, admirable en effet chez un homme de sa robe et de son temps, n'exige pas du nôtre un grand effort de courage : en revanche il peut être utile, même de notre temps, de bien démêler l'origine de la méprise d'un homme de génie, quand cette méprise a eu de si graves et de si durables conséquences. Pour cela il ne faut point séparer la doctrine d'Aristote de celle de Platon : il faut prendre à leur source commune ces deux grands courants d'idées dont l'histoire de l'esprit humain nous montre la persistante influence.

Comment ne pas reconnaître dans la géométrie grecque, même d'après le peu que nous en avons pu dire, [61] le type de la philosophie de Platon ? L'idée dans toute sa pureté, dans toute sa rigueur, dans son inaltérable essence, contemplée à

l'aide d'une image physique, sensible, imparfaite et même grossière, voilà le fond de la géométrie grecque et voilà aussi le fond éternellement vrai, éternellement beau, de la philosophie de Platon, ce par où elle relèvera et charmera toujours les esprits d'élite, les nobles intelligences. L'idée ainsi conçue n'est pas plus que la géométrie un produit artificiel de l'esprit humain : car l'esprit humain n'a pas créé le monde, et le monde est certainement gouverné par la géométrie ; il obéit à des lois géométriques ; il est ordonné, il subsiste en vertu de certaines idées. La physique n'explique pas la géométrie ; la géométrie n'est pas, comme beaucoup de gens l'ont dit, une physique tronquée ou arbitrairement simplifiée pour la rendre accessible à nos raisonnements, bref un jeu d'esprit dont il nous a plu de poser les conditions : — c'est au contraire la géométrie qui explique la physique ; et dans l'idée pure, dans l'essence intelligible, nous reconnaissons la *raison* des phénomènes matériels et sensibles. En un mot, l'idée ne sort pas du fait sensible par la puissance du cerveau : c'est bien le fait sensible qui découle de l'essence intelligible, de l'idée prise en elle-même, qu'elle soit ou non aperçue par l'esprit. Corrigez la sécheresse de ces formules par le miel de l'abeille attique, et vous avez Platon.

Le divin élixir ne s'obtient pourtant pas sans mélange : car Platon est homme, il est Grec, il est argumenteur et poète. Il abuse souvent de la finesse de l'instrument dialectique qu'il manie ; et telles subtilités, telles ambages qui charmaient les Grecs à la faveur du style, transportées dans nos idiomes modernes nous sont insupportables. Déjà Cicéron, par ménagement pour la gravité romaine, avait dû faire un choix. Plus souvent [62] encore l'apologue, le mythe, la forme poétique de l'expression se prêtent à une théorie des idées qui n'est plus selon la science, où l'imagination domine trop, qui se rapproche des doctrines orientales de l'émanation, et qui provoque de la part du génie européen une réaction désirable. C'est, remarquons-le bien, en abandonnant le fil conducteur de la *raison des choses* et de l'explication scientifique des phénomènes, en tournant à la spéculation *ontologique*, en prenant les *idées* pour des *êtres* ou des *hypostases*, que le platonisme se gâte. La philosophie alexandrine, la théosophie, la kabbale, le gnosticisme, le mysticisme sont les termes extrêmes de cette corruption.

Tout nous indique qu'Aristote, à la différence de Platon, n'était que faiblement initié à la géométrie grecque et n'avait nulle prétention à l'originalité inventive sur ce terrain choisi, mais comparativement rétréci. Ses facultés encyclopédistes le portaient ailleurs, là où il y avait beaucoup de faits à recueillir, à classer, à mettre en ordre. Il n'était pas non plus poète comme Platon : il composait une poétique, ce qui est bien différent. D'ailleurs il venait après Platon et n'était pas disposé à s'accommoder du second rôle : on sait que rarement les architectes se prêtent à n'être que les exécuteurs des plans de leurs devanciers. Tout se réunissait donc pour qu'il fût plus frappé des défauts que des mérites de la philosophie de son maître, et à la théorie platonicienne des *idées* il opposa sa *métaphysique*. Mais ce dernier mot est pris ou a été pris dans tant de sens ! Comment faire bien comprendre aujourd'hui en langage moderne, à des esprits qu'une nourriture scientifique et solide a dégoûtés des abstractions creuses, ce que c'est au juste que la métaphysique d'Aristote, ce qu'elle avait de spécieux et pourtant d'illusoire, par quels moyens elle a pu s'imposer aux [63] esprits et les subjuguier si longtemps ? Heureusement nous disposons maintenant d'un terme de comparaison selon nous

très-propre à éclaircir ce sujet abstrait.

— Parmi les idées, en grand nombre, qui ont occupé l'actif génie de Leibnitz, figure celle d'une sorte de mécanique ou de dynamique supérieure, dont notre mécanique ordinaire ne serait qu'une application, un corollaire ou un cas particulier. « — Toute action provoque une réaction ; — on ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste ; — La force ne se crée pas de toutes pièces ; il n'est au pouvoir de l'art que d'en diriger l'action et d'en régler la dépense ; etc. » Voilà des principes de la mécanique ordinaire, de la mécanique des ingénieurs et des machinistes, qui sont en même temps des principes de la politique où l'on considère aussi des *forces*, quoique des forces bien différentes de celles que l'ingénieur met en jeu. N'y aurait-il donc pas une théorie ou une science de la *force* en général, qui contiendrait, si elle était bien faite, la raison ou tout ou moins la table de ces principes communs à l'ingénieur, au physicien, au médecin, à l'économiste, au politique qui tous spéculent, chacun à sa manière, sur l'action de forces si diverses ? Leibnitz le pensait, l'annonçait ; mais jusqu'à nos jours cette pensée d'un grand esprit n'avait pas eu de suites ; elle pouvait frapper un moment l'attention du philosophe ou même celle du savant, sans pour cela prendre racine dans la science. Cependant, voilà qu'elle y pénètre, qu'elle l'envahit presque, depuis que l'on a observé et soumis à une détermination rigoureuse la conversion de la chaleur en force mécanique, de la force mécanique en chaleur ou en électricité, de l'électricité en chaleur ou en force mécanique, et de presque toutes les manifestations des agents physiques les unes dans les autres.

[64] Reliera-t-on un jour de la même manière les actions physiques aux actions vitales ? Personne ne peut le dire encore : mais déjà, à travers la prodigieuse variété et souvent la frappante disparité des manifestations de la vie, la science commence à saisir ce que jadis la philosophie n'entrevoit que bien confusément, je veux dire des analogies, une certaine communauté de caractères qui dénotent autant de modifications d'un même principe, et sur lesquelles se fonde une sorte de biologie supérieure ou générale, propre à rapprocher et à éclairer d'un jour nouveau les choses qui semblaient les plus disparates, par exemple la constitution de l'homme et celle des sociétés humaines, la physiologie, l'esthétique et la politique. Il y a été fait allusion dans l'avant-dernier chapitre, et nous y serons constamment ramenés dans la suite de cet ouvrage.

Eh bien ! ce que Leibnitz a pensé à propos d'une théorie de la *force* en général, Aristote l'avait pensé vingt siècles plus tôt, à propos d'une théorie de l'*être* en général. Le succès aujourd'hui éclatant de l'idée de Leibnitz montre bien qu'il était dans le vrai : les stériles débats du péripatétisme durant tant de siècles montrent bien qu'Aristote avait fait fausse route. Cependant, on ne doit pas juger de l'homme d'après le succès, et l'erreur d'Aristote était celle d'un puissant génie, si puissant que, malgré un mauvais succès si prolongé et qui aurait dû, à ce qu'il semble, détruire l'illusion (*humanum est errare, diabolicum perseverare*), son autorité a continué de prévaloir sur l'expérience : nul homme n'ayant personnellement la force de détruire ce qu'un seul homme avait construit, et ce dont la destruction a exigé le concours de tous les progrès des sciences, l'avènement de la civilisation moderne.

C'est qu'en fait l'autorité d'Aristote se renforçait d'une [65] autre autorité

encore plus imposante ou plus impérieuse, à savoir de l'autorité de la langue. Une planète, un cristal, un fleuve, une fleur, un arbre, un animal sont des *êtres*, des *choses*, des *substantifs* rangés dans la même catégorie, suivant ce que nous appelons la grammaire générale, ou selon la structure grammaticale des langues qui ont avec la nôtre le plus d'affinités. Bien plus, leurs qualités, leurs propriétés deviennent, dans le même système grammatical, d'autres substantifs, d'autres êtres selon la doctrine péripatéticienne, et ainsi indéfiniment. Mais, sans nous arrêter, comme l'ont fait trop complaisamment les scolastiques du moyen âge, à ces êtres dérivés, de formation si visiblement grammaticale et artificielle, qu'ont de commun dans leur *être* ou, pour parler le langage scolastique, dans leur *principe d'individuation*, la planète, le cristal, le fleuve, la fleur, l'arbre, l'animal ? Plus on étudie ces objets, plus on trouve qu'au point de vue du principe d'individuation comme à tout autre, ils diffèrent radicalement. Il en est de cette association grammaticale comme des genres grammaticaux qui n'accusent que le défaut de connaissances distinctes quand la langue s'est constituée ; et si l'usage la maintient, c'est qu'apparemment les fonctions habituelles du langage n'exigent pas une précision plus grande : mais vouloir en tirer un parti philosophique ou scientifique, c'est courir après une chimère. Telle est la chimère du péripatétisme grec, arabe, scolastique, et de l'ontologie en général. Plus on subtilisera, plus on tourmentera la langue dans ce but chimérique, plus on s'éloignera de la nature et de la vérité. Mais une philosophie novatrice ne peut pas surmonter à elle seule l'autorité de la langue, pas plus qu'elle ne peut à elle seule détruire une religion établie, et par les mêmes causes : à plus forte raison, quand à l'autorité de la langue ou de la religion se joint celle [66] d'une philosophie établie. Il faut donc attendre que le progrès de toutes les connaissances scientifiques nous ait fait pénétrer assez avant dans les secrets de la nature, dans l'explication des phénomènes, pour que le pli de la langue, tout en restant une gêne, ne soit plus un obstacle invincible au redressement des idées ; et alors l'autre obstacle dont on se débarrasse d'abord est celui qui tenait à l'autorité d'une philosophie surannée. Plus tard, lorsque les sciences seront encore plus avancées, une autre philosophie se dégagera peu à peu. Elle mettra d'autant moins de temps à prévaloir, qu'elle abandonnera plus franchement les errements ontologiques, les spéculations sur l'être et les degrés de l'être, pour s'attacher au fil conducteur de la raison des choses et démêler l'ordre suivant lequel elles s'enchaînent et s'expliquent. Cette philosophie n'aura pas la prétention de gouverner les sciences qui marchent bien sans elle et par leurs forces propres : mais elle méritera en effet de passer pour le couronnement de l'édifice scientifique.

Pour des subtilités du genre de celles qui ont occupé les philosophes du moyen âge, les Grecs avaient les ressources d'une langue naturellement pleine de délicatesses et de finesses, que les Romains de l'âge classique avaient désespéré de pouvoir transporter dans la leur. Plus le latin scolastique s'aiguissait en dépit du génie latin, plus il devenait barbare ; et cette barbarie du langage contribue à nous rebuter aujourd'hui, autant que l'inanité de la plupart des questions débattues : car, que peut valoir une dispute de mots en mauvais langage ? Cependant, suivant la remarque déjà faite, ce jargon scolastique, ce latin barbare a eu son influence sur la composition de nos langues modernes ; et il est curieux de voir comment le bon sens populaire, en empruntant des termes à l'école, en a su modifier l'acception scolastique ou technique. J'en [67] trouve un remarquable exemple dans la fortune

du mot *essentiel* dont nous nous sommes déjà tant servi, qui a eu ses acceptions diverses à l'usage des esprits raffinés, et une acception à l'usage de tout le monde. Or, dans cette acception destinée à prévaloir, que signifie le mot *essentiel* ? Evidemment l'opposé de l'*accidentel*, ce qui découle de la notion même de la chose comme les conséquences découlent du principe, par opposition à ce qui se trouve aussi dans la chose, à ce qui fait dé même actuellement partie de son être, mais grâce au concours fortuit de causes extérieures ou étrangères à sa nature. Dans les choses les plus communes, les plus usuelles, l'homme qui se pique le moins de philosophie saisit ce contraste à sa manière et éprouve le besoin de l'exprimer : voilà pourquoi le mot a passé de la langue des écoles dans la langue commune, quoique sous la condition bien remarquable d'une transposition, d'un changement de clef ou de note fondamentale, dans le sens déjà indiqué.

Grammaticalement, l'adjectif *essentiel* dérive du substantif *essence* ; au contraire, dans l'ordre de l'abstraction, il se trouve que le substantif raffine encore sur l'adjectif : aussi n'a-t-il point passé de la même manière dans la langue commune en gardant, jusque dans les applications communes, sa généralité d'acception et en quelque sorte sa noblesse primitive. En économie forestière, *essence* est resté jusqu'à nos jours comme synonyme d'*espèce*. Les vieux chimistes désignaient par ce mot le produit de leurs distillations, de leurs rectifications, ce qui reste d'une substance que ses propriétés rendent précieuse, après qu'on l'a purifiée des substances étrangères qui s'y trouvent mêlées et qui en affaiblissent la vertu. Puis, quand les théories chimiques se sont perfectionnées, la science a adopté des nomenclatures qui expriment mieux, sinon l'origine de la substance brute, du moins la constitution de [68] la substance purifiée ou rectifiée, ce qui a en effet plus d'importance. Les essences ont été reléguées dans la boutique du parfumeur.

Des remarques analogues pourraient être faites sur la *matière* et la *forme*, ces deux ingrédients de l'*être* selon la doctrine d'Aristote où ces termes sont pris dans le sens le plus abstrait, le plus général, le moins propre à nourrir des préjugés, à servir de prétexte à des déclamations, comme l'a fait plus tard la doctrine cartésienne des deux substances, mais aussi le moins propre à être de quelque utilité pour les recherches scientifiques. Dans la discussion des intérêts et des affaires ordinaires de la vie, c'est autre chose : la distinction de la *forme* et de la *matière* ou du *fond* s'y reproduit sans cesse sous les aspects les plus variés ; et à cet égard on peut trouver salutaire l'influence de la scolastique sur la langue commune, c'est-à-dire sur la manière commune de penser.

Même après que la connaissance plus complète de l'encyclopédie d'Aristote eut remis en honneur la division de la philosophie en logique, morale, physique et métaphysique, on continuait de parler des *sept arts libéraux*, du *trivium* et du *quadrivium*. Le tout composait la *Faculté des arts*, qui servait d'introduction commune à d'autres *Facultés*, à d'autres études plus spécialement dirigées vers un but professionnel. On voulait être ecclésiastique, arriver aux bénéfices et aux prélatures, ce qui exigeait que l'on sût la théologie et le droit canonique, c'est-à-dire le droit qu'appliquaient les tribunaux ecclésiastiques et la chancellerie romaine. On voulait conseiller le roi ou ses barons dans leurs plaid, et il s'agissait de posséder le droit *civil*, c'est-à-dire les compilations justiniennes remises en honneur, rétablies dans leur autorité juridique, et déjà retravaillées par une nouvelle

légion de glossateurs et d'interprètes, ou le droit féodal, tel qu'il était édicté en latin par [69] des princes allemands que l'on regardait comme les successeurs des empereurs romains : car les codes barbares étaient oubliés, et quant au droit coutumier, rédigé ou commenté en langue vulgaire, il appartenait à la pratique et non à l'enseignement des écoles. Enfin l'on voulait être médecin, et il fallait pouvoir argumenter en latin sur les théories que s'étaient faites les médecins de l'antiquité et leurs commentateurs arabes. De là les Facultés de *théologie*, de *droit canonique et civil*, de *médecine*, pour les trois professions réputées libérales par excellence, en ce qu'elles supposaient l'étude préalable des arts libéraux. L'ensemble composait le système des *quatre Facultés*. Ce n'est que plus tard qu'on a remplacé dans les écoles du Nord la Faculté des arts par une Faculté de *philosophie*, d'après la distinction que saint Thomas avait établie dans ses deux *Sommes* entre la philosophie ou la science profane et la théologie ou la science sacrée. Enfin c'est de nos jours seulement qu'en France on a démembré la Faculté des arts en Faculté des *lettres* et en Faculté des *sciences* ; ce qui était une manière de revenir à la vieille distinction du *trivium* et du *quadrivium*.

Bien des gens attribuent à notre siècle le mérite ou le tort de donner aux sciences le pas sur les lettres : ce mérite ou ce tort remonte effectivement jusqu'au régime scolastique du moyen âge ; puisqu'il est clair que les arts du *quadrivium* sont des sciences, que ceux du *trivium* peuvent être étudiés théoriquement ou scientifiquement, et que l'enseignement du *trivium* dans un latin didactique, barbare, n'avait rien qui se prêtât à une culture poétique et littéraire. Il ne s'agissait pas encore de restaurer l'art antique, et les premiers bégayements de l'art moderne, dans des idiomes populaires en voie de formation, pouvaient bien amuser quelques joyeux écoliers à leurs moments perdus, mais ne paraissaient pas dignes d'occuper [70] de graves professeurs. A cet égard la Chine, bien moins savante que l'Europe latine du moyen âge, était bien plus lettrée ; tandis que les musulmans d'Espagne étaient à la fois plus savants et plus lettrés : plus savants en ce qu'ils perfectionnaient la science laissée par les Grecs, plus lettrés en ce que chez eux les doctes et les beaux esprits n'avaient pas quitté pour une littérature d'emprunt la langue et la littérature nationales. Dans les collèges d'*artiens* on apprenait le latin scolastique comme on apprend les langues qu'on est forcé de parler, c'est-à-dire par l'usage. Assurément l'on ne doit pas regretter que le latin barbare des scolastiques ait fait place aux littératures modernes ; pourtant, à un point de vue exclusivement scientifique, il aurait été utile que tous les savants de l'Europe continuassent de parler, comme au moyen âge, une langue commune.

Comme la plupart des *clercs* du moyen âge étaient des gens d'église, des moines, il était tout simple qu'ils appliquassent à l'enseignement des choses religieuses le code de procédure logique dû au législateur des écoles. De là les *sommes théologiques* substituées aux apologies, aux commentaires des textes sacrés et à l'éloquence, parfois déclamatoire, des premiers siècles chrétiens. Plus tard, dans un esprit de retour vers l'antique tradition, on a pu voir d'un mauvais œil l'invasion de la scolastique dans la théologie ; ce qui ne doit pas empêcher de reconnaître le service rendu par la théologie scolastique, en tant que préparation au travail d'enfantement de l'esprit moderne. Tout le monde ne peut pas être géomètre ou astronome : il faut pour cela une vocation et des secours tout particuliers. Quand les matériaux des sciences physiques et naturelles étaient encore si rares et

si informes, il fallait bien chercher d'autres sujets de composition et d'analyse. Une somme théologique était, pour le mérite de la forme [71] scientifique, bien supérieure à une somme physique, telle qu'on aurait pu la construire au moyen âge. En incorporant dans le même système, sous l'influence d'un principe scientifique régulateur, la philosophie et la religion, la somme philosophique et la somme théologique, les grands esprits du moyen âge consolidaient l'une par l'autre. L'esprit de discussion, d'analyse et de déductions théoriques pouvait se prendre à un plus grand nombre de données fixes, incontestées et, comme nous dirions aujourd'hui, *positives*. Au reste, le mot n'est pas nouveau, non plus que l'idée, quoique l'application en soit fort différente. On n'a pas attendu les *positivistes* contemporains pour discerner une « théologie positive », fondée sur des textes précis et des définitions canoniques, un « droit positif », fondé sur des textes législatifs ou sur des pactes formels. Par cela même qu'il y avait au moyen âge une théologie positive, il y avait aussi un fond de philosophie positive, ce qui manquait tout à fait aux Grecs et ce dont nous sommes aujourd'hui, quoi qu'on en veuille dire, pareillement dépourvus. Sans doute une théologie est réputée positive, un droit est réputé positif, par des raisons qui ne sont pas précisément les mêmes ; et l'on en peut dire autant de l'arithmétique et de la chimie qui sont toutes deux des sciences positives, quoique par des raisons différentes : mais qu'importe, en ce qui intéresse l'art de la construction scientifique ? L'architecte emploie des matériaux comme le bois, la pierre, le fer, dont le principe et le degré de consistance ne sont pas les mêmes : ce qu'il lui faut avant tout, c'est d'avoir à sa disposition des matériaux d'une suffisante consistance.

L'Église, représentée par les papes et les conciles, a bien hésité quelque temps avant que d'admettre dans ses écoles la discipline péripatéticienne. Il devait lui sembler dur de subir à ce point l'autorité d'un philosophe païen [72] ou plutôt d'un pur naturaliste, étrangère toute foi religieuse, commenté par d'autres philosophes que le moyen âge appelait aussi, quoique bien mal à propos, des païens, en leur qualité de sectateurs du prophète arabe, et dont l'orthodoxie musulmane était fort suspecte à leurs propres coreligionnaires. D'ailleurs la théologie chrétienne avait par ses origines bien plus d'affinités avec le platonisme, et les plus autorisés des Pères avaient été des disciples de Platon. Mais, depuis que les grands travaux des théologiens du XIII<sup>e</sup> siècle eurent donné à la scolastique chrétienne sa forme définitive, l'Église ne l'a plus abandonnée ; elle n'a fait que l'abrèger pour se prêter à la faiblesse des générations nouvelles. Les néo-platoniciens de la Renaissance ont figuré parmi les lettrés, les beaux esprits, non parmi les législateurs d'écoles. Bossuet est cartésien ainsi que Port-Royal, quoique pas tout à fait au même degré : mais, quand il est chargé de composer des éléments de logique pour son royal élève, il redevient évêque, il abrège ses cahiers de *Navarre* plutôt que *l'Art de penser* de Port-Royal ou les *Méditations* de Descartes. Les nombreux ouvrages de philosophie néo-catholique que notre âge a vu éclore, n'ont point été accommodés en cahiers latins à l'usage des jeunes clercs. Nos évêques ont reporté dans leurs grands séminaires l'enseignement de la philosophie, dans la vieille langue et selon les vieilles formes scolastiques, pour qu'il y restât incorporé à l'enseignement de la théologie. Par ce côté, le moyen âge s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Tout ce que nous avons dit de l'enseignement de la théologie peut s'appliquer à l'enseignement du droit ecclésiastique ou pontifical, tant l'alliance était étroite

entre les théologiens et les canonistes. Il y avait au contraire lutte ouverte entre les professeurs en droit civil (les *romanistes*, comme on dirait aujourd'hui), tous *gibelins* ou [73] *gallicans* d'inclination, partisans de la puissance civile, défenseurs de l'État ou du prince, et les théologiens ou les canonistes, tous dévoués à la puissance ecclésiastique, sauf les réserves sur la constitution de cette puissance. Il faut aussi remarquer que le procédé de glose ou d'explication textuelle des compilations justiniennes se concilie mal avec le formalisme scolastique. Par là encore le moyen âge anticipe sur les temps tout à fait modernes où l'autorité plus impérieuse de compilations de fraîche date gêne l'exposition systématique ou scientifique, ainsi que le faisait au moyen âge le culte pour de vieux textes remis naguère en lumière. Les beaux jours de la jurisprudence scientifique datent de l'époque où les romanistes remontent avec Cujas jusqu'aux sources du droit romain, et s'étend jusqu'à la rédaction de nos codes modernes.

La médecine ne dépend pas à ce point d'une rédaction officielle, non plus que des méridiens ou des latitudes ; elle se rapproche davantage des conditions d'ubiquité et de permanence qui appartiennent à la science proprement dite : mais d'un autre côté elle ne se prête guère à la sécheresse du formalisme scolastique ; et par les besoins mêmes de leur profession les médecins du moyen âge étaient spécialement appelés à commencer ce travail d'instauration des sciences physiques et naturelles, auquel ont depuis concouru par goût tant d'hommes distingués, voués par état à la pratique de la médecine. Si donc au moyen âge, comme dans l'antiquité grecque, la physique spéculative était regardée comme une branche de la philosophie, les applications passaient pour être du ressort de la pratique médicale : d'où vient qu'en anglais le médecin s'appelle encore un *physicien* et le pharmacien un *chimiste*, tandis que la physique et la chimie spéculatives sont réputées des branches de la *philosophie naturelle*.

## CHAPITRE V

### DE L'ÉGLISE AU MOYEN ÂGE

[74] La foi et le prosélytisme chrétien, la constitution même de l'Église dans ce qu'elle a de plus essentiel ont précédé le moyen âge et lui ont survécu ; l'influence des doctrines et des institutions religieuses sur la civilisation européenne, jusque dans les temps les plus modernes, est un fait si considérable qu'on en a plutôt exagéré que méconnu la valeur. D'autres religions figurent dans l'histoire avec les caractères de diffusion prosélytique et règnent encore sur des centaines de millions d'hommes. En effet, il est inévitable que des peuples, d'abord séparés par des hostilités habituelles et des antipathies héréditaires, finissent par entrer en commerce les uns avec les autres, et que ce commerce réagisse sur les croyances religieuses. La réaction aboutirait à l'indifférence en fait de religion, si les temps ne permettaient encore ou même n'exigeaient un retour de zèle dû à des croyances nouvelles, mieux en rapport avec les changements qui se sont opérés dans le monde intérieur de la conscience et de la pensée. Selon les circonstances, la nouvelle religion peut favoriser ou entraver les progrès ultérieurs de la civilisation au sein des nations déjà avancées chez qui elle fait sa première apparition ; au lieu qu'elle est toujours civilisatrice à l'égard des [75] nations moins avancées auxquelles elle s'impose, soit par la supériorité intrinsèque de son dogme ou de sa morale, soit à cause de la civilisation supérieure ou de l'énergie guerrière des peuples qui se chargent de la propager. En reliant par la même foi et les mêmes rites de très-grandes fractions de la famille humaine, les religions prosélytiques ont créé un fonds commun d'idées, de croyances et d'habitudes qui, tant que ces religions conservent leur empire, ne se distingue presque pas du fond d'idées, de croyances et d'habitudes que la nature donne à tous les hommes.

Il est de la nature des religions prosélytiques d'incliner au spiritualisme et à l'ascétisme, c'est-à-dire de tenir peu de compte de « l'homme charnel » qui porte visiblement l'empreinte de tant de différences individuelles et de tant de différences de races, pour s'attacher de préférence à un principe intérieur et invisible, capable de se dépouiller des affections périssables et de tendre à cet état de pureté parfaite où toutes les différences s'effacent, au point de motiver l'égalité des races, des nations et des hommes dans la société religieuse. L'idée de cette pureté de l'âme ou du principe intérieur n'est autre que l'idée de *sainteté*, substituée à l'idée d'un devoir d'abstention ou de purification des souillures charnelles, laquelle prévalait dans les religions plus anciennes. Elle diffère de l'idée du *juste* et de l'*honnête*, autant que la religion diffère par son essence de la morale que jadis on appelait philosophique, et que de nos jours on appelle indépendante. Bien différente de l'*honneur*, tel que l'entendent les classes supérieures de la société, et de la *sagesse*, telle que les philosophes l'entendent, la sainteté est d'autant plus populaire qu'elle paraît plus extraordinaire et plus rare. Le peuple la regarde comme la compensation ou l'expiation des faiblesses du commun des hommes ; et grâce à ce moyen terme entre [76] un monde idéal et les misères de la vie terrestre, il concilie comme il le peut sa foi et ses mœurs.

Il y avait certainement dans le christianisme à l'état naissant, des éléments

qu'il devait promptement dépouiller ou modifier, à moins de renoncer à sa grande mission de réforme sociale et d'institution civilisatrice. Comment la croyance à la fin prochaine du monde, si répandue chez les premiers chrétiens, aurait-elle pu se concilier avec une forte organisation de l'Église et avec la pénétration de toutes les institutions civiles par les institutions chrétiennes ? Aussi a-t-elle dû de bonne heure être rejetée dans l'ombre, et toute prédiction à ce sujet laissée comme aliment aux imaginations inquiètes que tourmenteraient les malheurs des temps, l'échauffement des partis ou leur constitution malade.

En annonçant que le royaume du Christ n'est pas de ce monde, les textes du christianisme primitif se prêtaient sans doute à des interprétations plus favorables aux progrès ultérieurs de la civilisation, qu'une religion comme l'islamisme qui, dans son but de conquête armée, unit au ministère religieux le pouvoir militaire et civil. Mais, d'un autre côté, il faut convenir que l'idée fondamentale du christianisme, celle d'un *royaume de Dieu* dont les maximes sont en contradiction directe avec les maximes du *siècle*, ne lui auraient pas permis de devenir une religion d'État, de se marier aux institutions civiles, d'imprimer son cachet aux mœurs et aux institutions sociales, ni par conséquent d'exercer la plénitude de son action civilisatrice, si de bonne heure l'Église n'avait consenti à distinguer entre la perfection évangélique qui ne peut guère être atteinte ni même recherchée que dans l'isolement du siècle, et un christianisme mitigé qui épure la morale mondaine sans imposer le renoncement au monde tel que Dieu l'a fait. Grâce à ce sage tempérament que la satire seule confon[77]drait avec les accommodements, le christianisme a pu, tout en devenant une institution sociale, conserver les moyens de se retremper à sa source, dans le milieu ascétique et contemplatif dont il ne lui est pas permis de se détacher tout à fait.

Voyez pourtant comme en toutes choses les inconvénients se placent à côté des avantages. Puisque le christianisme avait été dans le principe une réforme du judaïsme, une réaction de l'esprit contre la lettre, du sens moral contre la casuistique, de la foi vive et spontanée contre la loi cérémonielle, des petits et des simples contre la domination des prêtres et la superbe des docteurs, il fallait bien qu'on pût retrouver dans les textes primitifs de quoi appuyer plus tard des révoltes contre l'Église établie, contre la théologie dominante ; de quoi exciter l'ardeur de nouveaux réformateurs. On ne pouvait proposer aux hommes, sous le nom de royaume de Dieu, un idéal religieux si éloigné des réalités de la vie commune, sans suggérer à des enthousiastes, à qui la vie ascétique et contemplative ne suffirait pas, la pensée de transporter dans la vie civile leur idéal de société religieuse. Enfin il pouvait arriver que de futurs philosophes, très-peu dévots, très-peu croyants, ne vissent dans l'idéal religieux du christianisme primitif, que le symbole ou l'annonce précoce d'un nouvel ordre social, au sein de sociétés livrées avec ardeur à la production des richesses et peu ou point occupées du royaume de Dieu. Il n'y avait qu'une forte discipline intérieure qui pût mettre obstacle à ces réactions dissolvantes. D'ailleurs les religions n'ont pas seulement à se défendre contre les entreprises de réforme radicale : il faut qu'elles se préservent des causes internes de dégradation et de corruption. Le fond des instincts de la nature humaine est toujours là, et les superstitions grossières qu'une religion plus pure avait chassées, tendent sans cesse à reparaître sous d'autres [78] formes dans la religion populaire, si la vigilance et l'autorité des chefs spirituels n'y mettent

ordre. Le clergé inférieur, placé tout près du peuple et vivant du peuple, ne sera que trop porté à seconder les penchants populaires, s'il n'est contenu lui-même par une discipline sévère. L'organisation ecclésiastique, la discipline, les formes du culte ont en cela bien plus d'importance que les formulaires dogmatiques.

— Le besoin d'une telle organisation n'est pas le même dans toutes les religions. Ainsi une religion comme l'islamisme, dont la constitution dogmatique est si simple et qui apparaît dans le monde avec tous les traits de l'âge adulte, n'a pas les mêmes dangers à courir. L'islamisme établi ne diffère pas tant de l'islamisme primitif, que l'un puisse fournir des armes contre l'autre. Les schismes s'y sont multipliés, le califat a péri, les usurpateurs se sont arrogé ici et là la puissance spirituelle, sans qu'il en résultât une sorte de régression vers l'ancien système des religions nationales. Au contraire le christianisme, à moins d'être ramené à ce degré extrême de simplification dont se vantent quelques sectes très-modernes, ne peut se passer d'une autorité souveraine qui maintienne l'unité religieuse et la défende au besoin contre les entreprises du pouvoir civil. Or, il en est de l'idée de la souveraineté spirituelle comme nous montrerons ailleurs qu'il en est de l'idée de la souveraineté politique : la logique pure est inhabile à la définir, et de toutes les définitions qu'on en voudrait donner, aucune ne résiste à la critique de la raison, ni même aux objections du bon sens vulgaire. Une secte naissante a d'abord une ébauche d'organisation démocratique : car, quand la même foi exalte tous les fidèles, tous semblent avoir un droit égal à sa choisir des guides spirituels. Mais, cette première chaleur passée, la force des choses veut que le gouvernement religieux se [79] concentre dans un clergé que ses études, sa discipline, son noviciat et ses fonctions spéciales distinguent de la société laïque, devenue incapable d'entendre une théologie raffinée et de se contraindre dans ses mœurs autant qu'il le faudrait pour éviter une contradiction trop choquante entre l'idéal religieux et les réalités de la vie. Le clergé à son tour, et par les mêmes causes, passe de la démocratie presbytérienne à une aristocratie de prélats, où le pouvoir spirituel, l'institution canonique sera censée descendre du supérieur à l'inférieur, par une émanation de l'apostolat primitif, et non remonter par voie de représentation ou, d'élection, lors même qu'une élection du peuple, du clergé ou du prince interviendrait encore pour présenter un sujet à l'institution canonique. Voilà ce qui peut suffire dans le cours ordinaire des choses, tant que les passions des hommes ou des incidents extraordinaires ne provoquent pas une critique plus profonde des sources mêmes de la souveraineté. Mais, viennent des querelles sur le fond du dogme, sur les points capitaux de la discipline ou sur la transmission de l'autorité canonique, viennent des questions d'hérésie ou de schisme qui remuent, non-seulement des provinces, des nations, mais tous les peuples naguère réunis dans une foi, dans une soumission communes : il faudra bien recourir à des assemblées de prélats, à ce que l'Église nomme des conciles œcuméniques; et c'est alors que se pressent les difficultés logiquement insolubles. A qui appartiendra la convocation et la dissolution de ces assemblées ? Combien faudra-t-il de prélats réunis pour représenter l'Église ? Quelles seront les conditions de majorité requises ? La voix d'un seul prélat, ignorant ou corrompu, suffira t-elle pour décider des croyances et de la soumission de quelques dizaines, de quelques centaines de millions d'hommes ? On ne s'en tirerait pas sans l'intervention d'un autre principe d'autorité régulatrice, sans un respect [80] soutenu pour les précédents, et surtout sans l'ascendant d'une primauté dont le développement

graduel conduit inévitablement à ce que les publicistes nomment une monarchie tempérée. Il est vrai que cette monarchie tend à son tour au pur absolutisme, et qu'il n'y aura pas de définition logique ou de formule constitutionnelle dont la vertu suffise à l'arrêter sur cette pente. Mais enfin le tempérament que la logique seule ne donnerait pas, peut être le fruit de la sagesse des hommes ou, ce qui vaut bien mieux, de la disposition providentielle des événements. C'est ce que les théologiens appellent la *promesse*, et ce qui manque malheureusement aux théoriciens politiques.

Rien de plus intéressant que d'examiner par quel concours d'idées et de faits, par quelle sagesse de conduite l'Église romaine a pu acquérir cette autorité régulatrice, cette primauté destinée à se convertir en monarchie spirituelle : mais cet examen sort de notre cadre, puisque le moyen âge commence avec la chute des monarchies ariennes, laquelle décide en dernier lieu de la prépotence du siège de Rome chez les chrétiens d'Occident. Il faut bien se fixer sur la position de ce point de repère ou de cet *horizon* historique, comme on pourrait dire en empruntant aux géologues une de leurs expressions familières : car, en général, les institutions se déconstruisent suivant un ordre inverse de l'ordre de construction. Le couronnement de l'édifice a déjà disparu, que les assises inférieures et les substructions subsistent encore. Dans la réaction de la civilisation moderne contre le moyen âge, et par conséquent contre les institutions ecclésiastiques en tant qu'elles sont marquées du sceau du moyen âge, il faut pouvoir dire où le mouvement doit s'arrêter à moins de dépasser le but ou de changer de but. Ainsi les réformateurs du XVII<sup>e</sup> siècle, en ne prêchant qu'une réforme du catholicisme du moyen âge, ont en réalité fait du protestantisme une religion nouvelle, plus foncièrement distincte du christianisme latin des premiers siècles que ne l'étaient les anciennes hérésies. Ainsi la doctrine moderne de la complète séparation du spirituel et du temporel contrarie un ordre de faits et d'idées plus ancien que le moyen âge, quoique le moyen âge ait singulièrement exagéré les conséquences de la doctrine contraire, par la raison toute simple que, dans l'Europe du moyen âge, la puissance séculière, la puissance du glaive et de la cotte de mailles, s'y fractionnaient à l'excès ; tandis que le pouvoir spirituel, « le pouvoir des clefs », naturellement dépourvu de la force physique, y arrivait au plus haut degré de concentration et d'unité. Alors les docteurs dans leurs exposés systématiques, comme l'Église, dans son langage officiel, avaient beau jeu pour donner une prééminence d'honneur, une supériorité effective à l'âme sur le corps, au spirituel sur le temporel. Rien ne cadrerait mieux avec la distinction métaphysique des deux grandes catégories d'êtres, matériels et immatériels, visibles et invisibles, sensibles et intelligibles ; avec la notion que l'on se faisait de la double nature de l'homme, à la fois corps et esprit, de sa double destinée dans le temps et dans l'éternité, de sa double participation à une société civile en vue des biens temporels, et à une société religieuse ou spirituelle en vue des biens qui ne passent point. Avec cette philosophie on faisait la part de toutes choses : de la réalité sensible dont l'homme ne peut s'isoler sans tomber dans les excès du mysticisme et de l'ascétisme, ainsi que de la croyance à un monde invisible et supérieur, croyance à laquelle l'homme ne peut renoncer sans se sentir humilié dans les profondeurs de son être et froissé dans ses affections les plus chères. Il faut admirer un système si bien lié, qui a ses formules philosophiques et juridiques, et en vue duquel la discipline, les rites, les pratiques reçoivent toutes les [82]

modifications propres à donner au système sa plus grande force et sa plus parfaite unité. On conçoit que, même de nos jours, des hommes de talent aient pu en entreprendre la réhabilitation ou la glorification ; et il serait absurde de le regarder comme une œuvre d'ignorance, quoiqu'il se soit accrédité à la faveur de certaines erreurs historiques : parce qu'il faut bien, toutes les fois qu'on veut plier la société à un système, mettre un peu de côté l'histoire et la tradition, soit qu'on les ignore, soit qu'on les dédaigne. Nous dirions volontiers de ce système politico-religieux, destiné à s'user comme tous les systèmes s'usent, ce que nous disions plus haut du système cosmique emprunté par le moyen âge aux écrits de l'astronome d'Alexandrie : il satisfaisait bien au besoin d'unité formelle, de finalité précise et de construction régulière qui se trouve dans l'esprit humain ; il n'avait que le défaut de contrarier les principes internes de variété et d'évolution continuelle auxquels la nature vivante paraît obéir.

La papauté elle-même n'a pas suivi dans l'application du système une règle uniforme. Elle avait d'abord aspiré à romaniser tout à fait les barbares et à reconstituer en Occident, à l'aide de leur épée, un « saint-empire romain » qui ne pourrait se passer de sa consécration et de son appui, qui unirait intimement le pouvoir du glaive et le pouvoir des clefs sans pourtant les confondre, et en leur laissant, conformément à la parole évangélique, leurs droits respectifs. C'était là une constitution théoriquement trop délicate pour résister longtemps aux principes de corruption dont nulle constitution n'est exempte. On l'a bien vu dans les luttes entre les papes et les empereurs allemands, luttes où certainement la papauté aurait péri ou se serait transformée en un patriarcat comme ceux de Constantinople ou de Moscou, si le domaine spirituel de la papauté avait été renfermé dans les bornes de l'empire [83] tédesco-romain, et si la constitution féodale de cet empire n'y avait singulièrement énervé la puissance du chef temporel. Quand au contraire une monarchie spirituelle se posait en face d'une *polyarchie* temporelle, les deux puissances trouvaient dans des avantages de natures diverses les moyens de s'équilibrer, de cet équilibre diplomatique qui requiert beaucoup d'habileté, qui n'exclut ni les jalousies continues, ni les hostilités fréquentes, ni même les oppressions passagères ; mais qui ménage à la puissance opprimée les moyens de prendre sa revanche et de recommencer la lutte : sans quoi les plus beaux raisonnements des métaphysiciens, des jurisconsultes et des canonistes n'auraient pas prévalu contre la brutalité des faits.

Il y avait d'ailleurs une raison puissante pour qu'une théocratie pure, comme il en a existé avant l'avènement des religions prosélytiques, et même au sein de l'islamisme et du bouddhisme, ne pût pas s'établir dans l'Europe du moyen âge. Car l'Église était propriétaire et dès lors, en vertu du système féodal, elle participait au pouvoir temporel : de sorte que là même où la majeure portion de la souveraineté, où la plupart des droits régaliens appartenaient à un seigneur ou plutôt à une seigneurie ecclésiastique, le droit féodal assignait au seigneur, à la seigneurie ecclésiastique, une certaine vassalité ou dépendance dans l'ordre temporel. Le célibat ecclésiastique ou simplement la régularité ecclésiastique, qui contribuaient tant à la force de l'Église dans l'exercice du pouvoir spirituel, étaient plutôt une cause d'affaiblissement dans l'exercice des droits temporels. Tous les fiefs, tous les patrimoines ecclésiastiques, depuis le patrimoine de saint Pierre jusqu'à la prébende rurale, étaient autant de gages sujets à la mainmise des princes

temporels, à peu près ce qu'était en dernier lieu la possession d'Avignon pour la Cour de Rome, dans ses rapports avec la Cour de Versailles. On a maintes [84] fois remarqué, et avec raison, que l'idée de la distinction des pouvoirs spirituel et temporel est favorable à la liberté ; que tout en contenant ceux qui disposent du glaive et des magistratures civiles, elle préserve la société et l'individu du danger de se voir enveloppés dans les bandelettes d'une théocratie qui étoufferait à la fois les corps et les âmes. Il est également vrai que, pour une Église établie, le mariage du temporel et du spirituel peut mettre obstacle à l'affermissement d'une théocratie oppressive. L'Europe du moyen âge en a fait l'épreuve. A peine le système théocratique s'y est-il formulé, que les réactions commencent. Il en vient du Midi, des contrées où l'antique civilisation païenne et romaine a laissé le plus de traces, où un prosélytisme indo-persan est même parvenu à s'infiltrer; et ces premières réactions sont réprimées, grâce surtout à un retour de ferveur, signalé par l'apparition des ordres mendiants. Il en vient du Nord, des contrées soumises les dernières à la conquête religieuse dont Rome a été le centre. Celles-ci doivent plus tard réussir : la matière fermentescible se trouvait toute prête, mais il était nécessaire que d'autres principes intervinsent à la manière d'un levain pour en déterminer la fermentation.

## **CHAPITRE VI.**

### **DE LA FEODALITE**

[85] Le moyen âge avait ses origines, tout à la fois dans le monde romain et dans le monde germanique : or, il se trouve que nuls peuples n'ont été plus vivement saisis de l'idée du droit, de la coutume héréditaire, et ne l'ont exprimée dans leurs institutions aussi énergiquement que les Romains et que les peuples de souche germanique. On l'a souvent remarqué en ce qui concerne les Romains, et le fait n'est pas moins remarquable pour ce qui regarde les peuples germaniques. Leurs coutumes primitives d'où l'on a très-bien fait voir que toutes leurs institutions postérieures sont sorties, n'avaient pour la plupart rien d'exclusivement caractéristique : on en signale de fort semblables chez les peuples celtiques leurs voisins et chez bien d'autres peuples, placés pour le genre de vie et le degré de culture sociale, dans des conditions analogues. Ce qu'il y a de particulier, pour les peuples germaniques comme pour les Romains, c'est la persistance de l'impression ou de la forme déterminée par les coutumes primordiales, même après que le genre de vie et les rapports sociaux ont changé quant au fond, par suite d'un progrès de culture et d'une variation du milieu. A peine les Barbares commencent-ils à s'installer sur le sol de l'Empire qu'on les voit occupés de rédiger en latin leurs coutumes, [86] leurs lois : chaque peuplade se montrant jalouse de garder soigneusement le droit qui lui est propre, et l'idée d'un droit personnel se substituant partout au milieu du mélange des races, à l'idée d'un droit territorial. Celle des nations modernes qui a conservé avec le plus d'amour et le meilleur succès, grâce aux accidents de la situation et de son histoire, son type teutonique, ses institutions nationales, est celle qui, de l'aveu de tout le monde, ressemble le plus au Romains pour le culte religieux ou même superstitieux qu'elle a voué à l'idée du droit et aux formes juridiques. A côté des lois écrites ou non écrites des conquérants subsistait pour les vaincus le droit romain des temps impériaux ; et enfin l'Église romaine, qui s'était tant attachée à organiser les institutions chrétiennes, dans un but de gouvernement, ne pouvait manquer d'avoir son code de décrétales ou de décrets pontificaux, à l'instar des constitutions impériales. Le dignitaire ecclésiastique devait priser encore plus la science du canoniste que celle du théologien. Tant de droits divers composaient au moyen âge une encyclopédie juridique dont les anciennes civilisations n'offrent point d'exemple, et dont le monde moderne devait enfin se débarrasser, lorsque les institutions traditionnelles céderaient la place à des constructions faites de toutes pièces, sur un modèle philosophique préconçu, ou d'après les indications d'un empirisme pratique.

Ce n'est pas à dire assurément que les hommes du moyen âge, pas plus que les Romains ou les Barbares, leurs ancêtres naturels ou d'adoption, fussent moins sujets que d'autres à commettre, à souffrir des injustices et des violences. De ce que l'on se montre très-jaloux de son droit, il ne s'ensuit pas toujours que l'on soit très-porté à respecter le droit des autres ; et le droit est foncièrement autre chose que la morale. Sans compter qu'en morale même il y a loin de la théorie à la pratique.

[87] Passons sur les temps barbares pendant lesquels le travail de décomposition se poursuit, pour arriver à l'époque de reconstruction, aux temps que désigne particulièrement l'épithète de *féodaux*, parce que la féodalité qui a toujours fait le fond de la constitution politique du moyen âge, avait alors un développement et une perfection systématique dont on n'a point d'exemple ailleurs, bien que l'histoire nous montre à d'autres époques et dans d'autres contrées maintes ébauches de féodalité. Le système des *feudistes*, comme celui des canonistes, offre une architecture régulière et savante. Le pur droit féodal suppose toutes les races autochtones et conquérantes mélangées et confondues, toutes les vieilles constructions politiques en ruines, et il part de l'idée de la *seigneurie territoriale*, comme du principe de l'ordre politique. La propriété du sol et la puissance politique, consistant dans le droit de rendre la justice, de maintenir l'ordre ou la paix publique et de faire la guerre, sont deux faits qui s'accompagnent, se soutiennent et s'expliquent l'un l'autre. Rien de plus *positif*, comme on dirait aujourd'hui ; rien qui provoque moins les subtilités des théologiens, des métaphysiciens, des philosophes, des idéologues. Il ne s'agit là ni de droit divin, ni de contrat primordial, ni de souveraineté du peuple, ni de vote universel : et pourtant rien ne se prête mieux à une ordonnance systématique. Les démembrements successifs de la propriété correspondent à la hiérarchie des fiefs. Il est naturel qu'en faisant la concession du *domaine utile*, pour récompense de services rendus ou pour prix de services à rendre, le grand, propriétaire se réserve le haut domaine, le droit de retour, la supériorité féodale, et que le concessionnaire reste assujéti à des devoirs de vassalité et d'hommage, sauf à exercer à son tour des droits de supériorité domaniale sur des tenanciers d'ordre inférieur, qui deviendront les arrière-vassaux du donateur primitif. La même [88] échelle de subordination se conçoit tout aussi bien dans le cas inverse où l'initiative part du vassal qui se *recommande* au seigneur, qui lui rend foi et hommage, qui *avoue* sa supériorité, tout à la fois domaniale et politique, en échange de la protection qu'il attend de lui. Là où s'arrête en remontant la hiérarchie féodale, là se trouve l'indépendance ou la souveraineté politique. Le souverain féodal est celui qui ne doit hommage à personne, qui ne relève que de Dieu et de son épée, et qui par contre étend sa protection sur tous, d'où toute justice procède par une sorte d'émanation ou de délégation inhérente à la seigneurie domaniale. Toute cette théorie est d'une clarté admirable ; elle tire de la même source la propriété et le pouvoir, bien qu'en se prêtant à une séparation de fait, que réclame la bonne distribution des fonctions sociales. Elle exige seulement, pour n'avoir rien d'artificiel et de forcé : 1° que les populations soient déjà fixées définitivement au sol, et que la propriété du sol soit encore la principale et presque l'unique richesse ; 2° que le sol soit encore soumis au régime de la grande propriété, comme cela doit naturellement résulter, non-seulement des lois de la conquête, mais de celles de la colonisation ou de la primitive occupation du sol par des populations déjà agrégées à l'état de hordes ou de clans nomades. Personne, j'en conviens, ne s'avise alors d'appliquer à la propriété ainsi constituée nos subtiles théories économiques *du travail et du capital accumulés* : mais l'idée ou plutôt le sentiment du droit de propriété n'en est que plus naturel et plus vif ; et l'on ne songe pas plus à contester le droit politique que le droit de propriété dont il devient l'accessoire.

En incorporant la souveraineté au domaine, en faisant de la puissance politique

un droit plutôt *réel* que *personnel*, le système féodal laisse le champ libre à la variété des combinaisons pour le mode d'investiture ou de jouissance [89] de la propriété et de la puissance féodale. Dans ce système éminemment conservateur, la personne est pour le fief, non le fief pour la personne. A tous les anneaux de la chaîne il s'agit surtout d'empêcher que le changement de personne n'entraîne la diminution d'importance ou *l'abrègement* du fief, au préjudice du fief dominant qui se trouverait par cela même amoindri ou *abrégé*, comme au préjudice des fiefs inférieurs qu'une moindre protection couvrirait. Au défaut de la succession héréditaire, le suzerain aura le droit de choisir un nouveau vassal : les vassaux immédiats, en qui se concentrent les droits des arrière-vassaux, éliront le souverain féodal ; et comme la capacité d'élire se proportionne naturellement à la puissance du fief, il se présentera des cas où l'on trouvera tout simple que les plus puissants des vassaux immédiats fassent l'élection à eux seuls. On pourra ainsi recommencer une dynastie en conservant le principe de la souveraineté héréditaire, ou passer au système de la souveraineté élective lorsque, par *l'abrègement* continu du fief dominant, son importance effective, ses moyens matériels de défense et d'attaque, de protection et de répression, auront par trop décru en comparaison de la puissance effective des grands feudataires. A tous les degrés de l'échelle, la seigneurie féodale et même, si l'on se place au haut de l'échelle, la souveraineté féodale pourront, échoir à des *gens de mainmorte*, à une prélature, à un chapitre, à un corps ecclésiastique quelconque, à une *commune* ou à un corps de bourgeois, à une *ligue* ou confédération de communes, à un *canton*, sorte de grande commune rurale, à un *cercle*, comté ou circonscription de *francs-tenanciers*, qui relèvent du souverain *omisso medio*<sup>7</sup>, et qui sont bien forcés de s'agrèger en une sorte de syndicat, pour maintenir en face des grands vassaux leurs droits et leur importance collective.

Toutes les variétés d'organisation politique, telles qu'elles [90] pourraient procéder de l'idée d'un droit politique essentiellement personnel, trouveront donc à s'encadrer dans le système du droit féodal, sans lui faire perdre sa nature foncièrement réelle ; et elles lui emprunteront ses éléments de stabilité, ses principes de perfectionnement et de développement. La grande affinité ou plutôt l'identité originelle du droit politique et du droit civil amèneront tout naturellement le progrès du droit politique par le progrès du droit civil. Combien les faiseurs de constitutions politiques, fondées sur les *droits de l'homme et du citoyen*, c'est-à-dire sur un droit personnel, n'ont-ils pas dû s'ingénier (depuis Solon et Servius Tullius jusqu'à l'abbé Sieyès) pour échapper au despotisme de la multitude, pour graduer l'importance personnelle de chaque citoyen, en fixant des conditions de cens pour l'exercice des droits politiques ? Et nous savons ce que sont devenues ou ce que tendent à devenir toutes ces combinaisons arbitraires et artificielles. Mais, quand le droit politique est conçu comme un droit réel, l'importance du droit réel, dont la mesure est si évidente, entraîne l'idée de la *mesurabilité* et la mesure effective du droit politique, sans qu'aucune susceptibilité personnelle en soit blessée. Bien plus, cette manière de concevoir le droit politique conduit nécessairement à l'idée de la *représentation*. Quand le possesseur du fief est en âge de minorité, il faut bien qu'il soit représenté par un tuteur, car le fief même ne peut pas rester sans représentant ; il faut bien que l'église, le chapitre qui ne peut

---

<sup>7</sup> L'intermédiaire étant omis ou supprimé. (NdE)

remplir une partie des devoirs féodaux, assister le suzerain dans son *ost* ou dans ses *plaid*s, aient des *avoués* qui les représentent ; il faut que la commune, le corps de chevaliers, de bourgeois ou de marchands envoient des députés pour les représenter dans la cour féodale, la diète ou le parlement. Sans doute l'idée d'une représentation politique n'était pas absolument inconnue à l'antiquité ; les tribuns de la plèbe [91] n'étaient à l'origine que les représentants de la plèbe et non des magistrats ; il entrerait dans la conception primitive du pouvoir impérial, de considérer l'empereur comme la personnification du peuple romain : mais le tribunat n'a pas tardé beaucoup à devenir une magistrature, et le pouvoir impérial a pris aussi les caractères d'une fusion de magistratures, d'une magistrature suprême et finalement d'une royauté. Au contraire, le vrai système représentatif devait sortir des entrailles de la féodalité. Quand Montesquieu a dit « que ce beau système avait été trouvé dans les bois, » il a pu dire vrai, en ce sens que les tribus germaniques avaient dû effectivement contracter dans les bois ou dans les éclaircies des bois, aux temps de leur vie nomade ou semi-nomade, ces goûts d'indépendance personnelle et de cantonnement, associés à des coutumes de clientèle ou de vasselage volontaire, qui leur ont rendu insupportable la vie citadine, la tradition romaine, et ont poussé à la démolition des dynasties barbares qui voulaient continuer ou reprendre cette tradition. Mais il fallait être sorti des bois, et même avoir subordonné le droit personnel au droit réel, les institutions politiques aux institutions domaniales, pour aboutir à la féodalité et par suite au système représentatif, tel que les modernes l'ont conçu.

— En *civilisant* le droit politique, en rattachant l'intérêt politique à un intérêt palpable pour tous, celui de la propriété, en exprimant de la manière la plus évidente la solidarité des intérêts politiques par la solidarité d'intérêts domaniaux entre le vassal et le suzerain, la constitution féodale était bien propre à susciter l'esprit public et l'esprit de liberté, au moins chez tous ceux pour qui la participation à la vie publique et au pouvoir politique résultait de la participation au droit de propriété. La solidarité des intérêts appelle la délibération en commun ; la réciprocité des devoirs et des services témoigne sans cesse de l'origine [92] du droit et lui assigne des limites ; les *besoins extraordinaires* qui ont été de tout temps et sous toutes les formes la *condition ordinaire* de la vie politique, exigent que le suzerain demande le consentement du vassal, et suggèrent au vassal l'idée de demander, en retour de son *aide* volontaire, une ampliation de droits ou de libertés. Par cela même qu'il ne s'agit pas d'une *liberté* abstraite ou métaphysique, mais de *libertés* particulières concrètes et spéciales, dont l'origine et le prix sont connus, les hommes s'y attachent comme à un patrimoine héréditaire que les générations se transmettent, que chaque génération conserve et accroît autant qu'elle le peut, pourvu, bien entendu, qu'il s'agisse d'une race douée des instincts d'économie et de prévoyance, dont le tempérament s'accommode de l'esprit de conservation et de suite.

Voilà pour le droit politique *intérieur* : mais le principe de l'organisation féodale ne tend pas moins à *civiliser* le droit politique *extérieur*, à fonder ce que l'on a appelé par la suite un *droit des gens*, ce qu'en style plus moderne on appelle un *droit international*. Car, par l'union qu'il établit entre la puissance politique et le domaine civil, il contient puissamment l'esprit d'ambition et de conquête ; tout en rendant, par suite d'un plus grand morcellement, les hostilités plus fréquentes, il

en restreint le but et les suites ; il impose à la conquête l'obligation de se couvrir des apparences d'une revendication d'héritage, d'une répétition de dot, sous peine d'avoir dans l'opinion des peuples l'odieux d'un vol à main armée. Il est vrai que, par compensation, il crée des souverainetés à pièces disjointes, ou à frontières bizarrement contournées ; il met obstacle à une agrégation des territoires et des forces politiques, suivant les circonscriptions les mieux adaptées aux affinités naturelles, aux ressemblances d'idiomes, aux rapports de voisinage et de commerce entre les populations. Il engage [93] celles-ci dans des querelles princières qui ne devraient pas les intéresser, et dont il faudra qu'un progrès ultérieur de la civilisation les débarrasse : mais, en attendant que ce progrès se réalise, il y a déjà un progrès incontestable dans le fait de cette solidarité entre tous les membres du corps féodal, laquelle ne permet pas que l'on dispose de la souveraineté du fief dominant comme d'un héritage vulgaire, des peuples comme de vils troupeaux ; ainsi que cela s'est vu dans des siècles qui d'ailleurs pouvaient se vanter de la supériorité de leur civilisation sur celle des temps féodaux.

— En même temps que l'idée de la puissance seigneuriale ou domaniale faisait le fond du droit politique du moyen âge, l'Eglise avait sa théorie d'un *sacre* ou d'une consécration religieuse de la royauté, idée empruntée à la tradition hébraïque ; et depuis la résurrection du droit romain dans les écoles, les jurisconsultes de profession avaient leur théorie d'une monarchie césarienne, investie par l'acclamation ou par le consentement tacite des peuples de la plénitude du pouvoir politique et civil ; devant imposer, par son autorité souveraine et par sa majesté hors de pair, une égale soumission à tous les sujets, au grand comme au petit feudataire, au noble comme au vilain, au clerc comme au laïque ; ayant le droit et même le devoir de reprendre peu à peu à des vassaux indociles toute la part de pouvoir politique qu'ils avaient pu usurper dans des temps d'ignorance et de confusion. Cette dernière théorie était destinée à gagner du terrain sur le continent d'Europe, bien plus que la théorie des gens d'église : et cependant, ce qui a caractérisé le plus essentiellement les royautés européennes jusqu'à notre temps, c'est l'idée qui s'y attache d'une puissance seigneuriale ou domaniale, telle que la concevait le moyen âge. Voilà ce qui oppose, aujourd'hui encore, la plus forte digue aux entreprises de [94] l'esprit novateur, et ce qui l'empêche de les pousser à outrance. A vrai dire, il ne reste plus guère que cela de tout le système du moyen âge ; mais c'est encore beaucoup pour le *lest* des modernes sociétés européennes, dans leur navigation hasardeuse vers des parages inconnus. Du jour où ce lest aura été décidément jeté par-dessus bord, on peut prévoir qu'en dépit de bien des prétentions contraires, le règne du *droit* sera fini : ce qui ne veut pas dire précisément que les sociétés subiront le règne de la *force* ; car, dans notre état de civilisation, la force ne peut s'imposer longtemps à la société qu'à condition de se mettre au service des idées que le bon sens, la raison, l'expérience nous donnent de l'*utilité générale*, de l'intérêt bien entendu de la société ; et la force ne peut provisoirement prévaloir que là où cet intérêt n'apparaît pas avec une suffisante évidence.

— L'intervention des légistes dans la dispensation de la justice féodale a été signalée avec raison parmi les principales causes d'affaiblissement de la féodalité : mais il ne faut pas se méprendre sur le principe de cette action dissolvante. La subtilité du légiste pouvait très-bien tenir sa place à côté de la rude franchise de

l'homme de guerre, pourvu qu'on distinguât dans l'organisation de la procédure judiciaire ce qu'on a coutume de nommer le *fait* et le *droit*, c'est-à-dire en réalité (et nous reviendrons ailleurs sur ce point) les questions qui doivent être vidées par le bon sens, par l'équité naturelle, par la droiture de l'instinct, et celles qui se prêtent aux raffinements de l'analyse ou aux constructions systématiques de la science. Les légistes ont pu acquérir une grande autorité sans devenir eux-mêmes un pouvoir dans l'Etat, sans accroissement de la puissance royale au préjudice des grands et du peuple, dans les pays qui ont maintenu la distinction dont il s'agit par l'institution du jury, soit qu'elle s'y rattachât à la tradition des cours [95] féodales, soit qu'elle y fût respectée comme une coutume encore plus ancienne que la féodalité. Là au contraire où les légistes avaient réussi à se constituer juges du fait comme du droit, en qualité de conseillers ordinaires de la royauté, et à s'attribuer, par la nature du jugement en fait, un pouvoir discrétionnaire et souverain, il fallait bien que les descendants des plus fiers barons s'inclinassent, le cas échéant, devant un corps de bourgeois ; et dès lors il devenait effectivement impossible que le pouvoir politique de l'aristocratie féodale survécût longtemps à la perte de ses attributions judiciaires.

Voyez pourtant comment certaines qualités de la souche primitive se retrouvent, jusque dans les produits d'une greffe adventice. Les cours de légistes résultent d'une greffe de la jurisprudence romaine sur l'arbre de la féodalité ; elles sont imprégnées de l'esprit romain, ce qui ne les empêche pas de puiser dans leurs racines féodales une indépendance, même vis-à-vis des princes qu'elles servent, inconnue aux tribunaux impériaux, à qui un rescrit de l'empereur dictait leurs décisions, jusqu'en matière d'intérêts privés. Au contraire, comme elles succèdent à des cours féodales, investies à la fois d'attributions politiques et d'attributions judiciaires, il est tout simple qu'elles se regardent comme gardiennes de certaines « lois fondamentales » que consacre la tradition « parlementaire » au sens français du mot, ou plutôt qu'elle crée elle-même à la longue, comme doivent se faire toutes les lois vraiment constitutives d'un organisme politique. En pratique, nous savons combien de misères entraîne l'ingérence des corps judiciaires dans la politique : mais l'histoire nous enseigne aussi qu'elle a grandement contribué à sauver l'Etat dans des circonstances décisives, en refrénant le despotisme du peuple ou d'une assemblée comme celui du prince. Les « droits de l'homme », les « droits antérieurs et supérieurs », [96] fondements prétendus de notre politique moderne, ne sont qu'une idée, une âme sans corps, faute d'une magistrature qui en ait la garde : les cours supérieures de justice dernière transformation de la justice féodale, présentaient l'union de l'âme et du corps ; et quand elles ont reconnu leur impuissance à remplir leur magistrature politique, quand elles ont fait appel à un pouvoir constituant, toute idée de loi fondamentale a disparu. Les cours de justice issues de la féodalité, ont disparu elles-mêmes, non sans avoir procuré durant leur existence à l'administration de la justice une majesté, une dignité inconnue aux sociétés antiques, et dont le reflet profite encore, pour l'avantage des sociétés modernes, aux tribunaux qui les ont remplacées.

— Le système féodal devait périr, non par une suite nécessaire du progrès des lumières et de la science, puisque tout s'y prêtait à un exposé lumineux et à une théorie savante, mais par suite des progrès de l'industrie, du commerce et de la richesse, qui diminuent la cohésion et l'importance relative de la propriété

foncière. La lutte entre les économistes et les jurisconsultes, telle qu'elle se poursuit de nos jours sur le terrain du droit civil, après l'abolition des derniers vestiges de la féodalité, est, comme nous le verrons, une suite du même mouvement qui a amené la destruction du régime féodal, d'abord dans l'ordre politique, puis dans l'ordre civil où il ne faisait plus que compliquer, sans utilité pour le corps social, les relations de propriétaire à propriétaire, d'héritage à héritage. Il fallait bien aussi qu'au travail de décomposition politique qui avait amené le régime de la féodalité, succédât, par la vicissitude ordinaire des choses humaines, un travail de recombinaison et de reconstruction des grandes individualités politiques. L'équilibre du système féodal suppose tout à la fois une juste limite à la subdivision de la propriété foncière et une juste limite à l'extension territoriale de la souveraineté. D'ailleurs l'invention des nouvelles armes de guerre, en rendant vaine l'institution de la chevalerie, privait effectivement la féodalité de sa force physique, pour ne lui laisser que l'influence qui s'attache à la grande propriété territoriale, et encore à la condition de savoir user habilement de cette influence. L'établissement des milices permanentes, que l'on signale comme la cause la plus active de la dissolution de la féodalité, en a été plutôt la suite, ou le symptôme. Car, c'est l'accroissement de la richesse mobilière et du produit des taxes indirectes qui a permis aux rois d'entretenir leurs milices permanentes ; et c'est l'invention des nouvelles armes, ou le progrès de la mécanique de la guerre, qui a transporté à la plèbe armée, c'est-à-dire à la supériorité du nombre, les avantages qui appartenaient auparavant à une milice d'élite, à la chevalerie. A cet égard encore, on peut dire que les mêmes causes qui ont amené la destruction de la féodalité continuent d'agir, quoique sous un régime si différent du régime de la féodalité. Les nations modernes ne s'en aperçoivent que trop aux proportions colossales que prend partout l'établissement militaire, à mesure que se perfectionnent, comme on dit, les engins de destruction. Plus les armes acquièrent de précision et de force destructive, plus prompt devient l'éducation du soldat, plus il semble que la supériorité du nombre doit l'emporter, et plus une sorte de nécessité physique pousse les gouvernements à user de toutes leurs ressources, à exagérer leur état militaire autant que le permettent l'état de leurs finances et le chiffre de la population virile.

Tout concourait donc, vers la fin du moyen âge, à préparer le rôle des grandes monarchies européennes dans l'histoire des temps modernes : et cependant, à aucune époque du moyen âge, l'exemple d'une constitution vraiment républicaine, c'est-à-dire d'une cité poussant le développement de ses libertés municipales jusqu'à l'indépendance politique, n'avait absolument fait défaut. Venise et Florence représentaient Carthage et Athènes, comme les montagnards des petits cantons suisses rappelaient à leur manière le type Spartiate ou samnite. On avait vu se reproduire toutes les variétés de démocratie, de patriciat, de tyrannie, toutes les scènes de turbulence, de proscriptions, tous les exemples d'effervescences soudaines, de conjurations mystérieuses, d'ambitions persévérantes, d'entreprises brillantes, de résistances héroïques. Il n'y a à cet égard, ni progrès, ni recul dans le passage de l'antiquité classique au moyen âge : seulement, ce qui, pour les temps classiques, est le fond même de l'histoire européenne, devient une exception, un détail, un épisode dans l'histoire si compliquée du moyen âge. Or, cela même constitue un progrès, s'il est vrai que la puissance politique d'une cité, la transformation d'un pouvoir municipal en pouvoir politique, soit un phénomène

historique dont l'apparition et surtout la longue durée exigent le concours de circonstances exceptionnelles. Car, cela prouve qu'il y avait pour l'Europe du moyen âge un fond de civilisation commune, à la faveur duquel les diverses formes politiques pouvaient figurer sur le théâtre de l'histoire dans la proportion de leurs chances naturelles, sans que l'exception éclipsât la règle commune : tandis qu'il y avait tant de disparité entre la civilisation des républiques de l'antiquité et celle du monde qui les entourait, qu'à un moment donné l'histoire de l'ancien monde se réduit pour nous à l'histoire de quelques républiques ou d'une république. Ceci soit dit sans préjuger sur les destinées futures des formes qu'on appelle républicaines, en Europe ou ailleurs : vu que bien certainement les futures républiques différeront de celles du moyen âge beaucoup plus que celles-ci ne différaient des républiques de l'antiquité. On ne peut à [99] cet égard tirer aucune induction légitime du passé à l'avenir, pas plus du passé le plus rapproché que du passé le plus lointain.

En ce qui concerne le droit des personnes, l'Europe du moyen âge offre un progrès bien plus marqué sur l'antiquité classique. L'esclavage domestique a effectivement disparu avec les derniers débris de la société romaine. Il est de l'essence des religions prosélytiques de tendre à adoucir le sort des esclaves, au nom d'un principe de fraternité originelle ; et chacun comprend combien à cet égard le dogme chrétien l'emporte sur ceux des autres religions prosélytiques. Cependant il faut plus que la sollicitation des croyances religieuses (l'esclavage des noirs l'a trop bien prouvé), il faut une modification profonde dans les conditions de la vie sociale pour abolir le fait social de l'esclavage. Les riches seuls ont des esclaves domestiques ; et quand le phénomène même de la richesse, tel qu'on le conçoit dans une société industrielle, a disparu, en ne laissant subsister que le genre de patronage et d'autorité qui s'attache à la propriété du sol, quand les propriétaires du sol renoncent à l'habitation des villes pour se fortifier dans leurs châteaux, l'esclavage proprement dit tombe en désuétude ; il n'y a place que pour le servage de la glèbe. Plus tard, quand l'industrie renaît et que la richesse reparaît au sein des populations urbaines, il doit bientôt arriver que celles-ci acquièrent le sentiment de leurs forces, songent à acheter leurs libertés, à se bâtir des murailles, à s'organiser en milices bourgeoises pour se défendre contre les barons du plat pays. De là les *Communes* et un mouvement général d'affranchissement qui doit gagner peu à peu (l'influence de l'Église et l'intérêt de la royauté venant en aide) jusqu'aux populations rurales, et singulièrement relâcher les liens du servage, là où il n'a pas pour résultat de les rompre tout à fait.

[100] Ces remarques s'appliquent surtout aux régions occidentales de l'Europe : car au contraire, pour ce qui constitue par excellence, dans la carte générale de l'Europe, *le plat pays*, c'est-à-dire pour les vastes plaines occupées à l'orient de l'Europe par les populations slaves, on observe le singulier contraste d'un resserrement des liens du servage à l'époque où ces liens se relâchent ailleurs. La grande propriété se consolide dans ces contrées, l'influence des grands propriétaires y devient prépondérante, quand le phénomène passe dans le reste de l'Europe par des phases inverses. Et cependant la conversion des peuples slaves au christianisme date au moins d'aussi loin que celle des peuples Scandinaves, chez qui l'indépendance des paysans va jusqu'à leur donner des droits politiques et à en faire un quatrième ordre de l'État, à côté du clergé, de la noblesse et de la

bourgeoisie. Mais, chez les peuples slaves soumis à toute la rigueur du servage, la bourgeoisie fait défaut, à ce point qu'une caste méprisée, étrangère, usurpe les fonctions de la classe ou de l'ordre qui manque dans l'organisme social ; et d'un autre côté, si les hauts dignitaires du clergé y arrivent à l'existence politique, c'est plutôt en raison de l'éminence de leurs fondions, que comme représentants d'un clergé qui posséderait par lui-même la consistance et la dignité d'un ordre politique. Tout devait donc contribuer à y favoriser l'ascendant de la grande propriété et des grands propriétaires, en attendant l'avènement d'une civilisation toute moderne, d'un nouveau régime administratif, dont les effets se reconnaissent déjà à un accroissement rapide de population, et dont on ne peut encore prévoir les autres résultats.

N'y a-t-il pas lieu d'être frappé de la grande ressemblance entre les quatre ordres de l'État ; là où l'ordre des paysans s'était constitué, et les quatre grandes castes indiennes ? Là au contraire où la bourgeoisie seule, sous le [101] nom de *tiers-état*, constituait un ordre, ne sent-on pas qu'il manque quelque chose à l'organisme social, et ne s'est-on pas trop aperçu de ce vice de constitution, le jour où s'est posée la redoutable question « Qu'est-ce que le tiers-état ? » Le fond de notre politique actuelle où le clergé et la milice, sous le nom de noblesse, ne figurent plus, ne consiste-t-il pas à faire dans le ci-devant tiers-état la part de la bourgeoisie, la part des ouvriers des villes et celle des paysans ? Ainsi, aux étapes les plus distantes de la civilisation, reparaissent les mêmes problèmes, posés en termes différents. Ce qui était une classe fondée sur la nature des choses, devient une caste, puis un ordre, puis redevient une classe, parce que la nature des choses ne saurait perdre ses droits.

— Il avait fallu la longue durée du moyen âge pour faire d'un ordre de guerriers propriétaires ou de propriétaires guerriers, quelle que fût leur origine déjà perdue dans la nuit des temps, quelque chose qui pût passer pour l'image affaiblie des castes antiques. Quand l'étiquette de la cour de Versailles remontait au quinzième siècle pour trouver la vraie noblesse, la noblesse de race, elle avait la raison pour elle : car, à partir du quinzième siècle, on entre dans les temps modernes où l'activité de la vie sociale ôte aux familles à peu près toute chance de vie séculaire. Alors l'homme noble que partout, au moyen âge, on distinguait à la première vue du bourgeois et du vilain, n'est plus qu'un homme de *qualité* ou de *condition*, avec des nuances infinies dans la condition ou dans la qualité. Plus tard, il n'en doit rester que ce qui ne peut disparaître que très à la longue, par l'effet du temps qui détruit tout, à savoir le lustre des noms et des souvenirs historiques.

## CHAPITRE VII

### DE LA FORMATION DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES MODERNES

[102] L'histoire des langues en général, et plus particulièrement l'histoire des langues de la grande famille à laquelle appartiennent nos idiomes européens, ont fait de notre temps des progrès rapides. On sait aujourd'hui distinguer ce qui est dans les langues le produit d'une sorte de végétation ou d'instinct, d'avec les effets d'une culture artificielle, à peu près comme on distingue la botanique et l'horticulture. Nous nous contentons ici d'indiquer l'analogie, sauf à en discuter ailleurs le sens et la portée. La *linguistique*, ainsi qu'on l'appelle, embrasse l'universalité des langues, et de préférence celles où l'empire d'une civilisation moins avancée gêne moins le jeu spontané des forces naturelles : tandis que les faits plus délicats et plus fugaces que manifeste la culture de quelques idiomes choisis, sont l'objet de ce qu'on nomme ou de ce qu'on doit nommer la *philologie*.

Même au sein d'une civilisation très-avancée, la langue populaire, la langue de l'instinct, celle qu'on peut qualifier de franchement vivante, ne se confond pas absolument avec la langue littéraire ou cultivée. On a bien des motifs de croire qu'à toutes les époques le latin de la plèbe romaine différait sensiblement du latin classique dont les [103] monuments nous sont parvenus, et que parlaient les aristocrates et les beaux esprits. L'anglais qu'on entend dans les rues de Londres n'est pas autant mêlé de mots normands que l'anglais des livres, des journaux et de la bonne compagnie. Nous avons en français, outre quantité de mots que le peuple entend, mais qu'il n'emploie jamais, nos « imparfaits du subjonctif » qui appartiennent bien à la langue cultivée, que la grammaire impose, mais que l'oreille du peuple rejette, et dont l'usage dans la conversation familière, même entre gens éduqués, n'est pas exempt de quelque affectation déplaisante. Cela veut dire que ces formes grammaticales ne se maintiennent qu'artificiellement, qu'elles n'appartiennent plus ou qu'elles n'ont jamais appartenu à la partie vivante de la langue : de sorte que, si le grammairien laissait un moment choir sa fêrule, elles disparaîtraient aussitôt de la langue, comme ont disparu successivement de toutes les langues des formes et des désinences qui, à des époques antérieures, faisaient une partie, essentielle de leur structure.

D'une part en effet les langues tendent à la simplification de leurs formes grammaticales, de celles au moins qu'elles possédaient dans la plénitude de leur jeunesse, après que l'instinct avait tiré du fond primitif tout ce qu'il en pouvait tirer. Il se fait alors une sorte d'élagage de leur végétation originelle et spontanée, lequel tourne au profit de leurs fonctions purement logiques, parce que l'utilité de la forme devient la mesure de sa persistance, et que tandis que les impressions sensibles restent affectées d'indétermination et de vague, les idées vont en se précisant et en se fixant davantage. Ainsi la forme du *duel* disparaîtra la première, parce que logiquement la pluralité s'oppose à l'unité aussi bien pour le nombre *deux* que pour un plus grand nombre quoique le nombre *deux* saisisse plus l'imagination (quand l'imagination est en jeu, et [104] à ce titre ait eu d'abord sa forme grammaticale propre. D'un autre côté les langues (nous parlons toujours des

langues que gouverne principalement l'instinct populaire) vont en se ramifiant et en se diversifiant, à mesure que les populations qui les parlent se dispersent et se cantonnent. Les modifications graduelles du fond primitif, dues surtout à l'influence du milieu, ne sont pas les mêmes ici et là ; les emprunts et les mélanges dus à des communications de voisinage portent sur des choses différentes ; enfin l'élagage ci-dessus mentionné retranche ici une portion du bagage primitif des racines et des formes, et là une autre. De sorte qu'après l'éclaircie faite et le surcroît de végétation qu'elle provoque dans les organes ou les brins conservés, l'aspect extérieur a changé, et il faut une étude attentive pour manifester les analogies fondamentales et l'identité d'origine. Mais aussi, moyennant une telle étude, on pourra parvenir à restituer le fond primitif assez bien pour se faire une idée passablement exacte des idées, des besoins, des mœurs et du genre de vie des populations de même souche, avant leur séparation et leur dispersion.

Cependant l'on doit s'attendre à ce que l'action des causes naturelles de transformation et de scission aille en diminuant graduellement d'intensité et porte sur des détails d'une importance décroissante : ce qui est en histoire naturelle le fondement de la classification des types organiques. Aussi paraît-il bien qu'en France, par exemple, nos patois rustiques n'ont guère changé depuis trois siècles, ou ont changé beaucoup moins que ne changeait dans l'intervalle le français cultivé. Pour que l'on puisse tirer parti du copte dans le déchiffrement des hiéroglyphes, il faut que le patois du fellah égyptien ait traversé sans changements très-notables une bien longue suite de siècles.

En général les langues populaires, justement parce qu'elles sont populaires, laissent peu de monuments de [105] leur histoire, et si intéressante que cette histoire puisse être en elle-même, on est bien obligé de s'occuper de préférence des langues qui se sont plus artificiellement modifiées, sous la double influence d'une civilisation progressive et de la culture littéraire. Or, quoique l'on n'observe nulle part et que l'on ne conçoive guère de civilisation sans littérature, il convient de distinguer entre l'influence qu'exerce sur la langue le mouvement propre de la civilisation, et celle qui tient directement ou immédiatement à la culture littéraire.

Même en l'absence de modèles littéraires, le progrès de la civilisation tendrait à fixer la langue. Tout ce qui vit est sujet à la vieillesse et à la mort ; les choses qui sont du ressort de la civilisation proprement dite, comme les sciences, comme l'industrie, ne comportent le progrès indéfini, la durée indéfinie, que parce que la civilisation s'attache en toutes choses à fixer, à préciser, à arrêter les combinaisons ultérieures. Les langues sont bien obligées de s'accommoder à cette tendance générale. A mesure qu'elles se fixent, elles perdent de leur vie propre, l'organe devient un instrument ; et c'est par là qu'elles échappent à la loi fatale des organismes vivants, en devenant capables de durer tant que des causes externes n'en carient pas la charpente et n'en décomposent pas les parties essentielles. Or, l'état de civilisation avancée rend cette décomposition impossible, justement parce que les langues sont des instruments dont on ne peut se passer, dont on se sert continuellement, et qu'il faut bien entretenir avec soin puisqu'on ne peut les fabriquer de toutes pièces, comme un vêtement, une arme ou un outil ordinaire, et que la formation de la première trame du langage est une œuvre d'instinct, un travail organique, incompatible avec les conditions d'une civilisation avancée, lesquelles sont au contraire très-propres à entretenir et [106] à conserver

l'instrument déjà construit. Le seul vocabulaire des sciences et de l'industrie exigerait la confection de dictionnaires où chacun pût retrouver le mot dont il a besoin, chercher le sens du mot inconnu qu'il rencontre, dût-on dans ce dictionnaire négliger absolument la production des autorités en fait de beau langage. Il faudrait des écoles primaires pour enseigner, même aux ouvriers, les éléments de la grammaire et de l'orthographe, de manière qu'ils pussent se faire entendre de tout le monde en parlant et en écrivant. Tout cela sans doute n'empêcherait pas les langues de subir encore des modifications, de s'enrichir et de se rectifier par certains côtés, de s'appauvrir et de se corrompre par d'autres, de perdre les idiotismes qui les singularisent, et d'adopter des expressions ou des tournures étrangères. Des mots dont le besoin ne se fait plus sentir disparaîtraient du vocabulaire, et d'autres s'y introduiraient, qui répondent à des idées nouvelles, à des faits nouveaux. Des tournures passeraient de mode et d'autres prendraient faveur. Ainsi se modifie continuellement sous nos yeux la langue des journaux, celle des petits journaux surtout : mais cela n'empêche pas de regarder la langue comme sensiblement fixée, attendu que la portion fixée l'emporte beaucoup en volume, et surtout en poids sur la portion muable et flottante.

Quant à la langue littéraire, elle se développe et se fixe d'après des conditions propres à chaque idiome, et qui ne tiennent que faiblement au mouvement d'ensemble de la civilisation. Ainsi, quoique notre civilisation française ait bien plus changé du seizième au dix-neuvième siècle que du douzième au quinzième, il y a bien plus de différence de la langue de saint Bernard à celle de Commines que de la langue de Calvin [107] à celle d'un prosateur de nos jours ; et de Calvin à Descartes le changement est plus grand que de Descartes à M. Cousin, malgré la disproportion des espaces et la prodigieuse accélération du mouvement dans les faits et dans les idées. Le phénomène de la fixation de la langue littéraire n'est même pas en rapport nécessaire avec l'abondance ou l'originalité de la littérature. Au commencement du seizième siècle l'allemand moderne était une langue bien plus fixée ou bien plus près de l'être que le français, comme le prouve la comparaison de la Bible de Luther aux psaumes de Marot ou à la prose de Calvin ; et cependant plus de deux siècles devaient s'écouler encore avant que l'Allemagne ne devînt le foyer d'une grande activité littéraire. Il faut, pour produire une littérature à la fois féconde et originale, outre les excitations extérieures ou du moins l'absence d'obstacles extérieurs, le concours d'un certain degré de perfection dans la langue et d'un fond de traditions ou de conceptions populaires, qui donne aux œuvres de l'imagination une physionomie, un style et un caractère propres. Dans la Grèce antique tout cela s'est rencontré à point, et les premières productions de la Muse ont été des œuvres immortelles. Dans la moderne Allemagne (pour mettre les deux extrêmes en contraste) où la langue littéraire débutait par une traduction, et où pendant si longtemps les lettrés latinisaient ou grecisaient jusqu'à leurs noms, le fond de poésie populaire ne pouvait que se conserver obscurément, jusqu'au jour où les vicissitudes du goût convieraient enfin les lettrés à puiser à cette source d'où devait sortir, quoique si tardivement, une littérature nationale et originale.

Les progrès de la civilisation tendent à la fusion des dialectes déjà formés et mettent nécessairement obstacle à la scission ultérieure des dialectes. Tant que le cercle [108] des relations sociales ne dépasse pas la bourgade ou le canton, comme

cela devait être à la limite extrême de l'émiettement féodal, le patois, dans toute son indétermination ou sa fluidité, peut suffire à la rigueur. Lorsque les guerres, le commerce, les procès, les pèlerinages, les études, le débat des intérêts religieux et politiques font entreprendre de longs voyages, lorsque ceux mêmes qui ne voyagent pas ont la curiosité de connaître ce qui se voit et ce qui se fait ailleurs, le besoin d'une langue commune se fait sentir et elle se forme, comme se forme le mot dont on sent le besoin, la locution devenue nécessaire par l'infusion d'une idée qui circule. Une cour, une université, une grande ville, un centre de commerce, d'affaires et de plaisirs donnent le ton et le troupeau suit. L'unité politique contribue puissamment à hâter la formation de cette langue commune qui prend alors le nom de langue nationale, et qui plus tard deviendra le signe le plus sensible à l'aide duquel la nationalité se reconnaît et s'affirme. Cependant, comme d'une part les causes de la subordination des dialectes locaux ou provinciaux à une langue commune peuvent ne pas dépendre des liens politiques, et que d'autre part les mêmes attaches politiques peuvent relier des populations dont les idiomes radicalement distincts ou très-anciennement séparés, repoussent toute fusion dans une langue commune, il ne sera pas permis d'identifier sans réserve la langue et la nationalité.

C'est précisément parce qu'une langue nationale protège et renforce la nationalité, que la diversité des langues concourt au progrès de la civilisation générale. L'obstacle qui naît de la difficulté plus grande des communications internationales, par suite de la diversité des idiomes, est une résistance passive que la société, sinon l'individu, parvient toujours à surmonter par un travail en quelque sorte [109] mécanique, pour lequel il ne faut que du temps et des manœuvres : au contraire, la force qu'un peuple puise dans son génie national est une force vive, une puissance d'action et d'invention que rien ne peut suppléer ; et plus il y aura de forces de cet ordre au service des intérêts généraux de l'humanité, mieux ces intérêts seront servis. Or, les langues peuvent différer par des caractères d'une telle importance, qu'ils aient par eux-mêmes, à toutes les époques de la civilisation, et indépendamment du degré de culture littéraire, une influence marquée sur le génie des peuples qui les parlent. Personne ne contestera qu'il y ait entre les nations française, anglaise, allemande, une diversité de caractères intellectuels, en partie indépendants de l'idiome mais entretenus à la faveur de la diversité d'idiome, en partie causés par la structure même de l'idiome qui sert d'instrument et de véhicule à la pensée. Les siècles ont beau se succéder, la civilisation a beau marcher, trois grandes nations ont beau échanger avec une rapidité croissante leurs idées et leurs découvertes : la distinction se maintient toujours, et l'on regretterait qu'elle pût disparaître ; tant il est manifeste que ce continuel échange de produits non similaires tourne à l'avantage commun. Du moment que l'on voit dans la distinction des nationalités européennes l'une des causes de la supériorité de la civilisation moderne, on ne doit pas plus souhaiter la domination d'une langue universelle que la monarchie universelle.

— Outre ces caractères de premier ordre, au moins dans le sens psychologique, les langues en offrent d'autres, foncièrement moins importants et moins persistants, dont la culture et le talent littéraire savent tirer parti pour produire des effets, des beautés qui sont, comme on dit, intraduisibles. Il y a des langues, des dialectes, comme l'attique ou le florentin, dont la richesse, l'énergie

ou les [110] grâces natives viennent d'un fond populaire, à ce point que la marchande d'herbes en remonte au lettré : d'autres, comme le latin cicéronien, qui sont redevables de leur perfection à l'urbanité et aux goûts littéraires des hautes classes de la société. L'auteur ou les auteurs des chants homériques disposaient d'un idiome parlé par des peuples dans un état de civilisation encore grossier, qui ne connaissaient ni la grammaire, ni même l'écriture ; et ils trouvaient cet idiome déjà naturellement pourvu de qualités admirables : au lieu qu'il a fallu deux siècles d'une culture littéraire assidue, pour passer de la rude langue d'Ennius à la langue harmonieuse de Virgile. Le propre des langues littéraires, quelque part que la culture littéraire ait à leur formation, est d'avoir un âge d'or, un âge classique, celui où leurs grands écrivains expriment avec le plus de bonheur, avec les nuances d'expression que la langue comporte, des idées, des sentiments communs à tous les hommes : après quoi leurs successeurs ne peuvent plus reprendre les mêmes thèmes sans faire autrement et sans faire moins bien. Chaque langue cultivée de la sorte doit avoir ses chefs-d'œuvre classiques, son écrin littéraire, que les amateurs de tous les pays et de tous les siècles sont conviés à regarder et à admirer. Voilà sans doute une précieuse richesse que les hommes, il faut l'espérer, ne dédaigneront jamais : mais pourtant la parure et les plaisirs de l'esprit ne constituent pas le fond de la vie sociale ; les nations continuent d'avancer dans les voies de la civilisation, bien après que l'âge classique de leur littérature a passé sans retour ; et si elles conservent dans leurs musées, en les encadrant richement, des bijoux impérissables qui n'auront jamais leurs pareils, elles doivent tenir encore plus de compte des moissons toujours renaissantes.

Ainsi, dans la péninsule ibérique, les incidents de l'histoire politique ont procuré à deux dialectes, le castillan et [111] le portugais, l'avantage de devenir des langues littéraires, ce qui a valu au monde entier Cervantes et Camoëns : il n'en est pas moins permis de penser que la civilisation de nos jours s'accommoderait mieux de trouver la même langue en usage à Lisbonne et à Cadix, à Rio-Janeiro et à Buenos-Ayres. La comparaison que nous faisons tout à l'heure entre le français, l'anglais et l'allemand, une Julie d'Angennes, une Sévigné qui ne songeaient guère à apprendre l'anglais ou l'allemand, l'eussent fait volontiers entre les langues de Pétrarque, de Cervantes et de Voiture. Cependant, qu'est-il arrivé ? Au bout, de deux siècles, la prose française, la prose italienne, la prose espagnole ont fini par se ressembler tellement dans le style usuel, qu'il faudrait être bien fin connaisseur pour reconnaître, à la lecture d'un livre de philosophie, de politique, d'histoire, de voyages, s'il est français d'origine ou s'il est traduit de l'italien ou de l'espagnol. On pourrait être tenté d'expliquer le fait par l'influence que les écrivains français des deux derniers siècles ont exercée sur les lettrés d'Italie et d'Espagne ; mais la cause en est plus intime et tient à ce que les caractères distinctifs des trois idiomes sont d'un ordre assez subalterne pour que les progrès d'une civilisation commune les aient effacés, ou du moins en aient neutralisé l'influence sur le mouvement des idées et sur la caractéristique intellectuelle. Si cette diversité d'idiomes nous vaut encore par la suite des chefs-d'œuvre littéraires, dignes de figurer à côté des anciens modèles, il faudra s'en féliciter : pour ce qui est de la coopération à une civilisation progressive, on doit trouver que les frais de traduction ou de transport ne trouvent plus leur compensation dans la variété foncière des produits.

Il est de mode chez nous, depuis quelque temps, de s'apitoyer sur le sort de cette langue des troubadours, si méchamment mise à mort par la barbarie des inquisiteurs, [112] au moment de sa pleine efflorescence. Nous ne songeons pas à blanchir Simon de Montfort et les inquisiteurs, mais nous croyons qu'on s'exagère le tort qu'ils ont fait en cela à la cause de la civilisation. Rien ne ressemble plus à la langue d'Oc que le catalan, et la Catalogne, sans éprouver les mêmes désastres que la terre des troubadours, a subi la suprématie du dialecte castillan, comme la langue d'Oc celle de la langue d'Oyl : évidemment parce que, dans un cas comme dans l'autre, les variétés dialectiques n'avaient pas une valeur intrinsèque capable de les soutenir dans la lutte contre les causes politiques d'unification ou d'absorption.

Au point de vue de la linguistique, l'histoire des langues européennes appartenant aux groupes teutonique et slave n'offre rien d'exceptionnel, rien qui ressemble à une crise ou à une palingénésie. Le développement et l'atrophie organiques y suivent leur marche habituelle et spontanée, jusqu'au jour où la civilisation et l'art les saisissent dans l'état où elles se trouvent par suite des accidents de la route et des variétés natives de tempérament, les unes un peu en avance, les autres un peu en retard du mouvement général. On a la mesure de ces écarts quand on compare l'allemand et l'anglais modernes : deux langues congénères dont l'une conserve encore tant de plasticité, tant d'aptitude à la soudure des vocables et à la flexion des racines ; tandis que l'autre semble avoir atteint la limite extrême que comportent, au moins dans la grande famille de langues qui nous occupe ici, la simplification grammaticale et « la bâtisse en pierres sèches ». Si les Anglo-Saxons parviennent un jour à faire parler leur langue sur tout le globe habitable, ils le devront en partie à ce qu'ils ont su lui donner la culture littéraire dont elle est susceptible, l'approprier à tous les besoins d'une civilisation avancée, sans essayer de lui rendre artificiellement la plasticité ou [113] la richesse grammaticale que le temps lui a fait perdre. En raison même du degré de simplification grammaticale et de l'absence de toute prétention à une harmonie organique, le vocabulaire a pu supporter le mélange de mots normands en proportion si considérable, surtout dans la langue écrite, sans que la langue en fût constitutionnellement affectée, pas plus que le français ne l'a été par le mélange de mots empruntés aux langues teutoniques, au grec ou même au latin, mais de seconde main et par suite d'une culture artificielle de la langue. Aussi l'hybridité du type anglais, quant à la langue, n'est-elle qu'apparente ; et si l'on a eu raison de regarder la conquête normande comme une sorte de répétition du phénomène des invasions germaniques dans le monde romain, il n'y a point lieu de considérer l'intrusion du patois normand dans le dialecte saxon comme un phénomène qui rappelle, dans l'histoire des langues, celui de la décomposition du latin et de la formation des idiomes modernes, issus du latin.

Si l'histoire des langues teutoniques dans le passé témoigne d'un mouvement persistant dans le même sens, et exclut toute idée d'un retour périodique des mêmes phases ou de phases analogues ; il serait contre toute vraisemblance d'admettre pour elles des causes de destruction ou de rénovation dans l'avenir, soit internes, soit externes. Et puisque l'histoire de la langue fait une partie si considérable de l'histoire de la civilisation, cela suffit pour que l'on soit autorisé à regarder la théorie des cycles de Vico comme définitivement condamnée par

l'expérience historique.

Quant au phénomène vraiment critique et exceptionnel que présente la décomposition du latin et la reconstruction des langues romanes avec ses débris, on peut dire qu'il témoigne encore de l'action soutenue d'une cause persistante, vu les ressemblances qui s'établissent finalement [114] entre le système grammatical des langues de récente formation et le système grammatical des autres idiomes européens qui n'ont subi que la lente action du temps, sans secousse révolutionnaire, en passant par exemple, du gothique d'Ulphilas à l'allemand intermédiaire et de l'allemand intermédiaire à l'allemand de Luther, ou du slave de la liturgie russe au russe actuellement parlé. Pas plus pour les uns que pour les autres on n'entrevoit donc de causes internes ou externes d'un futur bouleversement. Dans l'Europe romane l'invasion barbare a précipité la crise plutôt qu'elle ne l'a déterminée ; et elle l'a précipitée, moins par le fait même de l'invasion et par les convulsions politiques qui en ont été la suite, que par le trouble et la langueur qu'elle a portée dans toutes les fonctions de la vie sociale. Suivant Grimm et Bopp<sup>8</sup>, l'emploi du verbe auxiliaire pour la conjugaison du temps parfait n'aurait commencé à se montrer dans les langues germaniques que vers le VII ou le IXe siècle, c'est-à-dire vers l'époque où des innovations de cet ordre transformaient la langue latine en patois romans. Avec un certain nombre de pareils synchronismes, on établirait que les mêmes causes internes amenaient, presque en même temps, les mêmes métamorphoses organiques dans tous les idiomes de la même famille, de sorte que, pour le latin en particulier, l'invasion barbare n'aurait agi qu'indirectement en supprimant une cause externe, à savoir la discipline grammaticale, qui combattait l'action des causes internes de transformation et en retardait les effets.

Nous avons déjà remarqué que la constitution du latin classique et les circonstances de sa formation, l'exposaient plus que d'autres langues à se corrompre et à [115] se détruire. Le grec a mieux résisté, non pas uniquement à cause des incidents qui ont prolongé la vieillesse de l'empire grec, mais parce que la culture et la domination du grec avaient quelque chose de moins factice que la culture la domination du latin. Si le travail de réduction des formes et de la décomposition logique auquel participent toutes les langues européennes, avait été plus avancé pour le latin quand Rome l'a imposé à l'Occident conquis, ou, pour fixer les idées, si sa structure grammaticale n'avait pas été plus compliquée que celle de l'allemand moderne, il aurait pu traverser les temps de confusion sans périr ; ou tout au plus aurait-il, en subissant des amputations plus complètes, pris une forme nouvelle où l'on reconnaîtrait le latin ancien aussi aisément que l'on reconnaît dans l'anglais le fond germanique. Lors donc que les beaux esprits de Rome, allant sans s'en douter contre les lois naturelles du langage, s'efforçaient de communiquer à leur idiome l'abondance, la ductilité, le nombre, l'harmonie de celui des Grecs, ils accomplissaient une œuvre, utile il est vrai à la future civilisation de l'Europe occidentale, en ce sens qu'elle trouverait dans la littérature latine des modèles de goût littéraire plus à sa portée ; tandis qu'un idiome populaire et franchement italiote aurait mieux valu qu'un latin poli par l'hellénisme, à titre d'instrument de civilisation destiné à braver l'action du temps, même dans les jours mauvais. Au contraire, cette langue de l'aristocratie romaine,

---

<sup>8</sup> GRIMM, *Grammaire allemande*, IV, p.149. – BOPP, *Grammaire comparée*, III, p. 220 de la trad. française.

que la plèbe de Rome n'a peut-être jamais correctement parlée ni parfaitement comprise, a été imposée à des populations bien moins aptes encore à s'en approprier le génie et les formes. Elle n'a pu redevenir un jargon populaire sans subir des altérations profondes qui en troublaient toute l'économie, parce qu'il fallait retrouver des moyens d'exprimer ce [116] que la langue mutilée n'exprimait plus. Les Barbares n'auraient pas envahi l'empire romain, que ce travail se serait accompli de même : il se serait formé pour l'usage des classes populaires des patois romans, pendant que les hautes classes auraient continué de parler latin, à la manière dont le parlaient encore naguère, quoique pour d'autres causes, les nobles magyars et polonais.

L'unité romaine rompue quant à la langue, et l'instinct populaire abandonné de nouveau à ses allures, le patois devait changer d'un lieu à l'autre, dans toute l'étendue des pays romans, par des transitions insensibles, sans qu'il y eût d'abord possibilité de caractériser et de circonscrire nettement des langues ou des dialectes. Dans le brassement et le mélange des anciennes races, le sol et le climat reprenaient tous leurs droits : le patois était sonore et chantant chez les populations du Midi, sourd et monotone chez les populations du Nord. Pour les langues comme pour les coutumes, le ressort territorial se substituait au lien du sang ; et c'est en ce sens purement négatif qu'il faut entendre la constitution d'une famille de langues romanes, artificielle quant à son principe originel d'unité, et artificielle aussi quant à la détermination et à la caractéristique de ses individualités, telles qu'elles se sont dessinées plus tard, à la suite du travail de formation des nationalités européennes.

— Le mérite d'une parfaite clarté, si souvent revendiqué comme le mérite propre de notre langue française, est plutôt une qualité commune à toutes les langues romanes, et qui tient aux conditions générales de leur formation, à une époque où le sens logique l'emportait sur le sens poétique, et où d'ailleurs il était plus aisé de remettre dans un ordre régulier les débris d'une langue mutilée, que de leur rendre le ton, la couleur, la grâce native, la vigueur d'expression qui appartiennent aux langues non [117] encore usées ou détériorées par l'action du temps ou par des crises malades. Si le français a quelque avantage à cet égard sur les langues ses sœurs, il faut apparemment l'attribuer à ce qu'il s'est fixé plus tardivement, dans une phase de civilisation encore plus avancée. Mais, pourquoi s'est-il plus tardivement fixé ? Voilà ce qui mérite attention.

On a voulu flatter notre patriotisme en faisant remarquer que nos chansons de gestes, nos contes, nos romans chevaleresques des onzième et douzième siècles ont précédé de beaucoup les auteurs du bel âge de la littérature italienne, auxquels ils ont fourni les thèmes de leurs compositions ; qu'à cette époque le français était déjà la langue dans laquelle il fallait écrire pour être entendu partout. Il était tout simple en effet qu'aux siècles des croisades, lorsque la chevalerie française et anglo-normande entraînait à sa suite le reste de l'Europe latine et lorsqu'en outre les étudiants affluaient de toute part aux écoles de Paris, la langue qu'on parlait en France, au cœur de l'Europe, et les livres qu'elle produisait à l'usage du beau monde de ce temps-là, aient eu une sorte de vogue universelle à laquelle les autres patois romans ou tudesques ne pouvaient prétendre ; quoique d'ailleurs ce patois gaulois n'eût aucun mérite propre à justifier cette prérogative et que la valeur intrinsèque des œuvres littéraires n'en donne pas non plus une raison suffisante. La

langue manque de souplesse, d'harmonie et de nombre ; elle n'est relevée, ni par l'aspiration qui s'est perdue dans le latin et maintenue dans les idiomes celtiques et germaniques, ni par la sonorité des finales qui plaît dans les langues romanes du Midi, ni par l'accent si marqué dans les unes et dans les autres, et si effacé dans les français. Elle se prête si peu à la formation de termes nouveaux pour rendre les idées plus complexes ou les nuances plus délicates de la pensée, qu'il a fallu que les lettrés empruntassent plus tard aux deux langues savantes et jetassent dans la circulation [118] ceux dont la langue courante ne pouvait se passer, et par exemple les mots mêmes de *circulation* et d'*idée*. La littérature de ce premier âge littéraire, même lorsque les noms des auteurs sont venus jusqu'à nous, a été à bon droit qualifiée d'*anonyme*, en ce sens que le mérite des œuvres n'est pas assez saillant, assez marqué du sceau du génie individuel, pour valoir à leurs auteurs une grande illustration personnelle. Dès lors il était dans l'ordre que les causes générales, c'est-à-dire l'action du temps et l'influence du ciel, reprissent leur ascendant. Il était dans l'ordre commun que les langues romanes eussent acquis par tout, aux quatorzième et quinzième siècles, un degré de maturité, de richesse et de souplesse, un éclat et un poli qu'elles n'avaient pas un ou deux siècles plus tôt ; et il n'était pas moins naturel que le travail de la Renaissance, pour la langue et la littérature comme pour la politique, le commerce et les arts, fût à la même époque plus avancé en Italie qu'en France. Quelques clercs parisiens ou normands auraient eu beau naître avec le génie de Dante ou le talent de Pétrarque, l'instrument leur aurait manqué ; et Froissart, le naïf chroniqueur, n'aurait pu concevoir l'histoire comme le florentin Villani qui l'a pourtant précédé. Plus tard, la France avait oublié sa littérature chevaleresque lorsqu'elle imitait l'Italie de la Renaissance, qui elle-même avait emprunté ses thèmes à la littérature de la France chevaleresque : après quoi l'imitation de l'antiquité classique devait prévaloir et fixer définitivement le caractère de notre grande époque littéraire.

## CHAPITRE VIII

### DE L'ÈRE DES TEMPS MODERNES ET DE LEUR COUPURE PAR ESPACES SECLAIRES

[119] L'on comprend bien qu'une phase historique ne peut pas commencer à un instant précis, comme une éclipse de lune ou comme une marée montante, et qu'il n'y pas moyen de dire avec une exactitude mathématique où finit le moyen âge, où commencent les temps modernes : mais d'un autre côté l'esprit a besoin de points de repère, même artificiels ; et l'ingénieur plante des jalons, édifie une pyramide, là où il ne trouve pas une éminence naturelle ou une tour déjà bâtie. Toute chronologie suppose une *ère* ou un point dans la durée, choisi d'après certaines convenances, pour être l'origine à partir de laquelle les temps se compteront ; et l'on peut bien en ce sens discuter les propositions qui ont été mises en avant, pour fixer l'ère ou l'origine des temps modernes, sinon avec la prétention à une rigueur impossible, du moins dans les limites d'une approximation tolérable.

Il a souvent été question de la prise de Constantinople par les Turcs, qui marque la chute de l'empire grec ou de l'empire romain d'Orient, inauguré par Constantin, à peu près comme la paix de Presbourg a constaté, trois siècles et demi plus tard, le décès du saint-empire romain ou de [120] l'empire romain d'Occident, rétabli par Charlemagne. Ces sortes de dates sont en effet mémorables en histoire pragmatique, plutôt qu'importantes dans le sens de la philosophie de l'histoire. Plus une existence caduque s'est prolongée, moins l'accident qui y met un terme a de valeur intrinsèque, plus le hasard se mêle de l'affaire. D'ailleurs l'histoire de l'empire grec ou de la décadence byzantine est foncièrement étrangère à celle du moyen âge dans notre Europe occidentale, ou ne s'y mêle qu'accidentellement. En choisissant l'événement de la prise de Constantinople pour fixer l'ère des temps modernes, on a eu en vue le mouvement de renaissance littéraire, le retour à l'antiquité classique dont la cause principale (suppose-t-on dans ce cas) aurait été l'accueil fait, d'abord en Italie, puis de proche en proche dans tout l'Occident, à quelques lettrés grecs que la dernière catastrophe chassait du sol natal. C'est beaucoup s'exagérer l'importance d'un fait en réalité très-secondaire. L'art byzantin n'avait pas eu besoin du concours de pareilles catastrophes pour pénétrer dans l'Europe latine dès le onzième siècle. Les grands artistes italiens de la Renaissance n'avaient pas eu pour maîtres des Grecs fugitifs ; leurs devanciers nationaux leur offraient de meilleurs modèles ; et ils n'ont pas eu besoin d'excitation étrangère pour faire des fouilles dans leur propre sol, pour exhumer les modèles antiques et s'en inspirer. Parmi les fugitifs on ne comptait pas plus de vrais savants que de vrais artistes, et la rénovation scientifique, principalement due au commerce avec les Arabes, date de plus loin. A vrai dire, les émigrés en question étaient surtout des maîtres de langue : en tout temps c'est le gagne-pain qui s'offre d'abord aux émigrés pour cause politique, quand ils ne peuvent ou ne veulent pas prendre le métier des armes. Outre la ressource d'un enseignement de la langue par la pratique orale, les Grecs fugitifs apportaient avec [121] eux un bagage philosophique et philologique ; des textes, des scolies, des commentaires : mais déjà en philosophie les Occidentaux avaient fait leurs preuves ; et l'invention de

l'imprimerie, tout à fait indépendante de la chute de l'empire grec, ne pouvait manquer d'être appliquée bientôt à la reproduction des classiques grecs, dont on serait allé acheter ou copier les manuscrits en Grèce, si les Grecs ne les eussent apportés en Italie. On n'a pas apporté en Europe au quinzième siècle de manuscrits syriaques ou arméniens ce qui n'empêche pas les Européens de connaître très-bien les littératures arménienne et syriaque.

— La plupart des objections de ce genre ne militeraient pas contre la date de l'invention de l'imprimerie, si cette invention avait une date certaine : malheureusement elle n'en a pas, car l'on ne connaissait alors, ni les brevets d'invention, ni les communications ou les dépôts constatés par procès-verbaux académiques. Et puis, une telle prééminence accordée à une invention mécanique, si capitale qu'elle soit, pourrait conduire à une idée fautive, comme il arrive dès que l'on s'exagère le rôle de l'instrument, aux dépens de la force qui meut ou de l'intelligence qui dirige. La Chine a pratiqué l'imprimerie (appliquée, il est vrai, à une écriture idéographique et non alphabétique, ce qui exclut l'avantage de la mobilité des caractères) sans que cela modifiât le fond de la civilisation chinoise ; et les musulmans qui connaissent depuis longtemps les procédés de la typographie européenne, ont préféré de continuer l'usage des manuscrits. Par ce côté comme par bien d'autres, ils en sont encore au moyen âge. Assurément l'invention de l'imprimerie n'a été pour rien dans la découverte du Nouveau Monde, et quoiqu'elle ait sans doute favorisé les progrès du protestantisme, le succès antérieur de Wicléf et de Jean Hus, bien qu'imparfait, suffit à montrer que les esprits mûrissaient d'eux-mêmes pour une réforme [122] religieuse, et que celle de Luther pouvait réussir sans l'aide de la presse. Or, il aurait suffi de la découverte du Nouveau Monde et de la réforme religieuse pour trancher avec le moyen âge et imprimer à la civilisation européenne un élan auquel nulle branche d'industrie ne pouvait rester étrangère. De nos jours le clichage, l'application de la vapeur aux presses mécaniques, ont changé les conditions de l'industrie typographique sans contribuer bien sensiblement aux changements qui s'opèrent dans la société. On s'exposerait donc à donner le change et à faire prendre l'effet pour la cause, en datant de l'invention de l'imprimerie l'ère de la civilisation moderne. D'ailleurs, faire remonter l'époque moderne jusqu'à l'origine d'un mouvement, d'abord purement philosophique et littéraire (soit qu'on le rapporte à l'influence des Grecs réfugiés, à l'invention de l'imprimerie ou à toute autre impulsion déterminante), c'est trop s'éloigner de l'explosion religieuse qui devait, en remuant les sociétés européennes dans leurs profondeurs, tant contribuer à imprimer à l'histoire des temps modernes sa physionomie caractéristique ; et par contre, si l'on descendait jusqu'à la date de la révolte de Luther, ce serait tenir trop peu de compte du mouvement philosophique et littéraire qui en a préparé le succès. *Inter utrumque tene*<sup>9</sup>.

Tout nous porte donc à dater avec Heeren<sup>10</sup> l'ère des temps modernes, du jour où l'immortel Colomb, en découvrant un monde nouveau, a imprimé à la civilisation européenne la plus nette et la plus décisive secousse ; celle qu'elle devait nécessairement subir pour devenir autant que possible, universelle, logique et dégagée des accidents de l'histoire ; celle dont les résultats, comme [123] ceux de

---

<sup>9</sup> *Reste entre le deux...* Ovide, *Métamorphoses*. La vérité doit se trouver entre les extrêmes (WG).

<sup>10</sup> *Tableau historique du système politique des États de l'Europe et de leurs colonies*. Introduction.

tout acte vraiment créateur et fécond par lui-même, grandissent et se prononcent toujours davantage ; tandis que la trace des causes concomitantes, si profonde qu'elle ait été à l'origine, s'oblitére à mesure qu'on s'en éloigne.

Est-ce à dire qu'il faille regarder comme un accident fortuit, comme une heureuse rencontre du génie, placée en dehors de toute série régulière, l'événement qui devait avoir de pareilles conséquences ? Certainement non. Colomb lui-même n'est qu'une des étoiles de cette pléiade de grands navigateurs qui cherchaient partout des voies d'entreprises aventureuses. Déjà les peuples Scandinaves avaient abordé par le nord le continent américain. Un cours régulier de communications avec l'Inde ne se serait pas établi, après le doublement du cap de Bonne-Espérance, sans que quelque bâtiment fût jeté sur les côtes du Brésil et sans que l'Amérique fût abordée par ses plages méridionales. La grande navigation destinée à amener l'exploration de toute la surface du globe habitable était la conséquence nécessaire de la découverte de la boussole, dès que le génie européen s'emparerait de cette découverte, à condition toutefois d'être sous une de ces influences qui excitent et entretiennent l'ardeur des entreprises. Car, il ne fallait pas seulement à Colomb du génie, il lui fallait un principe de foi qui le subjuguât, comme la plupart des hommes de son temps. Les voyageurs lointains, les grands aventuriers, avant et après Colomb, de nos jours même, n'étaient pas uniquement excités par la soif de l'or ou de la renommée ; et les gouvernements qui les aidaient ou les encourageaient, ne cédaient pas seulement à des vues d'ambition : tous étaient plus ou moins animés d'un véritable zèle de propagande religieuse qui n'a pas entièrement changé de nature, lorsqu'il a pris la forme de propagande philanthropique.

[124] Il ne suffirait pas d'avoir dégagé autant que possible de tout arbitraire le choix de l'ère ou de l'origine des temps modernes, il faut voir si l'espace de temps écoulé à partir du point de départ offre des coupures *naturelles*, en ce sens qu'elles ne se réfèrent pas seulement aux divisions arbitraires ou conventionnelles de notre chronologie usuelle, mais qu'elles correspondraient à des changements effectifs dans le courant des idées et dans l'allure des événements.

Les Chinois ont leur cycle de soixante ans, et les anciens Hébreux avaient leur période de sept semaines d'années, au bout desquelles la loi décrétait l'abolition des dettes, l'affranchissement des esclaves, la rentrée des anciens propriétaires dans leurs héritages aliénés : nous en avons tiré notre institution ecclésiastique du *jubilé*, au lieu que nous tirons des Romains le mot de *siècle* et l'idée des commémorations séculaires. Les peuples de langues teutoniques n'ont pas de mot, ni par conséquent d'idée précisément adéquate. L'Allemand dit *Jahrhundert*, l'Anglais *century* : ce qui revient à faire du mot un pur chiffre, à prendre dans un sens technique et chronologique ce qui a surtout, dans la langue des Romains et dans la nôtre, un sens historique et usuel. Les anciens Romains ne fixaient pas avec ce degré de précision arithmétique le retour de leurs jeux séculaires ; et quand nous parlons du siècle de Périclès, du siècle d'Auguste, du siècle de Louis XIV, nous entendons qu'il s'agit de *siècles* au sens romain, non de *centuries*. Cependant, s'il y a des siècles pour l'historien, le chronologiste ne peut compter que par *centuries* ; et toute la question est de savoir jusqu'à quel point l'allure des phénomènes historiques peut cadrer avec les chiffres de la chronologie. Evidemment il ne faut pas songer à une concordance rigoureuse, mais à une telle

approxima- [125] tion que la langue se prête sans violence aux exigences d'une chronologie artificielle et au fond réel de l'histoire, non sans avantage pour la coordination de nos connaissances historiques, puisque chacun sait combien la bonne facture d'une langue aide à l'éclaircissement des idées.

Même en restant dans cet à peu près, il faut encore compter, au moins en partie, sur le hasard, pour amener la concordance que l'on souhaite ou dont on se contenterait. Or, ceci demande des explications et des distinctions, suivant que l'on considère, soit l'intervalle des coupures ou l'*étendue* de la période chronologique, soit le point de départ des coupures ou l'*origine* de la période.

Voyons d'abord pour l'intervalle des coupures. Ce n'est point parce qu'un siècle est regardé comme la durée extrême de la vie de l'homme, qu'il peut avoir naturellement quelques rapports avec la marche des phénomènes historiques : mais, si l'on songe qu'un siècle représente à peu près, suivant l'opinion des plus vieux auteurs comme d'après les observations modernes, *trois générations viriles*, mises bout à bout, on commence à entrevoir la possibilité d'une relation naturelle. On a bien cru remarquer qu'il fallait trois siècles pour que le merveilleux eût pénétré dans une tradition historique au point de la rendre apte à devenir l'étoffe d'une épopée ; et de nos jours on essaye aussi d'expliquer par la loi de mortalité les traces de périodicité que l'on croit remarquer dans la succession rapide de certaines crises politiques. Sans attacher à ces remarques et à ces explications plus d'importance qu'elles n'en ont encore, voici les réflexions que suggère la question actuelle. Chaque génération transmet par l'éducation un certain fond d'idées à celle qui la suit immédiatement ; et pendant que cet acte d'éducation ou de transmission s'opère, la génération éducatrice est encore en présence,

[126] subit encore l'influence de tous les survivants d'une génération antérieure, qui n'ont pas cessé de prendre une part notable au gouvernement de la société, au mouvement des idées et des affaires, et qui n'ont pas non plus perdu (quoi qu'en aient dit de tout temps, et surtout de notre temps, des censeurs chagrins) toute autorité domestique. La jeunesse qui débute dans le monde conserve aussi, plus que sa présomption ne la porte à le croire, la trace des impressions d'enfance, causées par la conversation des vieillards.

Dans la société, il est vrai, tous les âges sont mêlés, toutes les transitions sont continues, les générations ne se placent pas bout à bout, comme sur un tableau généalogique. Aussi n'y a-t-il que l'observation des faits historiques qui puisse nous apprendre au juste comment le renouvellement graduel des idées résulte du remplacement insensible des générations les unes par les autres, et quel temps il faut pour que le changement devienne sensible, au point de distinguer nettement une époque d'une autre. Nous n'avons pas la prétention de prouver théoriquement qu'il faut un siècle pour cela : il nous suffit de montrer que, si le changement nous paraît surtout sensible d'un siècle à l'autre, cela pourrait bien tenir à quelque raison prise dans la nature des choses, plutôt qu'aux habitudes de notre chronologie usuelle.

Les mêmes considérations nous conduisent à apprécier l'influence du choix de l'origine. Au moment où nous écrivons, il y a encore par le monde quelques centaines qui ont vu de leurs yeux ce que nous appelons « l'ancien régime » ; et certes personne ne supposera que le hasard qui les a fait survivre à tant d'autres, ait la

moindre influence sur le mouvement actuel des idées, sur le cours actuel des événements. Mais d'autres vieillards en bien plus grand nombre, et dont la vieillesse n'est pas une [127] longévité anormale ou exceptionnelle, sans avoir vu eux-mêmes l'ancien régime, ont passé vingt ans, trente ans de leur vie dans un monde plein de gens qui avaient vu de leurs yeux ce régime disparu, qui en avaient, pour ainsi dire, respiré l'air, qui le comparaient sans cesse au régime nouveau par ses bons et par ses mauvais côtés. Parmi les vieillards dont je parle il en est encore beaucoup qui ne sont pas privés de toute participation aux affaires, de toute influence due à leurs talents, à leur caractère, à leurs œuvres actuelles ou au souvenir de leurs anciens travaux. A côté d'eux vivent des générations plus jeunes, qui ne connaissent l'ancien régime que par ce que leur en ont dit des écrivains, des journalistes, des professeurs qui eux-mêmes, pour la plupart, ne l'avaient étudié que dans les livres, avec les préoccupations de l'esprit de parti ou (ce qui est peut-être encore pis) de l'esprit du système : et Dieu sait combien cet ancien régime, artificiellement restitué, dont la plupart des traits sont nécessairement chargés pour le plus grand succès de l'auteur ou de l'écrivain, diffère souvent de celui que bien des gens connaissent encore, par des traditions de foyer ou de salon. Le souvenir qu'ils en conservent et qui leur sert de terme de comparaison pour juger du temps présent, disparaîtra pourtant bientôt avec eux, et la peinture de fantaisie pourra se donner pleine carrière : ce qui assurément n'est pas indifférent, quand il s'agit, comme le mot l'indique, d'un phénomène aussi rare, d'un fait aussi important pour une nation qu'un changement subit de régime. Ce que nous disons de la tradition orale appliquée à l'ancien régime, il faut le dire à plus forte raison de la tradition orale appliquée à la grande crise révolutionnaire. Si donc les coupures séculaires tombent vers ces points critiques dont le souvenir traditionnel aura une influence plus marquée, justement durant l'espace de temps qui [128] sépare une coupure de l'autre, l'accord d'une chronologie artificielle avec le fond de l'histoire aura d'autant moins lieu de nous surprendre, et il ne faudra plus mettre sur le compte du hasard que la précision accidentelle de certaines concordances dans ce qui ne saurait admettre, en vertu seulement de la nature essentielle des choses, de concordance rigoureuse.

— Tâchons maintenant d'éclaircir ces idées par l'application, et supposons d'abord qu'après avoir fait commencer les temps modernes à la date de 1453, qui est celle de la chute de l'empire grec (ou, si l'on veut, celle de la première Bible imprimée) on en partage la durée en quatre siècles ou centuries, terminées aux années 1553, 1653, 1753.1853 : je ne sais si l'habitude me fait illusion, mais il me semble qu'à aucun point de vue, politique, religieux, philosophique, littéraire, on ne pourrait trouver dans aucune de ces centuries quelques motifs de thèses et d'antithèses, quelques principes d'unité, quelques contrastes, quelques marques bien nettes de transition et de progrès, comme il s'en présente en foule à l'esprit, quand nous nommons, pour les individualiser et les opposer l'un à l'autre, le seizième, le dix-septième, le dix-huitième, le dix-neuvième siècle ; quand nous parlons, nous autres Français, du siècle de Louis XIV, ou quand un Italien parle du *Cinque centi*. Je ne vois guère qu'un janséniste (et Dieu sait s'il y a encore des jansénistes) qui, en songeant aux temps d'éclat et de décadence de sa secte, ferait commencer à l'apparition des écrits d'Arnauld et de Pascal un siècle qui finirait par les querelles des billets de confession. A coup sûr il n'y a pas de quoi justifier le novateur qui voudrait composer un siècle comme l'histoire l'entend, en cousant à la seconde

moitié du dix-septième siècle la première moitié du dix-huitième. Un historien de mérite, M. César Cantù, a fait naguère quelque chose de semblable en écrivant son [129] *Histoire de Cent ans*, de 1750 à 1850, où il passe en revue la politique, la philosophie, les sciences, les lettres, l'industrie : eh bien ! nous ne craignons pas de dire que cet amalgame du dix-huitième et du dix-neuvième siècle dérouté le lecteur et pêche contre le costume, comme si l'on groupait sur une toile des « coiffures à l'oiseau royal » avec « des barbes jeune France. » Les *Cent ans* de M. Cantù n'ont pas d'autre raison de faire groupe que la date de la composition du livre : c'est une centurie à l'anglaise et non un siècle dans le sens romain ou français.

— Au contraire on peut remarquer que, dans l'ordre politique, le siècle qui commence à la découverte de l'Amérique (1492-1592) a bien pour trait caractéristique la prépondérance de la puissance espagnole dans le système européen ; que le siècle suivant (1592-1692), en s'étendant de l'abjuration de Henri IV aux commencements de la vieillesse de Louis XIV, n'est pas moins marqué par la substitution de la prépondérance de la France à celle de l'Espagne ; que la troisième période séculaire (1692-1792) est bien celle où, à la suite d'une révolution mémorable, prévaut partout l'influence politique et commerciale de l'Angleterre ; jusqu'à ce que la vieille monarchie capétienne, en s'écroulant, communique au monde entier un ébranlement dont on n'a pas besoin de faire ressortir l'influence sur l'avènement d'un ordre nouveau. Il faudrait plutôt nous tenir en garde contre une disposition naturelle à s'exagérer l'importance des choses qui nous touchent de si près.

Voilà pour la politique, sur laquelle nous pouvions être bref, tant les faits ont de saillie : passons maintenant à ce qui dépend le moins de la politique, à l'histoire des sciences ; et parmi les sciences considérons en particulier celle qui est pour toutes les autres une sœur aînée, une sœur modèle, l'astronomie. Ici encore la distinction de nos périodes séculaires frappe par sa netteté.

[130] Copernic naît en 1473, dix-neuf ans avant la grande navigation de Colomb, vingt-sept ans avant le commencement du seizième siècle selon le comput vulgaire, et son livre paraît sitôt après sa mort en 1543 ; Tycho-Brahé naît en 1546 et meurt en 1601. Ces deux vies illustres embrassent un siècle de l'histoire de l'astronomie : siècle révolutionnaire s'il en fut ; puisqu'il ébranle et que déjà, aux yeux des juges les plus compétents, il renverse un corps de doctrine qui, depuis la rédaction de l'*Almageste*, c'est-à-dire depuis quatorze siècles, régnait sans contestation dans le monde savant et influait sur toutes les doctrines philosophiques et religieuses par l'idée qu'il donnait à l'homme de sa place dans l'univers. Cependant à d'autres égards et en des points qui tiennent plus intimement encore à l'organisme de la science, on peut dire que Copernic et Tycho perfectionnaient et n'innovaient pas ; puisque pour eux, comme pour leurs devanciers, l'astronomie n'a d'autre objet que la théorie géométrique des mouvements célestes, le développement d'une hypothèse géométrique ou la substitution d'une hypothèse géométrique à une autre : sans que la mécanique céleste, la théorie des forces qui produisent les mouvements célestes soit encore abordée, autrement que par des conjectures qui n'ont rien de scientifique ; sans que par conséquent l'on puisse fournir la preuve décisive de la vérité ou de l'erreur de l'hypothèse.

Kepler, né en 1571, va prendre possession en 1600 de l'observatoire de Tycho, pour prélude à la découverte des lois du mouvement elliptique des planètes ; et justement à la même date, Galilée, muni de la lunette astronomique, fait dans le ciel ses curieuses observations, en même temps qu'il découvre par le raisonnement et par l'expérience, avec une finesse et une sagacité admirables, les fondements de la mécanique physique, dont l'astronomie, à la faveur des lois formulées par Kepler, va devenir la [131] plus brillante application. Ainsi commence le *grand siècle* de l'astronomie, le *dix-septième siècle* astronomique, qui se couronne en 1687 par la publication du livre des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, à la veille de la révolution politique où Newton, comme Locke, devait jouer son rôle modeste, et d'où l'Angleterre date l'époque de sa grandeur.

Tout le temps qui s'écoule entre la révolution d'Angleterre et la révolution française, entre l'apparition du livre des *Principes* et la rédaction du livre de la *Mécanique céleste*, cet intervalle rempli par les travaux de Halley, de Bradley, des Bernoulli, d'Euler, de Clairault, de d'Alembert, de Lagrange, de Laplace, compose la *période newtonienne* ou le *dix-huitième siècle* de l'astronomie. D'une part les méthodes et les instruments d'observation acquièrent une précision à laquelle jusqu'alors on n'avait pu songer ; de l'autre, l'analyse mathématique se perfectionne, à cause surtout du désir que l'on a de rendre raison, par la théorie de la gravitation newtonienne, de toutes les particularités, des moindres perturbations dans les mouvements des corps célestes. On vit sur une grande idée, on la confirme par tous les moyens, on en poursuit toutes les conséquences, sans qu'il se produise d'idée précisément nouvelle.

Les travaux de William Herschel sur la voie lactée, sur les nébuleuses, sur les étoiles doubles, sa découverte de la planète Uranus en 1781, celle que fait Piazzi le 1er janvier 1801 de la planète Cérès (la première connue dans ce petit monde de planètes télescopiques, depuis si fort enrichi), l'entrée des aérolithes, des étoiles filantes, dans le domaine de l'observation scientifique, ouvrent pour l'astronomie une période nouvelle, un siècle nouveau. D'abord ressortissant uniquement de la géométrie, elle était devenue, dans le cours des deux siècles précédents, une application de la physique : maintenant elle devient en quelque sorte [132] une branche de l'histoire naturelle, par la multitude, la variété, les analogies et les contrastes des objets quelle embrasse et qui donnent l'idée d'y appliquer les mêmes principes de groupement et de classification. Les développements de *l'astronomie stellaire*, en agrandissant encore, et dans une proportion colossale, nos idées sur la constitution de l'univers et sur les plus anciennes époques de la nature, sur les phases cosmogoniques qui ont dû précéder toutes les formations ultérieures, caractérisent surtout le *dix-neuvième siècle* astronomique. Difficilement imaginerait-on une succession d'époques plus marquées, et qui cadrent mieux avec un ordre de faits d'ailleurs si disparates.

— Y aurait-il, trop de présomption à mettre en regard de cette caractéristique des époques de l'astronomie moderne, celle que donne Alex. de Humboldt, en se fondant uniquement, sur la distinction entre l'observation à l'œil nu et l'observation télescopique ? « Il est digne de remarque, dit-il<sup>11</sup>, que les fondements de l'astronomie proprement dite, celle du monde planétaire, aient précédé l'époque

---

<sup>11</sup> *Cosmos*, t. II, p. 66 et suiv. de la traduction française.

mémorable (1608-1610) où la vision télescopique a été découverte et appliquée à l'étude du ciel. A force de travaux et de soins, Georges Peurbach, Regiomontanus (Jean Müller) et Bernard Walther de Nürenberg, avaient augmenté le trésor de la science, héritage des Grecs et des Arabes. Bientôt parut le système de Copernic, développement d'idées hardies et grandioses. Puis viennent les observations si exactes de Tycho et les audacieuses combinaisons de Kepler, aidées de la plus opiniâtre puissance de calcul qui fut jamais. Deux grands hommes, Kepler et Galilée, personnifient cette phase décisive de l'histoire où la science des mesures abandonne l'observation antique, déjà perfectionnée, mais toujours faite à la vue [133] simple, pour recourir à la vision télescopique... Trouvées d'une manière purement empirique, les trois lois de Kepler appartiennent tout à fait à l'époque de la vision naturelle, c'est-à-dire à l'époque tychonienne ; elles dérivent même des propres observations de Tycho-Brahe, quoique l'impression du livre *De motibus stellæ Martis* n'ait été achevée qu'en 1609, et que la troisième loi n'ait été exposée qu'en 1619, dans *l'Harmonia mundi*. — Le commencement du XVIIe siècle, où s'opéra le passage de la vision naturelle à la vision télescopique, a été plus important pour l'astronomie et la connaissance du ciel que l'an 1492 pour celle du globe terrestre. Par là se sont agrandies, presque à l'infini, la sphère de nos recherches et la portée du coup d'œil qu'il nous est donné de jeter sur la création ; par là ont été incessamment soulevés de nouveaux problèmes dont la solution difficile a provoqué dans les sciences mathématiques un développement sans égal... C'est ainsi que l'astronomie s'est élevée progressivement de la conception du système solaire à celle d'un véritable système de l'univers. »

On voit que la caractéristique de Humboldt ne sert qu'à marquer le passage de l'astronomie de Copernic, de Tycho et de Kepler à l'astronomie du dix-septième siècle, sans aider par des coupures à la conception de l'histoire des temps postérieurs, et qu'elle n'exprime aucunement la révolution accomplie en un siècle dans la théorie géométrique des mouvements planétaires, avant que le hasard n'amenât le passage de la vision naturelle à la vision télescopique. En un mot elle a les défauts d'une caractéristique artificielle, fondée sur un caractère unique, qu'on saisit à la première vue, mais qui n'est pas le plus essentiel. Pour passer de Kepler à Newton, il fallait que Galilée eût jeté les bases de la mécanique physique ; et il n'était point nécessaire qu'il eût excité la curiosité générale par son [134] *Nuncius sidereus*, comme l'avaient fait un siècle auparavant Colomb et Vespucce par les relations de leurs voyages.

— Cependant cette curiosité même, si elle ne déterminait pas le courant des idées, contribuait beaucoup à en accélérer la marche, et c'est ainsi qu'on peut s'expliquer des synchronismes aussi singuliers que ceux dont il vient d'être question. Il est dans l'ordre des causes naturelles que, soumis à une excitation commune, les esprits déploient leur activité dans les sens les plus divers, et que, sur toutes les routes où ils sont engagés, quelques esprits puissants devancent les autres, contribuent encore à les stimuler, et signent une époque de leurs noms. Et puis, si après une étude attentive de l'histoire on trouvait que cette explication naturelle ne suffit pas, tant il y a de coïncidences accumulées, surtout vers les époques critiques où elles devaient avoir les effets les plus considérables, il ne faudrait point s'étonner que les plus belles intelligences, plutôt que de n'y voir qu'un jeu du hasard, y reconnussent le doigt d'une providence qui préside aux

destinées de l'humanité. C'est là ce qu'on pourrait appeler le merveilleux ou la partie divine de l'histoire ; c'est une échappée sur ce monde mystérieux ou invisible où la raison de l'homme ne peut autrement pénétrer, sans que pour cela elle se croie autorisée à en chasser l'idée comme un vain fantôme.

Tout en nous abstenant de scruter cette question suprême, nous aurons désormais à multiplier les rapprochements de manière à justifier, mieux que par les habitudes d'une chronologie de pure convention, la division des temps modernes en périodes séculaires, bien caractérisées par la marche générale des événements, par la succession des idées dominantes, par les transformations opérées dans les institutions religieuses et civiles, dans la philosophie et dans les arts, dans les sciences et dans l'industrie. En conséquence nous affecterons à chaque *siècle* un *livre* [135] particulier, sans viser d'ailleurs à une précision chronologique inutile à notre but et qui pourrait devenir une cause d'embarras. Ainsi, à ne considérer que les révolutions de la politique, on serait tenté de se demander s'il convient de terminer ce que nous appelons le dix-septième siècle, ou par la révolution anglaise de 1688 et par l'humiliation du grand roi, obligé de reconnaître à Ryswick « le fait accompli », ou par l'ouverture de la succession d'Espagne en 1701, ou par la paix d'Utrecht qui termine cette grande querelle en 1713 et fonde un nouveau droit européen. De même, tout calendrier mis de côté, se poserait la question de savoir s'il vaut mieux dater le commencement du dix-neuvième siècle, ou de l'explosion de 1789, ou de l'apaisement de la grande crise révolutionnaire dix ans plus tard, ou du retour de la paix en 1815, retour qui amène la réaction dans les idées et les transformations économiques par lesquelles le dix-neuvième siècle tranche surtout avec le siècle précédent<sup>12</sup>. Sur de pareilles questions il faudrait bien se décider si l'on écrivait une histoire en forme ; mais des observations générales, comme celles que nous comptons présenter, trouveront toujours leur place sous une rubrique ou sous une autre, avec moins d'inconvénients qu'il n'y en aurait à s'asservir à une chronologie systématique.

---

<sup>12</sup> En 1809, le célèbre comte de MAISTRE ne regardait pas le dix-huitième siècle comme clos, lorsqu'il annonçait, dans le XI<sup>e</sup> entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, la venue d'une sorte de messie philosophique, ayant la mission « de mettre fin au dix-huitième siècle *qui dure toujours*, car les siècles intellectuels ne se règlent pas sur le calendrier comme les *siècles* proprement dits. » Le tort de l'altier philosophe est ici de compter sur un homme (et probablement sur lui-même) pour opérer la clôture d'un siècle : dans la phase actuelle de l'humanité, ce ne peut être que l'œuvre d'un autre siècle.